



RAPPORT FINANCIER 2024



تأمين الوفاء
Wafa Assurance

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS SOCIAUX ET CONSOLIDÉS	03
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	32
RAPPORT DE GESTION	52
RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS	69
RAPPORT ESG	94
RÉMUNÉRATION DES CAC	138
LISTE DES PUBLICATIONS	140



ETATS FINANCIERS SOCIAUX ET
CONSOLIDÉS

	31/12/2024		31/12/2023	
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE	48 669 694 326,27	1 828 032 843,06	47 841 661 483,21	43 883 870 751,00
Immobilisation en non-valeurs	331 923 768,67	198 863 800,05	133 059 968,62	143 634 692,68
Frais préliminaires	331 923 768,67	198 863 800,05	133 059 968,62	143 634 692,68
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles	473 096 772,53	253 154 877,76	219 941 894,77	202 870 829,75
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	452 585 774,26	253 154 877,76	199 430 896,50	182 886 139,39
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	20 510 998,27		20 510 998,27	19 984 690,36
Immobilisations corporelles	499 404 821,27	338 159 675,75	161 245 145,52	159 356 309,83
Terrains	68 525 580,00		68 525 580,00	66 025 580,00
Constructions	108 602 521,03	75 000 153,38	33 602 367,65	35 103 069,59
Installations techniques, matériel et outillage	10 938 265,26	8 471 446,38	2 466 818,88	3 195 491,40
Matériel de transport	1 833 803,23	1 823 632,87	10 170,36	71 191,36
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	289 399 972,46	252 864 443,12	36 535 529,34	37 422 777,27
Autres immobilisations corporelles	1 497 045,96		1 497 045,96	1 497 045,96
Autres immobilisations corporelles en cours	18 607 633,33		18 607 633,33	16 021 154,25
Immobilisations financières	2 537 614 067,31	206 037 300,95	2 331 576 766,36	2 336 014 015,94
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	801 045 521,58		801 045 521,58	518 929 852,32
Titres de participation				
Autres titres immobilisés	1 736 568 545,73	206 037 300,95	1 530 531 244,78	1 817 084 163,22
Placements affectés aux opérations d'assurance	45 822 736 844,91	831 817 188,55	44 990 919 656,36	41 042 014 903,20
Placements immobiliers	2 814 924 129,03	387 788 635,70	2 427 135 493,33	1 763 482 458,42
Obligations, bons et titres de créances négociables	18 373 485 466,81	100 000 000,00	18 273 485 466,81	16 612 742 244,27
Actions et parts sociales	21 754 025 946,40	284 790 241,18	21 469 235 705,22	20 159 907 383,28
Prêts et effets assimilés	832 174 659,55		772 936 347,88	628 952 149,86
Dépôts en comptes indépendants	348 622 393,82		348 622 393,82	642 671 750,45
Placements affectés aux contrats en unités de compte	1 581 189 967,83		1 581 189 967,83	1 131 703 985,45
Dépôts auprès des cédants				
Autres placements	118 316 021,47		118 316 021,47	111 554 991,47
Ecart de conversion - actif	4 908 011,58	-	4 908 011,58	-
Augmentation des créances immobilisées et des placements	4 908 011,58		4 908 011,58	
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques				
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	10 373 439 640,98	1 693 204 920,38	8 680 234 720,60	9 284 285 535,52
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	2 021 980 296,00	-	2 021 980 296,00	2 240 270 950,00
Provisions pour primes non acquises	254 876 485,00		254 876 485,00	208 565 563,00
Provisions pour sinistres à payer	1 319 929 390,00		1 319 929 390,00	1 458 087 377,00
Provisions des assurances vie	435 238 380,00		435 238 380,00	446 526 863,00
Autres provisions techniques	11 936 041,00		11 936 041,00	126 691 147,00
Créances de l'actif circulant	7 561 892 693,55	1 693 204 920,38	5 868 687 763,17	5 033 628 345,98
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	245 018 963,62		245 018 963,62	185 597 458,98
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	4 618 866 501,45	1 671 395 068,40	2 947 471 433,05	2 472 477 906,30
Personnel débiteur	1 839 474,26		1 839 474,26	1 659 788,24
Etat débiteur	724 943 151,60		724 943 151,60	703 925 951,81
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	1 243 106 151,89	21 809 851,98	1 221 296 299,91	1 046 909 624,51
Comptes de régularisation-actif	728 127 440,73	-	728 127 440,73	623 057 624,74
Titres et valeurs de placement (non affectés aux opérations d'assurance)	789 566 661,43	-	789 566 661,43	1 990 386 239,94
Ecart de conversion - actif (éléments circulants)	474 231 619,27	-	474 231 619,27	511 962 586,72
TRESORERIE	474 231 619,27	-	474 231 619,27	511 962 586,72
Trésorerie-actif	474 231 619,27	-	474 231 619,27	511 962 586,72
Chèques et valeurs à encaisser	35 163 124,08		35 163 124,08	46 696 015,97
Banques, TCR, C.C.P	438 983 911,07		438 983 911,07	465 266 377,80
Caisse, régies décaissées et accreditifs	84 584,12		84 584,12	19 295
TOTAL GENERAL	60 517 385 586,52	3 521 237 763,44	56 996 117 823,08	53 660 118 873,24

	31/12/2024		31/12/2023	
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
PASSIF				
FINANCEMENT PERMANENT	52 732 664 740,29	6 896 914 338,73	49 797 741 470,25	43 797 741 470,25
Capitaux propres	350 000 000,00	6 601 142 524,37	350 000 000,00	350 000 000,00
Capital social ou fonds d'établissement				
à déduire: Actions émises, capital souscrit non appelé				
Capital propre des fonds d'assurance				
Capital propre des fonds d'assurance				
Ecart de régularisation				
Autres réserves	35 000 000,00		35 000 000,00	
Reserve légale	576 000 000,00		576 000 000,00	
Report à nouveau (1)	5 150 142 524,37		5 150 142 524,37	
Fonds social complémentaire				
Résultats nets en instance d'affectation (1)				
Résultat net de l'exercice (1)	785 771 814,38		700 563 187,82	
Capitaux propres assimilés	-	-	-	-
Provisions réglementées				
Dettes de financement	4 590 074,12	-	3 726 289,92	-
Emprunts obligataires				
Emprunts pour fonds décaissés	4 390 074,12		3 726 289,92	
Autres dettes de financement	46 908 011,58		76 000 000,00	
Provisions durables pour risques et charges	4 908 011,58	-	4 908 011,58	-
Provisions pour risques	4 908 011,58		4 908 011,58	
Provisions pour charges				
Provisions techniques brutes	45 784 452 315,86	4 262 241 928,41	43 116 872 655,96	43 116 872 655,96
Provisions pour sinistres à payer	1 014 901 526,00		936 159 459,00	
Provisions pour fluctuations de sinistralité	10 365 554 288,91		10 394 123 120,96	
Provisions des assurances vie	30 518 747 075,55		28 611 533 465,92	
Provisions pour fluctuations de sinistralité	801 002 079,74		735 887 157,74	
Provisions pour aléas financiers				
Provisions techniques des contrats en unités de compte	1 581 189 967,83		1 131 703 985,45	
Provisions pour participations aux bénéfices	1 066 862 865,42		938 021 906,28	
Provisions techniques sur placements	22 639 173,04		22 639 173,04	
Autres provisions techniques	413 557 339,37		346 754 387,57	
Ecart de conversion - passif	4 262 241 928,41	-	4 262 241 928,41	-
Augmentation des créances immobilisées et des placements	4 262 241 928,41		4 262 241 928,41	
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques				
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	4 262 241 928,41	3 861 113 882,95	670 384 477,24	670 384 477,24
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	674 048 595,77		674 048 595,77	
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	670 384 477,24		670 384 477,24	
Dettes de passif circulant	3 588 193 332,64	3 190 729 405,71	3 190 729 405,71	3 190 729 405,71
Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	75 539 911,12		75 539 911,12	
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	1 265 478 807,28		870 470 397,38	
Personnel créancier	8 734 193,16		67 523 757,10	
Organismes sociaux créanciers	16 011 142,66		14 839 783,66	
Etat créancier	299 349 662,78		311 620 262,05	
Comptes d'associés créditeurs	109 285,04		109 285,04	
Autres créanciers	1 131 447 066,76		1 107 469 673,66	
Comptes de régularisation-passif	791 523 563,83		707 292 051,34	
Ecart de conversion - passif (éléments circulants)	1 131 447 066,76	-	1 131 447 066,76	-
TRESORERIE	1 211 154,38	-	1 211 154,38	1 263 520,04
Trésorerie-passif	1 211 154,38		1 211 154,38	1 263 520,04
Credits d'escompte				
Credits de trésorerie	1 211 154,38		1 211 154,38	
Banques				
TOTAL GENERAL	56 996 117 823,08	3 521 237 763,44	53 660 118 873,24	53 660 118 873,24

Libellé	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Cessions	Net	Net
1 Primes	6 408 488 322,15	24 711 754,49	6 383 776 567,66	6 248 555 802,97
Primes émises	6 408 488 322,15	24 711 754,49	6 383 776 567,66	6 248 555 802,97
2 Produits techniques d'exploitation	60 627 133,18		60 627 133,18	59 143 569,71
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	47 555 245,40		47 555 245,40	47 265 970,92
Reprises d'exploitation, transferts de charges	13 071 887,78		13 071 887,78	11 877 598,79
3 Prestations et frais	6 675 785 256,87	37 731 316,49	6 638 053 940,38	6 392 157 920,69
Prestations et frais payés	4 163 831 303,21	49 997 479,49	4 113 833 823,72	3 640 624 892,67
Variation des provisions pour sinistres à payer	-27 983 350,48	-977 680,00	-27 005 670,48	-33 489 531,60
Variation des provisions des assurances vie	1 907 213 609,63	-11 288 483,00	1 918 502 092,63	2 652 200 101,85
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	54 398 753,00		54 398 753,00	93 143 495,00
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions techniques des contrats en unités de compte	449 483 982,37		449 483 982,37	-107 960 051,54
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	128 840 959,14		128 840 959,14	147 639 014,31
Variation des autres provisions techniques				
4 Charges techniques d'exploitation	623 090 302,81		623 090 302,81	564 008 995,58
Charges d'acquisition des contrats	418 591 846,67		418 591 846,67	391 052 267,85
Achats consommés de matières et fournitures	3 123 598,82		3 123 598,82	3 364 507,23
Autres charges externes	66 586 995,36		66 586 995,36	55 037 332,32
Impôts et taxes	14 106 460,27		14 106 460,27	12 639 187,00
Charges de personnel	82 345 123,69		82 345 123,69	73 435 355,86
Autres charges d'exploitation	7 671 385,85		7 671 385,85	2 134 176,56
Dotations d'exploitation	30 664 892,15		30 664 892,15	26 346 168,77
5 Produits des placements affectés aux opérations d'assurance.	1 522 488 458,66		1 522 488 458,66	1 220 449 188,30
Revenus des placements	1 121 230 875,51		1 121 230 875,51	974 679 118,47
Gains de change				
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	19 420 797,49		19 420 797,49	18 887 630,27
Profits sur réalisation de placements	241 456 268,92		241 456 268,92	165 409 374,79
Ajustements de VARCUC (1)(plus-values non réalisées)	94 174 417,17		94 174 417,17	54 366 642,01
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	2 330 965,56		2 330 965,56	
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges	43 875 134,01		43 875 134,01	7 106 422,76
6 Charges des placements affectés aux opérations d'assurance	146 263 536,71		146 263 536,71	108 379 752,82
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	19 946 350,49		19 946 350,49	13 881 154,32
Pertes de change				
Amortissement des différences sur prix de remboursement	31 535 396,23		31 535 396,23	32 503 764,22
Pertes sur réalisation de placements	42 932 782,30		42 932 782,30	
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Ajustements de VARCUC(1) (moins-values non réalisées)				
Autres charges de placements				
Dotations sur placement	51 849 007,69		51 849 007,69	61 994 834,28
RESULTAT TECHNIQUE VIE (1+2 - 3 - 4+5 - 6)	546 464 817,61	-13 019 562,00	559 484 379,61	463 601 891,89

Libellé		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Cessions	Net	Net
1	Primes	5 259 843 457,48	933 248 124,21	4 326 595 333,27	3 904 294 924,08
	Primes émises	5 338 585 524,48	979 159 046,21	4 359 426 478,27	3 908 433 931,08
	Variation des provisions pour primes non acquises	78 742 067,00	45 910 922,00	32 831 145,00	4 139 007,00
2	Produits techniques d'exploitation	75 642 154,80		75 642 154,80	76 680 390,72
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation	32 104 306,11		32 104 306,11	33 711 442,06
	Reprises d'exploitation, transferts de charges	43 537 848,69		43 537 848,69	42 968 948,66
3	Prestations et frais	3 384 170 921,95	97 923 402,85	3 286 247 519,10	2 932 995 711,42
	Prestations et frais payés	3 307 287 282,72	349 858 815,85	2 957 428 466,87	2 770 947 448,16
	Variation des provisions pour sinistres à payer	-635 481,57	-137 180 307,00	136 544 825,43	95 052 015,69
	Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	10 716 169,00		10 716 169,00	-8 385 221,00
	Variation des provisions pour aléas financiers				
	Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
	Variation des autres provisions techniques	66 802 951,80	-114 755 106,00	181 558 057,80	75 381 468,57
4	Charges techniques d'exploitation	1 370 399 365,63		1 370 399 365,63	1 279 788 556,76
	Charges d'acquisition des contrats	623 874 021,57		623 874 021,57	558 423 182,69
	Achats consommés de matières et fournitures	10 403 606,19		10 403 606,19	12 171 596,38
	Autres charges externes	221 777 801,11		221 777 801,11	199 105 589,43
	Impôts et taxes	46 983 644,84		46 983 644,84	45 724 105,28
	Charges de personnel	274 262 569,81		274 262 569,81	265 663 127,11
	Autres charges d'exploitation	25 550 681,14		25 550 681,14	7 720 695,44
	Dotations d'exploitation	167 547 040,97		167 547 040,97	190 980 260,42
5	Produits des placements affectés aux opérations d'assurance	663 000 308,16		663 000 308,16	693 956 481,98
	Revenus des placements	487 642 438,92		487 642 438,92	449 604 587,95
	Gains de change	2 640 461,61		2 640 461,61	513 591,95
	Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	1 126 355,11		1 126 355,11	1 126 355,11
	Profits sur réalisation de placements	150 444 070,84		150 444 070,84	10 028 251,46
	Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
	Intérêts et autres produits de placements				443 686,02
	Reprises sur charges de placements ; Transferts de charges	21 146 981,68		21 146 981,68	232 240 009,49
6	Charges des placements affectés aux opérations d'assurance	33 310 137,50		33 310 137,50	26 173 511,71
	Charges d'intérêts				
	Frais de gestion des placements	8 113 941,16		8 113 941,16	5 430 177,89
	Pertes de change	854 670,00		854 670,00	2 291 683,79
	Amortissement des différences sur prix de remboursement	170 745,30		170 745,30	170 745,30
	Pertes sur réalisation de placements				
	Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
	Autres charges de placements	2 711 336,55		2 711 336,55	
	Dotations sur placements	21 459 444,49		21 459 444,49	18 280 904,73
	RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	1 210 605 495,35	835 324 721,36	375 280 773,99	435 974 016,89

Libellé	Opérations		Totaux 31/12/2024	31/12/2023
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
1 Produits non techniques courants	85 332 774,64		85 332 774,64	96 602 557,22
Produits d'exploitation non techniques courants				
Intérêts et autres produits non techniques courants	85 077 658,37		85 077 658,37	70 959 616,47
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir				
Autres produits non techniques courants	255 000,00		255 000,00	278 000,00
Reprises non techniques, transferts de charges	116,27		116,27	25 364 940,75
2 Charges non techniques courantes	127 083 813,23		127 083 813,23	110 199 877,59
Charges d'exploitation non techniques courantes	5 997 764,65		5 997 764,65	8 520 275,34
Charges financières non techniques courantes	2 281 645,77		2 281 645,77	2 971 073,29
Amortissement des différences sur prix de remboursement				
Autres charges non techniques courantes				
Dotations non techniques courantes	118 804 402,81		118 804 402,81	98 708 528,96
Résultat non technique courant (1 - 2)			-41 751 038,59	-13 597 320,37
3 Produits non techniques non courants	51 918 619,54		51 918 619,54	90 003 151,84
Produits des cessions d'immobilisations	1 087,50		1 087,50	3 090,00
Subventions d'équilibre				
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres produits non courants	17 917 532,04		17 917 532,04	61,84
Reprises non courantes, transferts de charges	34 000 000,00		34 000 000,00	90 000 000,00
4 Charges non techniques non courantes	20 965 137,48	8 253 405,71	29 218 543,19	157 922 864,43
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	302 254,17		302 254,17	8 218,75
Subventions accordées				
Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres charges non courantes	19 881 610,56	1 332 471,98	21 214 082,54	101 914 645,68
Dotations non courantes	781 272,75	6 920 933,73	7 702 206,48	56 000 000,00
Résultat non technique non courant (3 - 4)			22 700 076,35	-67 919 712,59
RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)			-19 050 962,24	-81 517 032,96

RECAPITULATION

	31/12/2024	31/12/2023
I RESULTAT TECHNIQUE VIE	559 484 379,61	463 601 891,89
II RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	375 280 773,99	435 974 016,89
III RESULTAT NON TECHNIQUE	-19 050 962,24	-81 517 032,96
IV RESULTAT AVANT IMPOTS	915 714 191,36	818 058 875,82
V IMPOTS SUR LES RESULTATS	129 942 377,00	117 495 688,00
VI RESULTAT NET	785 771 814,36	700 563 187,82

TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	7 966 892 159,50	7 528 148 560,98
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	5 065 237 796,23	4 674 931 796,78
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	137 251 394,18	186 605 709,06
TOTAL DES PRODUITS	13 169 381 349,91	12 389 686 066,82
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	7 407 407 779,90	7 064 546 669,09
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	4 689 957 022,23	4 238 957 779,89
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	156 302 356,42	268 122 742,02
IMPOTS SUR LES RESULTATS	129 942 377,00	117 495 688,00
TOTAL DES CHARGES	12 383 609 535,55	11 689 122 879,00
RESULTAT NET	785 771 814,36	700 563 187,82

I - SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES		Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a-b)	
				emplois (c)	ressources (d)
1	Financement permanent (moins rubrique 16)	6 943 304 412,85	6 680 868 814,29		262 435 598,56
2	Moins Actif immobilisé (moins rubrique 26)	2 845 823 775,27	2 841 855 847,80	3 967 927,47	
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	4 097 480 637,58	3 839 012 966,49		258 467 671,09
4	Provisions techniques nettes de cessions (16 - 32)	43 762 472 019,86	40 876 601 705,96		2 885 870 313,90
5	Placements moins dépôts des réassureurs (26 - 42)	44 316 871 100,59	40 371 630 425,96	3 945 240 674,63	
6	= Besoin en couverture (4 - 5) (B)	-554 399 080,73	504 971 280,00	1 059 370 360,73	
7	Actif circulant (moins rubrique 32)	6 663 162 436,18	7 024 014 585,52		360 852 149,34
8	Moins Passif circulant (moins rubrique 42)	3 593 101 344,22	3 190 729 405,71		402 371 938,51
9	= Besoin de financement (7-8) (C)	3 070 061 091,96	3 833 285 179,81		763 224 087,85
10	Trésorerie nette (actif - passif) = (A+ B - C)	473 020 464,89	510 699 066,68		37 678 601,79

II - FLUX DE TRÉSORERIE

		Exercice	Exercice précédent
	Résultat net	785 771 814,36	700 563 187,82
+	Variation des provisions techniques nettes de cessions	2 885 870 313,90	2 917 720 298,29
-	Variation des frais d'acquisition reportés	5 716 769,00	5 568 764,00
-	Variation des amortissements et provisions (1)	-234 692 819,68	-112 752 776,71
-	Variation des ajustements VARCUC (736 - 636)	94 174 417,17	54 366 642,01
+	+ ou - valeurs provenant de la réévaluation d'éléments d'actif		
-	+ ou - valeurs réalisées sur cessions d'éléments d'actifs	301 166,66	3 090,00
-	Variations des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	239 687 477,18	-256 568 303,13
-	Variation des créances pour espèces ou titres déposées (267)		
-	Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 - 443 à 448)	250 628 357,37	88 741 872,17
-	Autres variations (349 - 449)	8 412 448,24	502 413 874,56
	A - flux d'exploitation	3 307 414 312,32	3 336 510 323,21
-	Acquisitions - cessions d'immeubles (261)	690 156 763,12	764 137 862,12
-	Acquisitions - cessions d'obligations (262)	1 660 743 522,54	1 662 167 960,05
-	Acquisitions - cessions d'actions (263)	1 273 232 355,08	650 502 194,28
-	Autres Acquisitions - cessions du (26)	217 470 832,98	-1 001 946 703,18
-	Autres Acquisitions - cessions (21 22 23 24 25 35)	-990 754 786,99	863 625 656,87
	B - flux net d'investissement	-2 850 848 686,73	-2 938 486 970,14
-	Dividendes versés	490 000 000,00	455 000 000,00
+	Emissions/(remboursement) nets d'emprunts	663 784,20	393 720,00
+	Augmentation/(réduction) de capital et fonds d'établissement		
+	Augmentation/(réduction) d'actions auto-détenues		
-	C - flux de financement	-489 336 215,80	-454 606 280,00
	D - Impact de change (+17- 27-37+47)	-4 908 011,58	
	E -Variation nette de la trésorerie (A + B + C + D)	-37 678 601,79	-56 582 926,93
	F - Trésorerie au 1 ^{er} janvier	510 699 066,68	567 281 993,61
	G - Trésorerie en fin de période (E + F)	473 020 464,89	510 699 066,68

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)

		Exercice	Exercice Précédent
1	Primes acquises (1a - 1b)	11.668.331.779,63	11.163.970.385,59
1a	Primes émises	11.747.073.846,63	11.163.866.959,59
1b	Variation des provisions pour primes non acquises	78.742.067,00	-103.426,00
2	Variation des provisions mathématiques (60311+60317 + 6032 + 6033 + 60261+60267)	1.670.766.219,54	2.417.411.010,55
3	Ajustement VARCUC	-94.174.417,17	-54.366.642,01
4	Charges des prestations (4a + 4b)	7.991.277.597,75	7.024.580.443,04
4a	Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	7.432.125.891,63	6.660.074.566,92
4b	Variation des provisions pour prestations et diverses	559.151.706,12	364.505.876,12
	A - Solde de souscription (Marge brute) (1 - 2- 3 -4)	2.100.462.379,51	1.776.345.574,01
5	Charges d'acquisition	1.042.465.868,24	949.475.450,54
6	Autres charges techniques d'exploitation	951.023.800,20	894.322.101,80
7	Produits techniques d'exploitation	136.269.287,98	135.823.960,43
	B - Charges d'acquisition et de gestion nettes (5 + 6 - 7)	1.857.220.380,46	1.707.973.591,91
	C - Marge d'exploitation (A - B)	243.241.999,05	68.371.982,10
8	Produits nets des placements (73 - 63) (hors ajustement VARCUC)	1.911.740.675,44	1.725.485.763,74
9	Participations aux résultats et charges des intérêts crédités (60115,60316, 60266, 6071)	397.912.361,53	405.259.953,24
	D - Solde financier (8 - 9)	1.513.828.313,91	1.320.225.810,50
	E - Résultat technique brut (C + D)	1.757.070.312,96	1.388.597.792,60
10	Part des réassureurs dans les primes acquises	957.959.878,70	1.011.119.658,54
11	Part des réassureurs dans les prestations payées	399.856.295,34	280.156.692,72
12	Part des réassureurs dans les provisions	-264.201.576,00	241.941.082,00
	F - Solde de réassurance (11 + 12 - 10)	-822.305.159,36	-489.021.883,82
	G - Résultat technique net (E + F)	934.765.153,60	899.575.908,78
13	Résultat non technique courant	-41.751.038,59	-13.597.320,37
14	Résultat non technique non courant	22.700.076,35	-67.919.712,59
	H - Résultat non technique (13 + 14)	-19.050.962,24	-81.517.032,96
	I - Résultat avant impôts (G + H)	915.714.191,36	818.058.875,82
15	Impôts sur les sociétés	129.942.377,00	117.495.688,00
	J - Résultat net (I - 15)	785.771.814,36	700.563.187,82
16	C' - Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)	-579.063.160,31	-420.649.901,72

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

		Exercice	Exercice Précédent
1	Résultat net de l'exercice Bénéfice + Perte -	785.771.814,36	700.563.187,82
2	+ Dotations d'exploitation (1)	198.211.933,12	217.326.429,19
3	+ Dotations sur placements (1)	73.308.452,18	80.275.739,01
4	+ Dotations non techniques courantes	118.804.402,81	98.708.528,96
5	+ Dotations non techniques non courantes	781.272,75	56.000.000,00
6	- Reprises d'exploitation (2)	56.609.736,47	54.846.547,45
7	- Reprises sur placements (2)	65.022.115,69	239.346.432,25
8	- Reprises non techniques courantes	116,27	25.364.940,75
9	- Reprises non techniques non courantes (2) (3)	34.000.000,00	20.000.000,00
10	- Profits provenant de la réévaluation		0
11	+ Pertes provenant de la réévaluation		0
12	- Produits des cessions d'immobilisations	1.087,50	3.090,00
13	+ Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées	302.254,17	8.218,75
	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1.021.547.073,46	813.321.093,28
14	- Distribution de bénéfices	490.000.000,00	455.000.000,00
	= AUTOFINANCEMENT	531.547.073,46	358.321.093,28

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions.

ETAT B4 - TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024)

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'Activité	Capital social	% participation au capital	Prix d'acquisition global	PROVISION	Valeur		Extrait des derniers états de synthèse de la sté émettrice		Produits inscrits au CPC de l'exercice
						comptable nette	Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
I - IMMOBILISATIONS FINANCIERES										
Panorama	Immobilier	98.000.000	100,0%	287.640.805	95.724.675	191.916.129	31/12/2023	21.640.328	5.835.882	-
WAA Nvle Sénégal	Assurance	66.740.000	100,0%	117.538.166	-	117.538.166	31/12/2023	23.974.321	18.521.395	-
PRO ASSUR SA	Assurance	83.425.000	65,0%	58.228.798	6.888.436	51.340.362	31/12/2023	46.531.226	4.634.646	-
WAA Nvle Côte d'Ivoire	Assurance	66.740.000	100,0%	83.056.908	-	83.056.908	31/12/2023	44.758.588	2.416.173	-
Wafaa Life Insurance Egypt	Assurance	146.702.057	99,9%	146.555.355	50.084.257	96.471.099	31/12/2023	20.524.847	10.355.940	-
WAFa ASSURANCE REAL ESTATE INVESTMENT	Immobilier	137.800.000	100,0%	137.800.000	-	137.800.000	31/12/2023	133.728.480	1.067.754	-
WAFa ASSURANCE REAL ESTATE MANAGEMENT	Immobilier	300.000	100,0%	300.000	-	300.000	31/12/2023	122.455	65.140	-
WAA Vie GABON	Assurance	300.000	100,0%	63.271.622	-	63.271.622	31/12/2023	-	-	-
WAFa ASSURANCE IMMO INVEST	Immobilier	300.000	100,0%	300.000	-	300.000	31/12/2023	-	-	-
WAFa ASSURANCE Movie Theater Company	Immobilier	300.000	100,0%	300.000	-	300.000	31/12/2023	-	-	-
Wafaa Takaful	Assurance	50.000.000	100,0%	50.000.000	-	50.000.000	31/12/2023	39.003.644	2.425.393	-
TOTAL				944.991.653	152.697.368	792.294.285				
II - PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE										
WAA Vie Sénégal	Assurance	50.055.000	100,0%	50.383.025	-	50.383.025	31/12/2023	121.079.621	21.779.547	-
WAA Vie Cameroun	Assurance	76.110.296	97,5%	72.448.984	-	72.448.984	31/12/2023	92.521.017	6.860.061	-
WAA Vie Côte d'Ivoire	Assurance	58.397.500	100,0%	58.406.206	-	58.406.206	31/12/2023	157.243.931	34.948.219	-
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurances	32.233.000	55,0%	64.483.528	-	64.483.528	31/12/2023	227.598.273	42.548.840	-
AFRICA RE	Assurances	2.841.052.915	0,2%	4.934.106	-	4.934.106	31/12/2023	10.354.328.905	2.354.163.949	-
Inter Mutuelle Assistance	Assistance	50.000.000	32,5%	16.249.800	-	16.249.800	31/12/2023	245.013.045	52.368.842	-
RMA WATANIVA	Assurances	1.796.170.800	0,8%	58.917.202	-	58.917.202	31/12/2023	6.057.673.427	950.182.262	-
C.A.T.	Assurances	162.656.000	9,1%	14.747.600	-	14.747.600	31/12/2023	784.370.414	179.300.884	-
STE DES SELS DE MOHAMEDIA	Mines	53.300.000	24,5%	160.475.011	1.850.976	158.624.025	31/12/2023	128.004.823	36.032.894	-
TOTAL				501.045.452	1.850.976	499.194.477				40.950.457

ELEMENTS D'ACTIF	Valeur Brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins value latente
Terrains	347.069.136	347.069.136	347.069.136	0
Constructions	755.339.894	284.299.658	284.299.658	0
Parts et actions de sociétés immobilières	288.360.805	192.416.129	192.416.129	0
Autres placements immobiliers	2.464.088.861	2.464.088.861	2.464.088.861	0
Placements immobiliers en cours	18.607.633	18.607.633	18.607.633	0
Total placements immobiliers	3.873.466.328	3.306.481.417	3.306.481.417	0
Obligations d'Etat				
Bons du trésor	14.171.855.041	14.106.715.215	14.106.715.215	0
Obligations garanties par l'Etat				0
Titres hypothécaires (6)	319.869.794	319.869.794	319.869.794	0
Titres de créances négociables	446.700.000	446.700.000	446.700.000	0
Titres de créances échues	100.000.000	0		0
Autres obligations et bons	3.891.408.703	3.777.165.834	3.777.165.834	0
Total Obligations, bons et titres de créances négociables	18.929.833.538	18.650.450.843	18.650.450.843	0
Titres de participations	1.158.396.301	1.099.572.633	1.557.542.622	457.969.990
Actions cotées (1)	9.667.125.073	9.518.429.322	14.712.939.375	5.194.510.054
OPCVM Obligataires	4.760.496.354	4.760.496.354	5.442.391.686	681.895.333
OPCVM Actions		0		0
OPCVM Divers (5)	2.795.617.008	2.795.617.008	3.965.427.652	1.169.810.643
Autres actions et parts sociales (2)	4.240.591.211	4.053.007.759	4.586.912.873	533.905.114
		0		
Total actions et titres de participation	22.622.225.947	22.227.123.075	30.265.214.209	8.038.091.134
Prêts en première hypothèque	17.757.988	13.410.548	13.410.548	0
Avances sur polices Vie	634.889.885	634.889.885	634.889.885	0
Prêts nantis par des obligations	4.044.556	1.369	1.369	0
Autres prêts (3)	538.496.007	487.648.323	487.648.323	0
Total prêts et créances immobilisés	1.195.188.437	1.135.950.125	1.135.950.125	0
Dépôts à terme	0	0	0	0
OPCVM monétaires	1.116.934.537	1.116.934.537	1.133.068.909	16.134.371
Autres dépôts*	37.754.858	37.754.858	37.754.858	0
Valeurs remises aux cédantes				
Créances pour espèces remises aux cédantes				
Total Dépôts	1.154.689.395	1.154.689.395	1.170.823.767	16.134.371
	0	0	0	0
Obligations et bons	0	0	0	0
Actions et parts autres que les OPCVM	0	0	0	0
Parts et actions OPCVM	1.581.187.929	1.581.187.929	1.581.187.929	0
Parts et actions autres OPCVM	0	0	0	0
Autres placements	0	0	0	0
Total Placements unités de comptes	1.581.187.929	1.581.187.929	1.581.187.929	0
TOTAL	49.356.591.573	48.055.882.785	56.110.108.290	8.054.225.506

I - PROVISIONS TECHNIQUES

NATURE	Montant au début de l'exercice		Cessions	Net	Variations de l'exercice		Cessions	Net	Montant à la fin de l'exercice		Cessions	Net
	Brut	Net			Brut	Net			Brut	Net		
Provisions pour primes non acquises	936.159.459		208.965.563	727.193.896	78.742.067		45.910.922	32.831.145	1.014.901.526		25.487.6485	760.025.041
Provisions pour sinistres à payer	10.394.173.121		1.458.087.377	8.936.085.744	28.618.832		138.157.987	109.539.155	10.365.554.289		1.319.929.390	9.045.624.899
Provisions des assurances vie (applications ci-dessous)	28.611.533.467		446.526.862	28.165.006.605	1.907.213.610		11.288.483	1.918.502.093	30.518.747.078		435.238.379	30.083.508.699
Provision pour fluctuations de sinistralité	735.887.158			735.887.158	65.114.922			65.114.922	801.002.080			801.002.080
Provisions pour aléas financiers												
Provisions des contrats en unités de compte	1.131.703.985			1.131.703.985	449.483.982			449.483.982	1.581.187.968			1.581.187.968
Provisions pour participations aux bénéfices	938.021.906			938.021.906	128.840.959			128.840.959	1.066.862.865			1.066.862.865
Provisions sur placements	22.639.173			22.639.173					22.639.173			22.639.173
Autres provisions techniques	346.754.388		126.691.148	220.063.240	66.802.952		-114.755.106	181.558.058	413.557.339		11.936.042	401.621.297
TOTAL	43.116.872.657		2.240.270.950	40.876.601.707	2.667.579.660		-218.290.654	2.885.870.314	45.784.452.318		2.021.980.296	43.762.472.022

II - AUTRES PROVISIONS

NATURE	Montant		DOTATIONS	financières	non courantes	REPRISES	financières		non courantes	Montant à la fin de l'exercice
	au début de l'exercice	D'exploitation					D'exploitation	non courantes		
1 - Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	606.376.278		5.465.336	100.780.103			61.030.643			651.591.074
2 - Provisions réglementées										
3 - Provisions durables pour risques et charges										
SOUS TOTAL (A)	606.376.278		5.465.336	100.780.103			61.030.643			651.591.074
4 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	1.617.783.229		75.421.691							1.693.204.920
5 - Autres provisions pour risques et charges										
6 - Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie										
SOUS TOTAL (B)	1.617.783.229		75.421.691							1.693.204.920
TOTAL (A+B)	2.224.159.507		80.887.028	100.780.103			61.030.643			2.344.795.994

ETAT B6 - TABLEAU DES CREANCES

(EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2024)

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
* Immobilisations financières								
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	801.045.521,58	801.045.521,58						
* Placements affectés aux opérations d'assurance								
- Obligations et bons et TCN	18.373.485.766,81	16.216.827.678,76	2.056.658.088,05	100.000.000,00	237.300.509,47	13.573.872.836,46	1.500.000.000,00	
- Prêts et effets assimilés	832.174.659,55	832.174.659,55						104.295.676,57
- Créances pour dépôts auprès des cédantes	0,00		0,00					
	20.006.705.947,94	17.850.047.859,89	2.056.658.088,05	100.000.000,00	237.300.509,47	13.573.872.836,46	1.500.000.000,00	104.295.676,57
DE L'ACTIF CIRCULANT								
- Part des réassureurs dans les provisions techniques	2.021.980.296,00		2.021.980.296,00					
- Cessionnaires et comptes rattachés	245.018.963,62		245.018.963,62					
- Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	4.618.866.501,45		4.618.866.501,45					
- Personnel	1.830.474,26		1.830.474,26					
- Etat	724.943.151,60		724.943.151,60			724.943.151,60		
- Comptes d'associés	0,00							
- Autres débiteurs	1.243.106.151,89		1.243.106.151,89					
- Comptes de régularisation-actif	728.127.440,73		728.127.440,73					
	9.583.872.979,55	0,00	9.583.872.979,55	0,00	0,00	724.943.151,60	0,00	0,00
TOTAL	29.590.578.927,49	17.850.047.859,89	11.640.531.067,60	100.000.000,00	237.300.509,47	14.298.815.988,06	1.500.000.000,00	104.295.676,57

ETAT B7 - TABLEAU DES DETTES

(31/12/2024)

DETTES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	4.390.074,12	4.390.074,12	0,00					
	4.390.074,12	4.390.074,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DES AUTRES PASSIFS CIRCULANTS								
- Dettes pour dépôts des réassurances	674.048.595,77		674.048.595,77					
- Cessionnaires et comptes rattachés	75.539.911,12		75.539.911,12					
- Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	1.265.478.507,29		1.265.478.507,29					
- Personnel	8.734.193,16		8.734.193,16					
- Organismes sociaux	16.011.142,66		16.011.142,66					
- Etat	299.349.662,78		299.349.662,78			299.349.662,78		
- Comptes d'associés	109.285,04		109.285,04				109.285,04	
- Autres créanciers	1.131.447.066,76		1.131.447.066,76					
- Comptes de régularisation-passif	791.523.563,83		791.523.563,83					
	4.262.241.928,41	0,00	4.262.241.928,41	0,00	0,00	299.349.662,78	109.285,04	0,00
TOTAL	4.266.632.002,53	4.390.074,12	4.262.241.928,41	0,00	0,00	299.349.662,78	109.285,04	0,00

ETAT B8 - TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REÇUES

TABLEAU I - SURETES REELLES DONNEES

AU 31/12/2024

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture

TABLEAU I - SURETES REELLES RECUS

AU 31/12/2023

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Prêts hypothécaires	30.920.734,17	HYPOTEQUE		IMMOBILIER	18.113.967,90
Prêts nantis	7.789.209,77			FINANCE	4.044.556,27

ETAT B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (AU 31/12/2024)

ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions - Valeurs remises aux cédantes - Autres engagements donnés		
TOTAL (1) (1) dont engagements à l'égard d'E/se liées	0,00	0,00

ENGAGEMENTS RECUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions - Valeurs remises par les réassureurs - Autres engagements reçus		
TOTAL	0,00	0,00

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

Nature des Changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II - Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

ACTIF (en KDH)	31/12/2024	31/12/2023
Ecarts d'acquisition	4 658	4 658
Autres actifs incorporels	150 757	135 746
Actifs incorporels	155 415	140 404
Immobilier de placement	1 275 146	1 212 895
Placements financiers	57 645 686	51 690 910
Placements liés à des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 581 188	1 131 704
Investissements dans les entreprises associées ou co-entreprises		
Placements des activités d'assurance	60 502 020	54 035 509
Part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	2 170 995	2 375 559
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	243 757	243 861
Participation aux bénéfices différée active	2 819	2 862
Impôts différés actifs	16 345	30 342
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	3 471 813	2 852 983
Créances nées d'opérations de réassurance cédée	344 108	269 175
Créances d'impôt exigible	785 507	749 191
Autres créances	3 487 203	2 996 228
Autres actifs	8 351 552	7 144 643
Actifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 036 590	1 018 860
Total Actif	72 216 572	64 714 974

PASSIF (en KDH)	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	350 000	350 000
Primes d'émission, de fusion et d'apport	0	0
Réserves consolidées	9 776 663	8 212 005
Résultat net consolidé - Part Du Groupe	853 761	670 499
Capitaux propres-part du groupe	10 980 425	9 232 504
Participations ne donnant pas le contrôle	297 093	276 585
Capitaux propres	11 277 518	9 509 089
Dettes de financement	110	3 836
Provisions pour risques et charges	209 941	151 291
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	48 424 372	45 876 087
Passifs relatifs à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 581 188	1 131 704
Participation aux bénéfices différée passive	3 242 403	1 656 075
Passifs techniques	53 247 962	48 663 866
Impôts différés passifs	2 255 336	1 215 654
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	1 415 674	969 153
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	876 748	899 675
Dettes d'impôt exigible	722 511	761 803
Dettes financières représentées par des titres	110 710	517 768
Autres dettes	2 100 062	2 022 839
Autres passifs	5 225 705	5 171 238
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées		
Total Passif	72 216 572	64 714 974

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en KDH)	31/12/2024	31/12/2023
Primes émises	13 067 306	12 724 122
Variations des primes non acquises	-99 813	-29 866
Primes acquises	12 967 493	12 694 256
Produit des autres activités	70 252	74 229
Produits nets des placements	2 064 603	1 654 487
Plus ou moins-values réalisées et variation de la juste valeur des placements comptabilisés à la JV par résultat	94 174	54 367
<i>Dont la variation de juste valeur des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré</i>	94 174	54 367
Variation des amortissements et provisions sur placements	-92 273	-174 304
Résultat net de placement	2 066 504	1 534 551
Charges techniques des activités d'assurance	-10 706 272	-10 716 031
Résultat net des cessions en réassurance	-876 943	-535 539
Frais d'acquisition des contrats	-1 225 735	-1 081 383
Charges générales d'exploitation	-1 136 184	-1 111 998
Autres produits et charges opérationnels	24 622	43 930
Résultat opérationnel	1 183 737	902 014
Charges liées aux dettes de financement		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		
Impôts sur les résultats	-278 918	-175 238
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		
Résultat net consolidé	904 819	726 776
Part du groupe	853 761	670 499
Participations ne donnant pas le contrôle	51 058	56 277
Résultat net par action (en MAD)	244	192

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en KDH)	Exercice 2024.12	Exercice 2023.12
Résultat net de l'ensemble consolidé	904 819	726 776
Autres éléments du résultat global		
Incidence des écarts de conversion	-24 839	-19 494
Réserves de conversion groupe	-23 210	-14 836
Réserves de conversion hors groupe	-1 629	-4 658
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	2 421 013	1 568 161
Effet d'impôts sur les éléments çï-dessus	-967 976	-628 093
Éléments recyclables en résultat	1 428 198	920 574
Écarts actuariaux sur les obligations des régimes à prestations définies	-47 281	
Effet d'impôts sur les éléments çï-dessus	18 913	
Éléments non recyclables en résultat	-28 369	
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	1 399 830	920 574
Résultat global de l'ensemble consolidé	2 304 649	1 647 350
Dont intérêts minoritaires	55 776	47 390
Dont Résultat global net - Part du Groupe	2 248 872	1 599 960

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital social et primes d'émission	Réserves non distribuées	Réserve de conversion	Réserves de réévaluation	Écarts actuariaux	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation à l'ouverture de l'exercice 2023.12	350 000	6 378 861	16 726	1 310 955		8 056 543	260 873	8 317 416
Ajustement de la situation d'ouverture								
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2023.12	350 000	6 378 861	16 726	1 310 955	0	8 056 543	260 873	8 317 416
Résultat de la période		670 499				670 499	56 277	726 776
Autres éléments du résultat global		60	-14 836	944 236		929 460	-8 887	920 574
Total des pertes et profits de la période		670 559	-14 836	944 236	0	1 599 959	47 390	1 647 350
Dividendes versés		-455 445				-455 445	-12 150	-467 595
Augmentation de capital		-						
Diminution de capital		-						
Variation de périmètre	0	-10 042				-10 042	-18 181	-28 223
Autres variations	0	41 489	0	0	0	41 489	-1 347	40 142
Situation à la clôture de l'exercice 2023.12	350 000	6 625 422	1 891	2 255 191	0	9 232 504	276 585	9 509 089
Situation à l'ouverture de l'exercice 2024.12	350 000	6 625 422	1 891	2 255 191		9 232 504	276 585	9 509 089
Ajustement de la situation d'ouverture								
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2024.12	350 000	6 625 422	1 891	2 255 191	0	9 232 504	276 585	9 509 089
Résultat de la période		853 762				853 762	51 058	904 820
Autres éléments du résultat global		0	-23 210	1 446 690	-28 369	1 395 111	4 718	1 399 830
Total des pertes et profits de la période		853 762	-23 210	1 446 690	-28 369	2 248 873	55 776	2 304 650
Dividendes versés		-490 000				-490 000	-32 619	-522 619
Augmentation de capital		-						
Diminution de capital		-						
Variation de périmètre		-						
Autres variations	0	-10 953	0	0	0	-10 952	-2 649	-13 601
Situation à la clôture de l'exercice 2024.12	350 000	6 978 231	-21 319	3 701 881	-28 369	10 980 425	297 093	11 277 518

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Tableau de flux de trésorerie consolidé	Exercice 2024.12	Exercice 2023.12
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt	1 183 738	902 010
Ajustements :		
Dotations et reprises aux amortissements	96 083	103 574
Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs financiers	3 136 205	3 705 330
Variation des frais d'acquisitions reportés	-10 284	-9 975
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	65 586	140 792
Dotations nettes aux autres provisions	18 630	3 445
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur par resultat)	0	0
Corrections des éléments inclus dans le résultat sans impact sur les flux de trésorerie	3 306 220	3 943 165
Plus ou moins values nettes sur cessions	-90 624	74 333
Charges liées aux dettes de financement	9 022	11 434
Reclassement des opérations de financement et d'investissement	-81 603	85 767
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	58 820	-9 164
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-329 418	-200 194
Variation des autres actifs et passifs	-762 735	-472 981
Charge d'impôt de l'exercice	-238 058	-203 841
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	3 136 964	4 044 762
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise		-39 576
Cessions et remboursement des obligations	781 589	1 473 921
Cessions des actions et des opcv	1 269 360	16 298 431
Acquisitions des obligations	-386 956	-2 130 756
Acquisitions des actions et des opcv	-4 052 720	-18 926 031
Acquisition des immeubles	-90 698	-36 683
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	1	0
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-110 081	-210 545
Intérêts payés sur dettes de financement	-9 022	-11 434
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-2 598 527	-3 582 672
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-490 000	-455 445
Dividendes payés aux minoritaires	-32 619	-12 150
Variation de capital		
Transactions entre actionnaires (acq / cess)		11 353
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	8 850	77 659
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières		
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-513 769	-378 584
Incidence de la variation des taux de change	-14 497	-12 645
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de la trésorerie	10 171	70 860
Trésorerie d'ouverture	1 017 596	946 736
Trésorerie de clôture	1 027 766	1 017 596
Variation de la trésorerie	10 171	70 860

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**Note 1 : Principes et méthodes**

Wafa Assurance SA est une société anonyme, filiale du groupe Al Mada et du groupe Attijariwafa bank. Elle est domiciliée au Maroc et son siège social est situé au 1, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca.

Le groupe Wafa Assurance a pour principales activités : l'assurance de personnes, de professionnels et d'entreprises.

Les états financiers consolidés de Wafa Assurance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 portent sur la société Wafa Assurance SA et ses filiales, et sur les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint le cas échéant (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration du 13 mars 2025.

1.1 Référentiel comptable de consolidation

Au 31 décembre 2024, le Groupe Wafa Assurance applique le « référentiel comptable transitoire de consolidation » pour l'établissement des comptes consolidés. Ce référentiel correspond aux normes IFRS dont l'application était obligatoire au 31 décembre 2022, telles qu'adoptées par l'UE et appliquées par le groupe Wafa Assurance pour l'exercice 2022. L'application du référentiel transitoire de consolidation implique la poursuite de l'application en 2024 des normes IFRS 4 et IAS 39, en lieu et place respectivement des normes IFRS 17 et IFRS 9, conformément à l'avis n° 26 du Conseil National de la Comptabilité et tel qu'autorisé par l'ACAPS en date du 4 Août 2023, et ce jusqu'à l'adoption de la norme IFRS 17 par les compagnies d'assurance au Maroc.

1.2 Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Wafa Assurance et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, Wafa Assurance dispose du contrôle ou d'une influence notable.

Conformément aux normes comptables internationales, toutes les entités contrôlées, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif sur une entité est présumé exister lorsque Wafa Assurance est exposée ou a droit aux rendements variables résultant de son implication dans l'entité et si le pouvoir qu'elle détient sur cette dernière lui permet d'influer sur ces rendements.

Le contrôle d'une entité structurée ne s'apprécie pas sur la base du pourcentage des droits de vote qui n'ont, par nature, pas d'incidence sur les rendements de l'entité. L'analyse du contrôle tient compte des accords contractuels, mais également d'autres facteurs.

Lorsqu'il existe un mandat de gestion, l'étendue du pouvoir décisionnel relatif à la délégation de pouvoir au gérant ainsi que les rémunérations auxquelles donnent droit les accords contractuels sont analysées afin de déterminer si le gérant agit en tant qu'agent (pouvoir délégué) ou principal (pour son propre compte).

Le contrôle conjoint s'exerce lorsqu'il existe un partage contractuel du contrôle sur une activité économique. Les décisions affectant les activités pertinentes de l'entité requièrent l'unanimité des parties partageant le contrôle.

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle.

Au 31 décembre 2024, les entités contrôlées par le groupe sont consolidées par intégration globale.

Au cas par cas, Wafa Assurance applique l'exemption prévue au paragraphe 18 d'IAS 28 lorsqu'une participation, dans laquelle elle exerce une influence notable, est détenue au regard de contrats participatifs.

Wafa Assurance apprécie également le champ de consolidation des filiales détenues en fonction de leur caractère significatif ou non.

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse un des seuils suivants :

- Le total bilan de la filiale est supérieur à %0,5 du total bilan consolidé ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à %0,5 de la situation nette consolidée ;
- Le chiffre d'affaires de la filiale est supérieur à %0,5 du chiffre d'affaires consolidés.

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère qualitatif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour Wafa Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas le seuil de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

1.3 Règles et méthodes d'évaluation

1.3.1. Passifs techniques

CLASSIFICATION DES CONTRATS

Les contrats dont les principes de comptabilisation et d'évaluation relèvent de la norme IFRS 4 incluent:

- Les contrats d'assurance comportant un aléa pour l'assuré. Cette catégorie recouvre les contrats de prévoyance, retraite, dommages aux biens et les contrats d'épargne en unités de compte avec garantie plancher ;
- Les contrats financiers émis par l'assureur comportant un élément de participation aux bénéfices (PB) discrétionnaire
- Les contrats financiers relevant de la norme IAS 39 correspondent aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire : contrats d'épargne en unités de compte sans support dirham et sans garantie plancher.

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance et qui ne sont pas non plus des contrats financiers relèvent :

- soit de la norme IFRS 15 s'ils correspondent à une prestation de services ;
- soit de la norme IAS 19 pour les contrats souscrits dans le cadre d'un engagement social du groupe envers ses salariés.

a. Contrats d'assurance et contrats financiers avec PB discrétionnaire

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes comptables appliqués par le groupe Wafa Assurance, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 et relatives à la comptabilité reflet et au test de suffisance des passifs.

Les engagements font l'objet de ce test pour vérifier si les passifs d'assurance, nets d'actifs d'assurance (participation aux bénéfices différées active, et autres actifs incorporels liés à l'assurance) sont suffisants, par comparaison avec la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance et d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

a.1. Contrats d'assurance

Les contrats en vertu desquels la Compagnie accepte un risque d'assurance significatif de la part d'un tiers (l'assuré) en acceptant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire, si un événement futur incertain déterminé (l'événement assuré) a des conséquences défavorables pour le titulaire ou un autre bénéficiaire, sont classés dans la catégorie des contrats d'assurance.

Un risque d'assurance se définit comme un risque autre que financier, le risque financier correspondant lui-même à un risque de variation potentielle future d'un taux d'intérêt, cours d'une valeur mobilière, cours d'une matière première, taux de change ou d'une autre variable non financière dès lors que celle-ci n'est pas spécifique à l'une des parties au contrat (il s'agirait sinon d'un risque d'assurance).

- Les principaux risques d'assurance portent sur la mortalité, la longévité, la morbidité, l'incapacité, la santé, ou encore sur la responsabilité civile et les dommages aux biens.

a.2. Contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaires

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif sont classés dans la catégorie des contrats financiers lorsqu'ils créent un actif ou un passif financier.

Ils sont qualifiés de contrat financier avec participation aux bénéfices discrétionnaire dès lors qu'il existe un droit pour le titulaire d'un contrat d'obtenir en raison de dispositions contractuelles et/ou réglementaires, en supplément des éléments garantis, des bénéfices additionnels.

- Les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire recouvrent principalement les contrats d'épargne en dirhams.

a.3. Contrats hybrides

En application des règles normatives, notamment IFRS 4, les composantes des contrats dits multi-supports émis par le groupe ne sont pas séparées et sont traités dans le cadre des contrats d'assurance.

b. Contrats d'investissement (IAS 39)

Les contrats financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur. Les chargements sur primes sont comptabilisés dans le poste produits des autres activités.

Les contrats financiers en unités de compte sont valorisés ultérieurement à la juste valeur, avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat.

Les évaluations ultérieures des contrats d'investissement en unités monétaires sont effectuées à la juste valeur qui correspond à la valeur de rachat par le souscripteur.

COMPTABILISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT COMPORTANT UNE CLAUSE DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DISCRÉTIONNAIRE

Comme l'autorise IFRS 4, les contrats d'assurance et les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes retenus par Wafa Assurance en application des normes locales, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 au titre des provisions d'égalisation, de la comptabilité reflet et du test de suffisance des passifs.

c. Passifs techniques des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation discrétionnaire

c.1. Assurance non-vie

Les provisions techniques des contrats d'assurance non-vie comportent :

- les provisions de sinistres, permettant de couvrir le coût total des sinistres survenus et restant à régler ;
- les provisions relatives à l'acquisition des primes (principalement les provisions pour primes non acquises), permettant de reconnaître dans le résultat d'un exercice les primes relatives aux risques réellement couverts au cours de cet exercice et donc de reporter la part des primes émises au cours de l'exercice qui concerne une période de couverture des risques postérieure à l'exercice en cours.

Les provisions de sinistres résultent d'une part d'une évaluation dossier par dossier des sinistres déclarés mais non payés, et d'autre part d'une estimation des sinistres tardifs. Ces provisions sont minorées des recours. Les provisions pour sinistres tardifs (Incurred But Not Reported – IBNR) correspondent à une estimation de la charge des sinistres survenus sur l'exercice mais non encore déclarés et, le cas échéant, à une évaluation complémentaire de la provision déterminée dossier par dossier. Leur détermination résulte d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel aux jugements d'experts pour estimer la charge à l'ultime.

c.2. Assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaires

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance vie ou des contrats financiers avec participation discrétionnaire correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré. Les provisions sont calculées en utilisant des méthodes actuarielles qui incluent des hypothèses portant sur les primes, la performance des actifs financiers, les taux de rachat des contrats et l'évolution des frais généraux. Dans le cas particulier des contrats en unités de compte, la valeur de l'épargne comptabilisée au passif repose sur la valeur des actifs financiers (les unités de compte) détenus en représentation des contrats. Les revalorisations des actifs et des passifs des contrats en unités de compte sont constatées en résultat où elles se neutralisent.

Lorsque les chargements sur primes, sur encours ou les prélèvements sur les produits financiers s'avèrent insuffisants pour couvrir les charges de gestion futures, Wafa Assurance enregistre une provision de gestion.

Enfin, une provision pour participation aux bénéfices est comptabilisée lorsqu'une rémunération excédant le minimum garanti est affectée, contractuellement ou réglementairement, aux assurés ou aux souscripteurs de contrats individuels ou collectifs et ne leur a pas été distribuée au cours de la période. Cette provision est, le cas échéant, complétée de la participation aux bénéfices différée qui résulte de l'application du principe de la comptabilité reflet.

d. Application de la comptabilité reflet et participation aux bénéfices différées

Les contrats d'assurance ou d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une "comptabilité reflet" (shadow accounting) conformément à l'option offerte par IFRS 4. Cette comptabilité reflet consiste à enregistrer dans un poste de participation aux bénéfices différée la part des revalorisations positives ou négatives des actifs financiers adossés à ces contrats qui, potentiellement, reviennent aux assurés.

Cette participation aux bénéfices différée est comptabilisée au passif (passifs techniques des contrats) ou à l'actif, selon les mêmes modalités que le sous-jacent : en contrepartie du résultat ou des autres éléments du résultat global.

La provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée en appliquant aux montants des réévaluations de l'actif les taux de participation estimés sur la base des clauses de participation aux bénéfices réglementaires et contractuelles et de la politique de distribution de la compagnie.

En cas de moins-value latente nette, une participation différée active n'est enregistrée que si son imputation, par entité, sur des participations futures est fortement probable.

e. Test de suffisance des passifs

Wafa Assurance s'assure à chaque arrêté que les passifs des contrats d'assurance et des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire comptabilisés (nets des frais d'acquisition reportés correspondants et des immobilisations incorporelles liées) sont suffisants au regard de leurs flux de trésorerie futurs estimés.

Le test de suffisance des passifs à appliquer pour cette vérification doit respecter au minimum les critères suivants définis par la norme :

- prise en compte de l'ensemble des flux de trésorerie futurs contractuels y compris les frais de gestion associés, les commissions ainsi que les options et garanties implicites de ces contrats ;
- si le test fait apparaître une insuffisance, celle-ci est intégralement provisionnée avec incidence en résultat.

En outre, lorsqu'une provision pour insuffisance de prime est comptabilisée dans les comptes locaux (provision pour risque en cours), celle-ci est conservée dans les comptes consolidés.

1.3.2. Revenus des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation discrétionnaire

Primes

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats d'assurance vie et d'investissement avec participation discrétionnaire correspond aux primes des contrats en vigueur durant l'exercice, nettes d'annulation et corrigées des primes à émettre pour la part acquise à des exercices ultérieurs.

Le chiffre d'affaires des contrats d'assurance non-vie correspond aux primes émises hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler. Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises constituent les primes acquises.

Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- les variations des provisions techniques ;
- l'ensemble des frais supportés dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Les charges des prestations des contrats d'assurance non-vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

1.3.3. Placements des activités d'assurance

a. Classification

Les actifs financiers sont classés dans une des quatre catégories suivantes:

- Les actifs à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat, qui regroupent les actifs financiers en représentation des contrats en unités de compte. Le Groupe n'a pas désigné à la première comptabilisation par option des titres à la juste valeur par résultat.

- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance (dits HTM « Held-To-Maturity ») qui correspondent aux titres que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur remboursement ou leur échéance. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe au 31 décembre 2024.
- Les prêts et créances recouvrent les actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et autres que ceux qui sont classés parmi les actifs détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente.
- Les actifs disponibles à la vente (dits AFS « Available-For-Sale ») sont ceux que l'entreprise n'a pas l'intention manifeste de céder mais qu'elle pourra être amenée à vendre pour répondre par exemple à des besoins de liquidité. Ils regroupent les actifs financiers qui ne sont pas classés dans les autres catégories.

b. Méthode d'évaluation

Les actifs disponibles à la vente ainsi que les actifs en juste valeur avec variation de juste valeur par résultat sont valorisés ultérieurement à la juste valeur.

La variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente sur la période est enregistrée directement en capitaux propres en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (principe de la comptabilité reflet).

La variation de juste valeur des actifs en juste valeur par résultat est constatée dans le compte de résultat en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (principe de la comptabilité reflet).

Les prêts et créances et les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti.

Le groupe Wafa Assurance distingue trois catégories d'instruments financiers :

Catégorie 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif.

Catégorie 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation standards reposant sur des paramètres principalement observables.

Catégorie 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant principalement sur des paramètres inobservables.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se présentent par catégorie de juste valeur comme suit :

Catégorie IAS 39	Nature d'actifs	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31/12/2024
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	30.357.460			30.357.460
	Actions et autres titres à revenu variable	18.599.989	8.303.483		26.903.471
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1.581.188			1.581.188
	Total	50.538.636	8.303.483		58.842.119

Catégorie IAS 39	Nature d'actifs	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31/12/2023
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	26 924 533			26 924 533
	Actions et autres titres à revenu variable	16 784 746	7 575 327		24 360 072
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 131 704			1 131 704
	Total	44 840 982	7 575 327	0	52 416 309

c. Modalités de dépréciation

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par résultat sont soumis à un test de dépréciation à chaque date d'arrêté des comptes.

c.1. Actifs comptabilisés au coût amorti et instruments de dette disponibles à la vente

Pour les obligations détenues jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente, une dépréciation fondée sur la juste valeur est enregistrée au compte de résultat s'il est probable que les flux de trésorerie ne seront pas pleinement recouverts du fait de l'existence d'une ou plusieurs indications objectives de dépréciation. Pour cela, le Groupe considère divers facteurs (occurrence d'un événement de crédit, faillite de l'entité de référence, défaut de paiement et restructuration, observation de difficultés financières significatives de la contrepartie, concessions significatives consenties au profit de l'emprunteur, etc.).

c.2. Instruments de capitaux propres disponibles à la vente

Le groupe Wafa Assurance détermine à chaque arrêté pour les instruments de capitaux propres disponibles à la vente s'il existe une indication objective de dépréciation caractérisée par :

- **une moins-value latente prolongée** : une juste valeur inférieure au coût d'acquisition depuis plus de 12 mois; ou
- **une moins-value latente significative** : une juste valeur inférieure de plus de 30 % du coût moyen d'acquisition de l'instrument à la date d'arrêté.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, la moins-value latente cumulée comptabilisée jusqu'ici directement en capitaux propres est enregistrée automatiquement en résultat.

1.3.4. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou construction) détenu par le groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option prévue par IAS 40, le groupe a choisi le modèle d'évaluation au coût pour ses immeubles, à l'exception des immeubles supports de contrats en unités de compte, qui sont évalués à la juste valeur.

À chaque date de clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit le groupe à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné, déterminée selon l'expertise à laquelle procède le groupe Wafa Assurance pour son patrimoine immobilier.

Note 2 : Extrait de notes annexes

1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Activité	% de contrôle Déc-2024	% d'intérêt Déc-2024	Méthode de consolidation	% de contrôle Déc-2023	% d'intérêt Déc-2023	Méthode de consolidation
Wafa Assurance	Maroc	Assurance	-	100%	Mère	-	100%	Mère
Wafa Ima Assistance	Maroc	Assurance - Assistance	65%	33%	IG	65%	33%	IG
Attijari Assurance	Tunisie	Assurance	57%	55%	IG	57%	55%	IG
Wafa Assurance vie Sénégal	Sénégal	Assurance	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Wafa Assurance vie Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	Assurance	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Wafa Assurance vie Cameroun	Cameroun	Assurance	98%	98%	IG	98%	98%	IG
Wafa Assurance Non Vie Sénégal	Sénégal	Assurance	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Wafa Assurance Non Vie Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	Assurance	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Pro Assur S.A Cameroun	Cameroun	Assurance	65%	65%	IG	65%	65%	IG
FCP Expansion	Maroc	Placement	100%	100%	IG	100%	100%	IG
FCP Sécurité	Maroc	Placement	100%	100%	IG	100%	100%	IG
FCP Optimisation	Maroc	Placement	100%	100%	IG	100%	100%	IG
FCP Stratégie	Maroc	Placement	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Fructi Valeurs	Maroc	Placement	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Ste Immobilière Panorama	Maroc	Immobilier	100%	100%	IG	100%	100%	IG
WG Bond Fund	Maroc	Placement	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Wafa Assurance UEMOA	Côte d'Ivoire	Placement	100%	100%	IG	100%	100%	IG

2- PRIMES EMISES ET PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS

	EXERCICE 2024.12			EXERCICE 2023.12		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Primes Emises	7 041 212	6 026 095	13 067 306	7 216 183	5 507 939	12 724 122
Produits des autres activités	38 148	32 104	70 252	40 518	33 711	74 229

3- RÉSULTAT NET DE PLACEMENT

	EXERCICE 2024.12	EXERCICE 2023.12
Revenus des obligations et bons	1 255 789	940 331
Revenus des actions et parts sociales	655 580	753 019
Revenus des prêts, avances et effets assimilés	24 026	21 047
Revenus des placements immobiliers	55 175	55 608
Autres intérêts perçus sur créances financières	17 780	17 292
Plus et moins values de cession instruments de capitaux propres	123 894	109 807
Plus et moins values de cession obligations et bons	-27 923	-184 233
Charges d'intérêts	-9 022	-11 434
Frais de gestion des placements	-43 165	-50 620
Dotations aux amortissements des placements immobiliers	-24 788	-33 061
Autres produits financiers	20 389	15 329
Autres charges financières	-5 763	-2 292
Variation de la JV des placements à la JV par résultat dont le risque financier est supporté par l'assuré	94 174	54 367
Surcote/décote obligations	-2 158	-9 367
Variation des dépréciation sur placements	-67 485	-141 242
Total	2 066 504	1 534 551

4- CHARGES NETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	EXERCICE 2024.12	EXERCICE 2023.12
Consommation de matières et fournitures	-27 743	-23 387
Charges externes	-444 864	-477 052
Charge de personnel	-492 327	-465 325
Impôts et taxes	-97 957	-84 292
Pertes sur créances irrécouvrables	-20 304	-381
Dépréciation de l'actif circulant	-84 602	-42 295
Dotations aux amort. et aux provisions sur immobilisations corp. et incorporelles	-67 340	-72 088
Autres charges opérationnelles	-116 314	-109 789
Autres produits opérationnels	239 890	206 540
Total	-1 111 562	-1 068 069

5- CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCES

	Exercice 2024.12			Exercice 2023.12		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Sinistres payés	-4 547 134	-3 633 098	-8 180 232	-3 844 526	-3 261 111	-7 105 637
Variation pour sinistres à payer	10 187	114 069	124 256	-58 805	-183 337	-242 142
Variation des provisions mathématiques	-2 495 806		-2 495 806	-3 196 535		-3 196 535
Variation des provisions pour frais de gestion	-9 033		-9 033	-1 878		-1 878
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-140 892	1 900	-138 992	-150 496	-633	-151 129
Variation pour provisions pour PB différée	89 880		89 880	227 410		227 410
Variation de la provision pour capitalisation						
Variation de la provision pour risques en cours						
Variation des autres provisions techniques	-29 003	-67 342	-96 345	-54 372	-191 749	-246 121
Total	-7 121 802	-3 584 471	-10 706 272	-7 079 201	-3 636 830	-10 716 031

6- PLACEMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

		31/12/2024	31/12/2023
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	30 357 460	26 924 533
	Actions et autres titres à revenu variable	26 903 471	24 360 072
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 581 188	1 131 704
Créances financières	Dépôts et autres créances financières	384 755	406 305
Total		59 226 874	52 822 614

7- AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2024	31/12/2023
Valeur des portefeuilles des contrats de sociétés d'assurance acquis		
Autres immobilisations incorporelles	497 230	436 848
Total Brut	497 230	436 848
Amortissement des valeurs des portefeuilles des contrats de sociétés d'assurance		
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	-346 473	-301 102
Total Amortissement	-346 473	-301 102
Total Net	150 757	135 746

8- IMMEUBLE DE PLACEMENT

	31/12/2024	31/12/2023
Terrains	473 399	474 220
Constructions	656 697	652 453
Autres placements immobiliers	571 937	486 962
Total Brut	1 702 033	1 613 635
Amortissements/ dépréciations des constructions	-420 235	-395 185
Amortissements/dépréciations des autres placements immobiliers	-6 652	-5 554
Total Amortissement	-426 887	-400 740
Total net immobilier de placement	1 275 146	1 212 895

9- IMPÔT DIFFÉRÉ

	31/12/2024	31/12/2023
Impôts différés actifs - En KMAD		
Impôts sur les instruments financiers	541	255 411
Impôts sur les immeubles de placement	14 511	13 797
Impôts sur les avantages au personnel	20 461	15 868
Impôts sur les immobilisations incorporelles	20 689	19 488
Impôts sur les contrats de locations	223	-211
Impôts sur les provisions pour risques et charges		100 705
Impôts sur les contrats d'assurances	550 814	459 250
Compensation Actif- Passif	-590 894	-833 967
Total	16 345	30 342

	31/12/2024	31/12/2023
Impôts différés passifs - En KMAD		
Impôts sur les instruments financiers	1 581 188	1 080 076
Impôts sur les immeubles de placement	27 588	26 709
Impôts sur les différences temporaires en social	670 231	386 784
Impôts sur les immobilisations corporelles	16 453	14 355
Impôts sur les provisions pour risques et charges		985
Impôts sur les avantages au personnel		
Impôts sur les immobilisations incorporelles	14 558	
Impôts sur les contrats d'assurance	536 212	540 713
Compensation Actif- Passif	-590 894	-833 967
Total	2 255 336	1 215 654

10- CRÉANCES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

	Exercice 2024.12			Exercice 2023.12		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Primes acquises non émises	1 487 788		1 487 788	1 042 548		1 042 548
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	677		677	12 471		12 471
Créances sur des assurés	1 862 098	-1 204 813	657 285	1 866 181	-1 149 856	716 326
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directes ou d'acceptations	1 618 084	-345 610	1 272 474	1 384 686	-343 897	1 040 789
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	344 108		344 108	269 175		269 175
Autres producteurs débiteurs	53 589		53 589	40 849		40 849
Total	5 366 344	-1 550 423	3 815 921	4 615 911	-1 493 753	3 122 158

11- DETTES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance	31/12/2024	31/12/2023
Comptes courants créditeurs avec d'autres compagnies	25 744	123 192
Dettes envers les assurés	2 965	9 193
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	1 150 204	800 890
Dettes sur des réassureurs relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	876 748	878 592
Primes à annuler	236 762	56 961
Total	2 292 422	1 868 828

12- PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS - EN KMAD

Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers - En KMAD	31/12/2024	31/12/2023
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Non Vie		
Provisions pour primes non acquises	273 183	228 748
Provisions pour sinistres à payer	38 527	32 152
Autres provisions techniques	436 298	450 952
Total	748 008	711 851
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Vie		
Provisions pour sinistres à payer	1 411 054	1 537 017
Autres provisions techniques	11 934	126 691
Total	1 422 988	1 663 708
Total part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	2 170 995	2 375 559

13- PROVISIONS TECHNIQUES RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

	31/12/2024	31/12/2023
Provisions mathématiques	34 931 006	32 542 406
Provisions pour sinistres à payer	10 619 076	10 764 190
Provisions pour frais de gestion de sinistres	66 778	58 070
Provisions pour primes non acquises	1 228 395	1 132 065
Provisions pour participations aux bénéficiaires	1 165 027	1 031 982
Autres provisions techniques	414 091	347 375
Total	48 424 372	45 876 087

14- INFORMATIONS SECTORIELLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

	EXERCICE 2024.12				EXERCICE 2023.12			
	Assurance	Assistance	Autres activités	Total	Assurance	Assistance	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires	12 679 020	388 286		13 067 306	12 384 727	339 395		12 724 122
Résultat opérationnel	1 083 776	104 981	-5 019	1 183 737	810 969	97 211	-6 165	902 014
Impôts sur les sociétés	-187 817	-50 241		-238 058	-159 002	-44 839		-203 841
Capitaux propres part du groupe	10 738 023	93 485	148 917	10 980 425	8 771 838	62 892	397 774	9 232 504
Résultat net part du groupe	840 990	17 790	-5 019	853 761	659 644	17 020	-6 165	670 499
Dettes de financement			110	110	3 726		110	3 836
Placements	59 832 143	508 630	161 247	60 502 020	53 073 181	478 913	483 415	54 035 509
Actifs incorporels	148 281	2 076	400	150 757	135 125	221	400	135 746
Actifs corporels	221 888	19 112	2 757	243 757	220 536	19 681	3 644	243 861
Autres actifs non courants	19 164	0	0	19 164	33 205	0	0	33 205
Total Actif	71 271 425	745 550	199 597	72 216 572	63 570 696	622 114	522 164	64 714 974

15- INFORMATIONS SECTORIELLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS PAR PAYS - EN KMAD

	EXERCICE 2024.12						EXERCICE 2023.12					
	MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	Sénégal	Total	MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	Sénégal	Total
Chiffre d'affaires	11 475 402	455 292	239 966	443 065	453 581	13 067 306	11 346 409	437 735	197 116	404 766	338 096	12 724 122
Résultat opérationnel	1 066 733	70 460	5 042	41 659	-157	1 183 737	779 306	71 964	14 263	33 139	3 342	902 014
Impôts sur les sociétés	-196 289	-32 185	-5 247	-4 173	-164	-238 058	-170 922	-29 460	-2 769	-607	-84	-203 841
Capitaux propres part du groupe	11 072 870	109 600	116 905	-159 635	-159 315	10 980 425	9 074 559	51 045	-7 281	89 763	24 419	9 232 504
Résultat net part du groupe	790 199	20 991	2 861	38 442	1 267	853 761	601 620	23 386	9 703	32 532	3 258	670 499
Dettes de financement	110					110	3 836					3 836
Placements	56 209 223	2 383 019	565 470	755 441	588 866	60 502 020	49 880 994	2 291 332	321 163	909 892	632 127	54 035 509
Actifs incorporels	143 816	1 400	203	3 272	2 066	150 757	131 855	1 879	159	424	1 428	135 746
Actifs corporels	228 956	5 139	4 021	3 195	2 446	243 757	223 256	4 980	4 431	8 284	2 911	243 861
Autres actifs non courants	15 933	3 215	15		0	19 164	29 827	3 362	16		0	33 205
Total Actif	66 716 873	2 871 675	787 265	987 092	853 667	72 216 572	59 457 432	2 633 018	601 896	1 134 554	888 074	64 714 974



RAPPORTS DES
**COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Aux Actionnaires de la société
Wafa ASSURANCE S.A.
1, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 10 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Wafa Assurance S.A. (la « société ») qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 6 896 914 338,73 dont un bénéfice net de MAD 785 771 814,36.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Wafa Assurance S.A. au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Evaluation des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie	
<p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie figurant au bilan pour un montant de MMAD 9 670, représentent un poste significatif du passif de la compagnie.</p> <p>Elles couvrent les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaire ou actuarielle, le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'Etat des informations complémentaires, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.</p> <p>L'estimation de ces provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projections de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles, et requiert également l'exercice du jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres survenus, déclarés ou non.</p> <p>Compte tenu du poids relatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non-Vie dans le bilan de la compagnie et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions de la circulaire 01/AS/19 de l'ACAPS ; • Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la gestion des sinistres et à la détermination des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie ; • Tester, par sondage, la fiabilité des états produits et utilisés par la compagnie pour déterminer les provisions pour sinistres en Assurance Non-Vie et rapprocher les données issues de ces états et des outils de calcul avec la comptabilité ; • Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que celle des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; • Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche ; • Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées. • Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice.

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Evaluation des provisions mathématiques en Assurance Vie	
<p>Le montant des provisions mathématiques s'élève à MMAD 30 519 au 31 décembre 2024.</p> <p>Ces provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par les assurés.</p> <p>Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'Etat des informations complémentaires, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.</p> <p>Compte tenu de la part prépondérante de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2024 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions mathématiques en Assurance Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions de la circulaire 01/AS/19 de l'ACAPS ; • Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et à la détermination des provisions mathématiques en Assurance Vie ; • Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; • Revoir le rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; • Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; • Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées. • Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle ou inattendue significative.

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers	
<p>Les valeurs nettes comptables des actions non cotées et des placements immobiliers s'élevaient respectivement à MMAD 4 395 et MMAD 2 428 au 31 décembre 2024.</p> <p>Comme indiqué dans l'Etat A1, ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces placements constitue un point clé de notre audit, ces placements étant de montants significatifs et faisant appel, en l'absence de valeur de marché, au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs aux méthodes de valorisation ; • Apprécier les méthodologies retenues et la pertinence des hypothèses utilisées pour valoriser ces actifs par rapport aux pratiques de marché ; • Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ; • Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; • Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 relative à la Société Anonyme, telle que modifiée et complétée, nous vous informons que la société Wafa Assurance S.A a procédé au cours de l'exercice 2024 à :

- la création d'une filiale Wafa Assurance Immo Invest, détenue à 100%, pour un montant de KMAD 300 ;
- la création d'une filiale Wafa Assurance Movie Theater Company, détenue à 100%, pour un montant de KMAD 300 ;

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Forvis Mazars



Taha Ferdaous
Associé

PwC Maroc



Mohamed Rqibate
Associé

Aux Actionnaires de la société
Wafa ASSURANCE S.A.
1, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Avenant n°5 relatif à la convention d'octroi d'avances en compte courant d'associés par Wafa Assurance au profit de Panorama

- Entités /personnes intéressées :

- M. Boubker Jai, Président Directeur Général de Wafa Assurance S.A. et Président du Conseil d'administration de Panorama.
- M. Mohamed EL KETTANI, administrateur commun au niveau des deux sociétés.
- Wafa Assurance S.A, actionnaire majoritaire de Panorama.

- Nature et objet de la convention : cette convention écrite a pour objet de fixer les modalités et les conditions des avances en compte courant d'associés accordées par Wafa Assurance S.A à la société Panorama, sa filiale à 100%.

- Date de la convention : la convention initiale en date du 19 janvier 2009 a fait l'objet au cours des exercices précédents des avenants suivants :
 - Avenant n°1 : signé le 9 mars 2012 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 29 000 000, portant le compte courant à MAD 65 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
 - Avenant n°2 : signé le 20 juin 2018 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 4 000 000, portant le compte courant à MAD 69 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
 - Avenant n°3 : signé le 25 février 2020 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 3 000 000, portant le compte courant à MAD 72 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
 - Avenant n°4 : signé le 24 février 2023, et ayant pour objet de faire porter le compte courant à MAD 75 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.

Au cours de l'exercice 2024, la convention a fait l'objet de l'avenant suivant :

- Avenant n°5 : signé le 10 septembre 2024, et ayant pour objet de faire porter le compte courant à MAD 78 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.

Cet avenant n'a pas fait l'objet d'autorisation préalable par le Conseil d'administration.

Au 25/12/2024 l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Panorama a décidé l'augmentation de capital social par incorporation de l'intégralité du compte courant d'associé de Wafa Assurance soit d'un montant total de MAD 78 000 000.

- Modalités essentielles : cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction moyennant un taux d'intérêt annuel HT de 5%, à majorer de la TVA en vigueur.
- Montant des produits comptabilisés en 2024 : au titre de cette convention et au cours de l'exercice 2024, la société a comptabilisé des produits d'un montant de MAD 3 792 500 HT.
- Solde de la créance au 31 décembre 2024 : le solde de la créance relatif à cette convention est de MAD 25 032 875 (Intérêts).

1.2 Avenants relatifs à la convention d'avances en compte courant d'associés conclue entre Wafa Assurance et Wafa Real Estate Investment

- Entités/personnes intéressées :
 - M. Boubker Jai, Président Directeur Général de Wafa Assurance S.A. et Président du Conseil d'administration de Wafa Real Estate Investment.
 - Wafa Assurance S.A, actionnaire majoritaire de la société Wafa Assurance Real Estate Investment.
- Nature et objet des conventions : cette convention écrite, qui a fait l'objet de 2 avenants conclus au cours de l'exercice 2024, a pour objet de fixer les modalités et les conditions des avances en compte courant d'associés accordées à la société Wafa Assurance Real Estate Investment par la société Wafa Assurance S.A.

- Date de la convention : cette convention a été conclue en date du 13 septembre 2021 et a fait l'objet des avenants suivants au cours des exercices précédents :
- Avenant n°1 : signé le 13 septembre 2021 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 60 000 000, portant le compte courant à MAD 120 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
- Avenant n°2 : signé le 9 novembre 2022 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 43 000 000, portant le compte courant à MAD 163 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
- Avenant n°3 : signé le 15 juin 2023 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 54 000 000, portant le compte courant à MAD 217 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
- Avenant n°4 : signé le 20 novembre 2023 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 58 000 000, portant le compte courant à MAD 275 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions. Cette avance a été suivie d'une augmentation de capital social par incorporation de MAD 137 500 000 du compte courant réalisée fin 2023.

Au cours de l'exercice 2024, la convention a fait l'objet des avenants suivants :

- Avenant n°5 : signé le 24 avril 2024 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 5 500 000, portant le compte courant à MAD 143 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
- Avenant n°6 : signé le 13 juin 2024 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 55 000 000, portant le compte courant à MAD 198 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.

Ces deux avenants n'ont pas fait l'objet d'autorisation préalable par le Conseil d'administration.

- Modalités essentielles : cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction et rémunérée au taux d'intérêt annuel HT de 1,63%, majoré de la TVA en vigueur.
- Montant des produits comptabilisés en 2024 : MAD 2 785 873,75 HT.
- Montant décaissé en 2024 : MAD 60 500 000 HT.
- Solde de la créance au 31 décembre 2024 : le solde de la créance relatif à cette convention est de MAD 204 379 758 (principal et intérêts).

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Conventions conclues entre Wafa Assurance et ses filiales

- Entités /personnes intéressées :
 - M. Boubker Jai, Président Directeur Général de Wafa Assurance S.A. et administrateur au sein de ces filiales.

- Wafa Assurance, actionnaire majoritaire des filiales suivantes :
 - Wafa Assurance Sénégal Vie
 - Wafa Assurance Sénégal Non- Vie
 - Wafa Assurance Côte d’Ivoire Vie
 - Wafa Assurance Côte d’Ivoire Non-Vie
 - Wafa Assurance Cameroun Vie
 - Pro Assur
 - Wafa Takaful
 - Attijari Tunisie.

2.1.1 Conventions d’assistance technique conclues entre Wafa Assurance et ses filiales

- Nature et objet des conventions : conventions écrites ayant pour objet la réalisation par Wafa Assurance de prestations d’assistance technique pour le compte des filiales précitées.
- Modalités essentielles :

Filiale	Date des conventions	Modalités de facturation	Produits comptabilisés en 2024 (MAD)	Montants encaissés en 2024 (MAD)
Wafa Assurance Sénégal Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	5 120 418	2 070 000
Wafa Assurance Sénégal Non- Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	100 000	0
Wafa Assurance Côte d’Ivoire Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	4 627 354	3 958 197
Wafa Assurance Côte d’Ivoire Non-Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	150 000	0
Wafa Assurance Cameroun Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	1 818 804	0
Pro Assur	25 décembre 2020	Facturation J/H	80 000	0
Wafa Takaful	Conclue en 2021 - Non écrite	Facturation/JH	0	0
Attijari Tunisie	25 décembre 2019	Facturation/JH	5 002 678	0

2.1.2 Conventions de prestations de services informatiques et d’infogérance conclues entre Wafa Assurance et ses filiales

- Nature et objet des conventions : ces conventions écrites ont pour objet la réalisation par Wafa Assurance pour le compte de ses filiales de prestations informatiques et d’infogérance.

- Modalités essentielles :

Filiale	Date des conventions	Modalités de facturation	Produits comptabilisés en 2024 (MAD)	Montants encaissés en 2024 (MAD)
Wafa Assurance Sénégal Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	1 182 993	0
Wafa Assurance Sénégal Non-Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	494 868	836 986
Wafa Assurance Côte d'Ivoire Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	1 471 859	0
Wafa Assurance Côte d'Ivoire Non-Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	1 001 352	0
Wafa Assurance Cameroun Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	986 841	0
Pro Assur	25 décembre 2020	Facturation J/H	359 403	0
Attijari Tunisie	25 décembre 2019	Facturation J/H	1 483 384	6 349 693

2.1.3 Conventions de prestations de services informatiques d'installation et de maintenance conclues entre Wafa Assurance et ses filiales

- Nature et objet des conventions : ces conventions écrites ont pour objet la réalisation par Wafa Assurance de prestations de services informatiques d'installation et de maintenance pour le compte de ses filiales.
- Modalités essentielles :

Filiale	Date de la convention	Modalités de facturation	Produits comptabilisés en 2024 (MAD)	Montants encaissés en 2024 (MAD)
Wafa Assurance Sénégal Vie	25 décembre 2019	- Redevance annuelle - Facturation J/H	600 000	600 000
Wafa Assurance Cote d'ivoire Vie	25 décembre 2019	- Redevance annuelle - Facturation J/H	470 000	0
Wafa Assurance Cameroun Vie	25 décembre 2019	- Redevance annuelle - Facturation J/H	470 000	0
Attijari Tunisie	25 décembre 2019	- Redevance annuelle - Facturation J/H	600 000	0

- Solde de la créance au 31 décembre 2024 : le solde de la créance au 31 décembre 2024 s'élève à MAD 26 476 500,72 (principal et intérêts).

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes



Forvis Mazars

Taha Ferdaous
Associé



PwC Maroc

Mohamed Rqibate
Associé

Aux Actionnaires de la société
Wafa Assurance S.A.
1, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints de la société Wafa Assurance S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de résultat consolidé, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 11 277 518 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 904 819.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable transitoire de consolidation autorisé par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité et par l'ACAPS, tel que ce référentiel est décrit dans les notes annexes jointes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Evaluation des provisions pour sinistres en Assurance Non-Vie	
<p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurant au bilan pour un montant de MMAD 10 619, représentent un poste significatif du passif de la compagnie.</p> <p>Elles couvrent les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaire ou actuarielle, le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué dans la note « 1.3.8 – Passifs techniques » des notes annexes aux comptes consolidés, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.</p> <p>L'estimation de ces provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projections de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles, et requiert également l'exercice du jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres survenus, déclarés ou non.</p> <p>Compte tenu du poids relatif des provisions pour sinistres des contrats d'assurance Non-Vie dans le bilan de la compagnie et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions normatives et réglementaires applicables ; • Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la gestion des sinistres et à la détermination des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie ; • Tester, par sondage, la fiabilité des états produits et utilisés par la compagnie pour déterminer les provisions pour sinistres en Assurance Non-Vie et rapprocher les données issues de ces états et des outils de calcul avec la comptabilité ; • Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que celle des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; • Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche ; • Examiner le rapport de certification de l'actuaire externe sur le test de suffisance des passifs (Liability adequacy test) conformément à la norme IFRS 4 et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées. • Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice.

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Evaluation des provisions mathématiques en Assurance Vie	
<p>Le montant des provisions mathématiques s'élève à MMAD 34 931 au 31 décembre 2024.</p> <p>Ces provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par les assurés.</p> <p>Comme indiqué dans la note « 1.3.8 – Passifs techniques » des notes annexes aux états de synthèse consolidés, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.</p> <p>Compte tenu de la part prépondérante de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2024 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions mathématiques afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions normatives et réglementaires applicables ; • Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et à la détermination des provisions mathématiques en Assurance Vie ; • Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; • Procéder à la revue du rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; • Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; • Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées ; • Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle ou inattendue significative au titre de l'exercice.

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Valorisation des actions non cotées et des immeubles de placement	
<p>Les valeurs nettes comptables consolidées des actions non cotées et des immeubles de placement s'élèvent au 31 décembre 2024 respectivement à MMAD 8 303 et MMAD 1 275.</p> <p>Comme indiqué respectivement dans les notes 1.3.5.d et 1.3.6 des notes annexes aux états de synthèse consolidés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les actions non cotées sont comptabilisées, comme l'ensemble des actions en portefeuille, à leur juste valeur ; - les immeubles de placement sont évalués au coût amorti, c'est-à-dire au plus faible de leur valeur d'entrée et de leur valeur recouvrable. <p>En l'absence de cours coté ou de valeur de marché aisément identifiable, l'évaluation de la juste valeur ou de la valeur recouvrable fait appel au jugement professionnel pour les méthodes et hypothèses utilisées.</p> <p>L'importance de ces actifs dans le bilan consolidé de la compagnie et le degré élevé de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduit à les considérer comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés relatifs à la mise en œuvre des méthodes de valorisation ; • Apprécier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ; • Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ; • Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les immeubles de placement ; • Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; • Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable transitoire de consolidation autorisé par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité et par l'ACAPS, tel que ce référentiel est décrit dans les notes annexes jointes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Forvis Mazars



Taha Ferdous
Associé

PwC Maroc



Mohamed Rqibate
Associé



RAPPORT DE GESTION

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2024
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et à l'article 22 des statuts, pour entendre le rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Avant d'analyser l'activité de la Compagnie, nous voudrions vous rappeler brièvement l'environnement économique international et national dans lequel elle a évolué ainsi que le contexte du secteur des assurances.

CONTEXTE

Au niveau international

La croissance économique mondiale devrait se situer à 3,2% en 2024 Vs 3,3% en 2023, selon les dernières prévisions du FMI. Cette résilience de l'économie mondiale, survient dans un contexte où le risque inflationniste a été largement maîtrisé, avec une inflation qui passe de +9% en 2022 à 5% en 2024. Les prévisions du FMI pour 2025 pointent vers un environnement désinflationniste et résilient en termes de croissance, avec une inflation mondiale de 3,9% conjuguée à une croissance projetée de 3,2%. Notons cependant, que plusieurs facteurs pourraient entraver la bonne tenue de l'économie mondiale. Citons entre autres les tensions commerciales entre les principales puissances économiques mondiales, et l'accentuation des conflits régionaux notamment au moyen orient avec un impact négatif sur les marchés de matières premières.

S'agissant des performances économiques des principales économies mondiales, l'économie américaine marque une croissance de 2,76% en 2024 quasiment au même niveau qu'en 2023 avec une croissance de +2,88%. La progression économique en zone euro s'améliore en 2024 avec un taux de croissance en 2024 de +0,8% contre +0,4% sur l'année 2023. Quant aux principaux partenaires commerciaux du Royaume, la croissance économique de l'Espagne a atteint +2,9% en 2024 contre +2,7% en 2023 ; l'économie française marque une croissance de +1,1% en 2024, soit le même niveau affiché en 2023.

Au niveau national

Le bon Momentum de croissance économique enclenché en 2023 persiste en 2024. La croissance du PIB non agricole devrait afficher selon la banque centrale un rythme de croissance de +3,5% en 2024 au même niveau qu'en 2023. Cependant, la croissance globale devrait reculer en 2024 avec un rythme de croissance de +2,6% contre une croissance globale affichée en 2023 de +3,4%, sous l'effet du repli de la valeur ajoutée agricole de -4,6% en 2024.

A fin Décembre 2024, le déficit commercial s'est creusé de 7,3% à 306,5 Mrds MAD, suite à une hausse des importations de 6,4% conjuguée à une hausse de +5,8% des exportations. Le taux de couverture recule de 0,4 point et s'établit à 59,8%.

Les Avoirs Officiels de Réserve marquent à fin 2024, en glissement annuel, une progression de +4,45% pour s'établir à 375,4 Mrds MAD, soit l'équivalent de 5 mois et 8 jours d'importations de biens et services, contre 5 mois et 15 jours l'année dernière.

Sur l'année 2024, l'économie nationale a enregistré une création de 82.000 emplois contre perte de 157.000 postes d'emploi en 2023. Le taux de chômage a atteint 13,3% à fin 2024 contre 13% en 2023 soit son niveau le plus élevé sur les cinq dernières années.

La trajectoire désinflationniste enclenchée en 2023 s'est accentuée en 2024. L'inflation qui s'établissait à 3,4% en Décembre 2023 a atteint +0,7% en décembre 2024. Ainsi l'inflation annuelle moyenne sur 2024 ressort à 0,9% contre 6,1% en 2023. Selon la banque centrale l'inflation serait +2,4% en 2025 et de +1,8% en 2026. Sa composante sous-jacente qui est passée de +5,6% en 2023 à +2,1% en 2024, devrait rester maîtrisée en 2025 et 2026 avec respectivement des taux de progression de +2% et +1,8%.

Cet environnement désinflationniste a poussé la banque centrale à baisser son taux directeur deux fois en 2024 pour la première fois depuis juin 2020, avec une baisse de 25 Pbs en juin 2024 et une seconde baisse de 25 Pbs en décembre 2024. Cette baisse survient après trois hausses successives enclenchées depuis septembre 2022 avec une hausse cumulée de +150 Pbs. Le taux directeur s'établit désormais à 2,5%. Dans ce contexte, les rendements obligataires marquent une baisse annuelle moyenne de -70 Pbs sur le segment moyen et long terme, avec des baisses respectives de -70 Pbs pour la maturité 5 ans, -65 Pbs pour la maturité 10 ans et de -75 Pbs pour la maturité 20 ans. Les taux s'établissent ainsi à 2,83% pour la maturité 5 ans, 3,21% pour la maturité 10 ans, 3,46% pour la maturité 15 ans et 3,78% pour la maturité 20 ans.

Le bon Momentum du marché boursier enclenché en 2023 a persisté en 2024, avec une performance du MASI de + 22,2% en 2024 après une performance haussière de +12,8% en 2023. Le marché boursier marocain marque un tournant significatif depuis 2024, et connaît une dynamique haussière soutenue et un regain marqué de la confiance des investisseurs. Cette évolution s'explique par la conjonction de deux facteurs déterminants : l'annonce de la co-organisation par le Maroc de la Coupe du Monde 2030, et l'atténuation progressive des pressions inflationnistes, ayant conduit à une détente des rendements obligataires. Ces éléments ont favorisé un rééquilibrage des portefeuilles en faveur des actifs risqués, notamment les actions cotées.

Au niveau sectoriel

Vingtième réunion du Comité de coordination et de surveillance des risques systémiques

Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSR) a tenu le 24 décembre sa vingtième réunion au siège de Bank Al-Maghrib à Rabat. Après avoir dressé le bilan de la feuille de route de stabilité financière couvrant la période 2022- 2024, le Comité a analysé la cartographie des risques systémiques, passé en revue les résultats des travaux de son sous-comité mensuel et examiné plus globalement la situation du système financier et les tendances macroéconomiques observées et attendues.

Le Comité a relevé que le secteur des assurances a continué à démontrer sa solidité et sa résilience.

AMO : Projet de fusion CNSS-CNOPS

- Le Conseil de gouvernement, réuni le 07 novembre 2024, a adopté le projet de loi n° 54.23, modifiant et complétant la loi n° 65.00 relative à l'Assurance maladie obligatoire de base (AMO), ainsi que d'autres dispositions spécifiques, en vue d'instaurer un organisme unifié de gestion des régimes d'assurance maladie obligatoire de base.
- La mission de la gestion de l'assurance maladie obligatoire de base dans le secteur public sera ainsi confiée à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) à la place de la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS).
- L'adoption de ce projet entrainera la dissolution de la CNOPS et le transfert de ses actifs et de ses adhérents à la CNSS.

Conseil de l'ACAPS : Nomination de 3 nouveaux membres

- Le Conseil de l'ACAPS, tenu le 1^{er} Octobre 2024, a été marqué par l'installation de trois nouveaux membres qui ont été nommés par décret du Chef de Gouvernement.
- Pour rappel, le Conseil de l'ACAPS arrête la politique générale de l'Autorité et délibère sur les principales orientations stratégiques, organisationnelles et financières de l'Autorité.

Organisation par l'ACAPS de l'examen professionnel des intermédiaires d'assurance

- L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) organisera, à partir de juin 2025, un examen professionnel destiné aux candidats souhaitant devenir intermédiaires d'assurance (agents ou courtiers).
- A cet effet, l'ACAPS a adressé, le 21 novembre 2024, une instruction détaillée au secteur, précisant les modalités d'annonce, de convocation et d'organisation de l'examen. En complément, l'ACAPS a publié, le 9 décembre 2024, un avis officiel spécifiant les conditions de dépôt des dossiers de candidature, les pièces requises ainsi que la date limite de dépôt fixée au 9 mai 2025.

Publication du plan stratégique 2024-2026 de l'ACAPS

L'ACAPS a rendu public son troisième plan stratégique triennal pour la période 2024-2026.

Ce plan stratégique prend appui sur les principales missions de l'ACAPS, capitalisant sur des acquis significatifs en tant que régulateur de deux secteurs stratégiques, tout en tenant compte des défis actuels liés aux transformations tant technologiques que socio-économiques.

Ce nouveau plan repose sur cinq orientations stratégiques, déclinées en plusieurs objectifs et actions prioritaires : Améliorer la protection des assurés et des bénéficiaires de contrats ainsi que des adhérents affiliés des organismes de Prévoyance Sociale.

- Faire évoluer l'organisation et la conduite de marché du secteur des assurances et veiller à la résilience des acteurs ainsi qu'à la Stabilité Financière.
- Promouvoir le développement et la transformation du secteur des assurances en favorisant la digitalisation et l'innovation, et soutenir la durabilité.
- Contribuer à la mise à niveau du secteur de la Prévoyance Sociale ainsi qu'à la mise en œuvre des chantiers de l'élargissement de la protection sociale et de la réforme de la retraite.
- Être une Autorité innovante, agile et attractive, en phase avec l'évolution numérique et ouverte sur son environnement national et international.

Signature d'une convention CDG Invest-ACAPS pour dynamiser l'écosystème Insurtech au Maroc

CDG Invest, la branche investissement du Groupe CDG, et l'ACAPS ont signé le 29 mai 2024 une convention de partenariat visant à dynamiser l'écosystème Insurtech au Maroc.

Ce partenariat permettra la coordination des initiatives visant le développement de l'écosystème Insurtech, la coopération pour la création et le lancement de startups accompagnées par 212Founders et l'échange d'informations et de bonnes pratiques dans le domaine des Insurtech.

Assurance automobile : dématérialisation de l'attestation

Après le E-constat, déployé depuis le 1er décembre 2022, le secteur des assurances se prépare pour la dématérialisation des polices de l'assurance automobile.

La dématérialisation de l'attestation permettra notamment d'améliorer la gestion du flux documentaire entre les compagnies et leurs réseaux de distribution, d'alléger la comptabilité des intermédiaires, de développer la vente en ligne et de faire face au problème de recouvrement des créances.

Assurance et réassurance : le Britannique « Specialty MGA » s'implante à Casablanca

Le fournisseur de solutions d'assurance et de réassurance sur mesure, Specialty MGA Afrique et Moyen-Orient, a ouvert un bureau à Casablanca suite à l'approbation de la ministre de l'Economie et des Finances.

Co-organisation par l'ACAPS et FSD Africa du sommet BimaLab Africa Insurtech 2024

L'ACAPS et FSD Africa ont co-organisé, le 31 octobre, la 2^{ème} édition du Sommet BimaLab Africa Insurtech, autour de la thématique « favoriser la croissance inclusive : des solutions Insurtech pionnières pour le secteur financier africain ».

Cet événement a réuni divers acteurs clés du secteur des assurances, notamment des régulateurs, des compagnies d'assurances, des investisseurs, des partenaires de l'écosystème assurantiel et des Insurtech. Il a pour objectif d'explorer comment les technologies innovantes peuvent contribuer à stimuler une croissance économique inclusive et à élargir l'accès à l'assurance et à des services financiers abordables sur le continent.

Le sommet a mis également en avant des solutions innovantes développées par 25 insurtech issues de 16 pays africains ayant complété avec succès le programme d'accélération BimaLab Africa 2024.

Entrée en vigueur de l'obligation des assurances « Tous Risques Chantier » et « Responsabilité Civile Décennale »

L'obligation des assurances « Tous Risques Chantier » (TRC) et « Responsabilité Civile Décennale » (RCD) est entrée en vigueur depuis le 30 décembre 2024. L'objectif de cette nouvelle obligation est de garantir une meilleure protection des parties impliquées dans les projets de construction et de renforcer le respect des exigences réglementaires.

Deux arrêtés ministériels, matérialisant cette obligation, ont été publiés au Bulletin Officiel. Le premier est relatif aux assurances de construction alors que le second fixe les conditions générales-types applicables aux contrats d'assurances obligatoires TRC et RCD.

Signature d'une convention de partenariat pour accélérer la digitalisation des échanges entre les tribunaux et les compagnies d'assurances

Dans le cadre des efforts visant à renforcer la digitalisation et l'innovation dans le secteur judiciaire et celui des assurances, une convention de partenariat tripartite a été signée le 16 décembre 2024, à Casablanca, entre le Ministère de la Justice, l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) et la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA).

Cette convention vise à simplifier et à moderniser les échanges entre les tribunaux marocains et les compagnies d'assurances à travers une plateforme numérique avancée, permettant une gestion efficace des données et des procédures judiciaires.

Dans ce cadre, cet accord permettra notamment de :

- Améliorer l'efficacité des procédures judiciaires
- Accélérer l'exécution des jugements
- Digitaliser les procédures judiciaires via la simplification des échanges et l'automatisation des processus
- Renforcer la qualité des services en permettant à chaque compagnie d'assurances de disposer d'un compte spécifique pour suivre ses dossiers en toute simplicité et en temps réel.

Sur le plan fiscal

Mesures spécifiques à l'impôt sur les sociétés :

Réforme des taux d'IS : le taux de l'IS évolue de 37% à 40% de manière progressive de 2023 à 2026 pour les établissements de crédit et assimilés ainsi que les entreprises d'assurance et de réassurance :

- 37.75% en 2023
- 38.50% en 2024
- 39.25% en 2025
- 40% en 2026

Réduction progressive du taux de la retenue à la source de 15% à 10% de manière progressive de 2023 à 2026 sur les produits des actions, parts sociales et revenus assimilés distribués :

- 13.75% en 2023
- 12.50% en 2024
- 11.25% en 2025
- 10% en 2026

Mesures spécifiques à l'impôt sur les revenus :

Après les réformes de l'impôt sur les sociétés (IS) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), initiées dans le cadre des lois de finances de 2022, 2023 et 2024, la loi de finances pour l'année budgétaire 2025 accorde la priorité à la réforme de l'impôt sur le revenu (IR). Les principales mesures fiscales touchant le secteur des assurances se présentent comme suit :

Revue du barème de l'IR : Réaménagement du barème de l'IR pour alléger la pression fiscale sur les revenus soumis à ce mode de taxation. Cette mesure porte sur le relèvement de la tranche exonérée), l'élargissement des tranches ainsi que la baisse de 1 point de base du taux marginal.

Fiscalité des rachats de retraite : Les contrats d'épargne retraites dont la durée du contrat est au moins égale 8 ans et dont les cotisations n'ont pas été déduites pour la détermination du revenu net imposable sont exonérées de l'IR en cas de liquidation ou de rachat. Les prestations relatives aux retraites servies avant l'expiration de 8 ans, sont imposables à l'IR, par voie de retenue à la source, aux taux du barème IR. La base imposable de la prestation versée sous forme de capital est égale à la plus-value.

Mesures spécifiques à la TVA :

La loi de finances 2024 prévoit une baisse progressive de la TVA sur les commissions des intermédiaires d'assurance, dont le taux passera de 14% à 12% à compter du 1er janvier 2024, puis à 10% dès le 1er janvier 2025.

A l'international

- Selon la dernière édition du rapport sur la conjoncture économique de la Banque mondiale, l'économie Tunisienne connaît une amélioration du solde extérieur, une réduction de l'inflation et la reprise des secteurs agricole, pétrole et gaz ; La croissance du PIB a été revue à la baisse à moyen terme, pour se situer à 1,6% en 2024 et en 2025. Le taux d'inflation en Tunisie passerait de 7,1% en 2024 à 6,7% en 2025, alors que le taux de chômage devrait se situer à 16,4% en 2024 ;

Fitch Ratings a annoncé, le 16 sept. 2024, avoir relevé la note de défaut émetteur à long terme de la Tunisie de « CCC » à « CCC+ »

La courbe des taux ressort quasiment dans le même niveau qu'en Sept 2023 avec un TMM stable à 7,98%.

- Au Sénégal, L'activité économique est restée dynamique avec une progression du PIB projetée à +6,0% en fin d'année. L'inflation restera contenue à 4,18% au deuxième trimestre 2024. Par contre, Moody's a dégradé, en octobre 2024, la note du pays de « Ba3 » à « B1 » (risque de crédit élevé) suite à la détérioration de la situation budgétaire et de la dette du pays ;

- L'économie de la Côte d'Ivoire reste résiliente, malgré une légère modération de la croissance en 2024, à 6,1% contre 6,2% en 2023. L'inflation moyenne devrait atteindre 4% en 2024 et continuera de baisser à moyen terme. Cependant, Standard & Poor's a décidé de relever la notation du pays, de BB- à BB (Perspective Stable) ;

- Au Cameroun, La croissance du PIB est estimée à 4 % pour 2024 grâce l'amélioration de l'approvisionnement énergétique et à l'augmentation des investissements publics. L'inflation repart à la hausse en septembre 2024 à 4,4% et devrait s'établir à 3% d'ici 2027. Fitch reconduit la note « B » du Cameroun, mais dégrade ses perspectives de stables à négatives.

- En Egypte, La croissance du PIB devrait légèrement diminuer pour atteindre 3,3 % en 2023/24 avant de remonter à 4,5 % en 2024/25 dans un contexte économique plus favorable ; L'inflation continue de baisser en juin, atteignant 27,5% contre 28,1% en mai ; Moody's, a relevé en mars 2024 sa perspective pour l'Egypte de « négative » à « positive », tout en confirmant sa note à « Caa1 ». La Banque Centrale d'Egypte a décidé, le 6 mars, de faire flotter la livre égyptienne par rapport au dollar, entraînant une dépréciation de près de 62% de sa valeur. La Banque centrale d'Égypte (BCE) a décidé maintenir inchangés les taux des dépôts et des prêts, et le taux des opérations principales de la BCE aux niveaux respectifs de 27,25%, 28,25% et 27,75%.

Faits marquants 2024

Wafa Assurance s'installe au Gabon

En date du 16 avril 2024, la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA), régulateur du secteur des assurances de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA), a octroyé à Wafa Assurance Vie Gabon, filiale de Wafa Assurance, l'agrément pour opérer la branche Vie au Gabon.

Dotée d'un capital social de 5 milliards de Francs CFA (~82 millions de dirhams), Wafa Assurance Vie Gabon ambitionne de participer activement au développement du secteur de l'assurance Vie au Gabon à travers une offre produits (épargne et décès) diversifiée, adressant les besoins du plus grand nombre et distribuée à travers des canaux adaptés

Le groupe Wafa Assurance confirme ainsi sa volonté de mettre son expertise au service du développement du continent africain, en capitalisant sur son statut de leader de l'assurance en Afrique et sur les synergies développées avec le groupe Attijariwafa Bank

Lancement de la OneApp « My Wafa »

Wafa Assurance a lancé «My Wafa», une application qui regroupe désormais MyWafa (Auto), Wafa Santé, et Wafa Retraite en une seule plateforme.

Cette application permet désormais aux assurés de gérer tous leurs contrats d'assurance en un seul endroit et à portée de main.

Assurance des Entreprises : Consécration de Wafa Assurance à Dubaï

Wafa Assurance a été distinguée lors de l'événement «Cédant Awards 2024», organisé par AIG à Dubaï le 2 mai 2024. La compagnie a été nommée « Assureur visionnaire de l'année ».

Cette reconnaissance témoigne de l'engagement continu de Wafa Assurance envers l'excellence et son dévouement à élever constamment ses engagements de service.

Wafa Assurance a signé un partenariat stratégique avec le réseau AMENA

Dans le cadre du développement de ses activités en Afrique, Wafa Assurance a eu le plaisir d'accueillir Monsieur Dominique Billy, fondateur du réseau AMENA (Africa & Middle East Networks Association), pour la signature d'un partenariat stratégique.

Présent dans plus de 67 pays, les membres du réseau AMENA apportent à leurs clients expertise et savoir-faire dans la souscription et la gestion de dossiers internationaux.

Rencontres régionales des agents généraux

Wafa Assurance a tenu sur une période de 2 mois (mars et avril) une série de rencontres régionales avec le réseau d'agents généraux et de bureaux directs en présence du Président Boubker JAI.

300+ Agents et bureaux directs (présents dans 6 régions) ont pris part à ces rencontres. Les meilleurs intermédiaires de l'année 2023 ont été récompensés par des certificats d'excellence dans plusieurs catégories (Automobile, TPE, Synergie). Ces rencontres ont été également l'occasion de remettre les certificats du programme « Wafa Elites » qui a été lancé en mai 2023 en partenariat avec l'ESSEC.

Wafa Assurance remporte le prix du partenariat éducatif

Wafa Assurance a remporté le prix du partenariat éducatif, une reconnaissance nationale qui met en lumière l'engagement de la compagnie envers l'éducation et le développement des talents. Ce prix récompense les entreprises ayant établi des partenariats fructueux avec des écoles supérieures et des universités, offrant ainsi aux étudiants des opportunités de stage, d'apprentissage et de formation.

Tenue à Marrakech de la Convention Nationale des Agents Généraux

Wafa Assurance a tenu les 15 et 16 novembre 2024 la Convention Nationale des Agents Généraux à Marrakech. Cet événement a permis notamment de faire le point sur les réalisations de l'année écoulée, de fournir un aperçu global des opportunités et des défis à relever de revenir sur les priorités stratégiques.

Lancement de la campagne OTO fin d'année

Wafa Assurance a lancé une campagne de communication autour de l'automobile, s'appuyant sur une nouvelle plateforme de communication, intitulée "Ikoun khir". Réalisée en collaboration avec l'acteur et humoriste "Yassar Lemghari", cette campagne repose sur un dispositif comprenant :

- Un film d'installation de la nouvelle plateforme,
- Cinq vidéos pédagogiques détaillant les différentes étapes des parcours sinistres : Prise en charge MyWafa, Islah Auto Sari3, Avance sur sinistre, Bris de glace et Forfait express
- Un film dédié à une tombola spéciale pour la promotion de fin d'année
- Cette campagne a été diffusée sur différents supports médias : spots TV, message radio, Affichage statique et dynamique, cinéma et Digital.

Assurance Automobile : Lancement des pack OTO Iktissadi et OTO Moumtaz

Afin de répondre aux attentes diversifiées de ses clients, Wafa Assurance a lancé 2 nouveaux packs en assurance Auto : OTO Iktissadi, qui est une offre conçue pour offrir une couverture économique et adaptée aux besoins essentiels des clients.

OTO Moumtaz, qui est spécialement conçue pour les bons conducteurs. Ce pack propose des avantages exclusifs et des tarifs attractifs, récompensant ainsi les conducteurs prudents en leur offrant une couverture étendue à des conditions avantageuses.

Wafa Assurance ré-élue pour la 4^{ème} année consécutive service client de l'année au Maroc

Wafa Assurance élue Service Client de l'Année Maroc 2025 sur toutes les catégories pour lesquelles la compagnie était candidate (assurances de personnes et assurances de biens). Cette consécration fait suite aux efforts de la compagnie dans l'amélioration de la relation client. Cela fait de Wafa Assurance non seulement un assureur universel mais aussi avec une qualité de service de premier plan.

Wafa Assurance pourra ainsi continuer à insérer le logo « élu service client de l'année » dans les différents supports de communication. La cérémonie de remise des prix est prévue le 12 décembre 2024.

Distinction de Wafa Assurance aux AFIS Awards 2024

Lors des AFIS Awards qui se sont déroulés les 9 et 10 décembre 2024 à Casablanca, Wafa Assurance s'est vue décerner le prestigieux prix de «Assureur Africain», une distinction qui récompense l'engagement de la compagnie, son innovation et sa quête constante d'excellence dans le secteur de l'assurance à l'échelle africaine.

Cet événement a rassemblé plus de 1 000 leaders du secteur financier africain, des décideurs politiques et des régulateurs.

Lancement de la garantie « Rachat de franchise »

Wafa Assurance a lancé la nouvelle garantie automobile «rachat de franchise». Cette garantie permet, en cas d'accident responsable, de ne pas payer ou de réduire le montant de la franchise, tout en offrant une indemnisation pour les dommages subis par le véhicule. Elle a pour objectif de réduire le coût à la charge de l'assuré en cas de sinistre.

Assurance Multirisques Habitation : Accès direct via l'application MyWafa

Une nouvelle fonctionnalité est désormais disponible sur l'application MyWafa : l'accès direct à l'assurance Multirisques Habitation, qui vient s'ajouter aux autres produits d'assurance.

Les assurés peuvent ainsi consulter leur(s) contrat(s) et déclarer ou suivre un sinistre

Distinction de Wafa Assurance aux Trophées de l'Assurance d'Afrique

Wafa Assurance a reçu le Prix du Jury - Innovation Afrique Assurance Inclusive 2025 lors de la 3^e édition des Trophées de l'Assurance d'Afrique.

Cette reconnaissance, attribuée lors d'un événement rassemblant plus de 300 professionnels du secteur à Casablanca, illustre l'engagement de la compagnie en faveur de solutions d'assurance accessibles et innovantes pour le continent africain.

Assurance Maladie : Téléchargement des feuilles de soin sur MyWafa

My Wafa permet désormais aux utilisateurs de télécharger les feuilles de soins directement depuis leur smartphone, en toute autonomie et sans déplacement.

CAPITAL HUMAIN

Effectif

Wafa Assurance compte 851 collaborateurs au 31 décembre 2024.

En intégrant les filiales au Maroc et à l'international, Wafa Assurance Groupe compte 1 406 collaborateurs.

Organisation de l'évènement d'intégration Wafa Onboarding Day 2024

Le Wafa Onboarding Day, un évènement clé du programme d'intégration des nouvelles recrues « Wafa Onboard » s'est déroulé le 25 décembre 2024 à Casablanca. Cette journée a rassemblé les recrues 2024 du siège et des filiales Maroc et International, pour marquer leur arrivée au sein du groupe.

Cet évènement permet l'immersion dans l'environnement de Wafa Assurance, en permettant aux nouvelles recrues de s'imprégner de la culture et des valeurs internes de la Compagnie.

Tenue de la rencontre des managers de Wafa Assurance en fin d'année 2024

La rencontre des managers a rassemblé les équipes le 27 décembre 2024 pour échanger sur les réalisations marquantes de l'année écoulée.

Ce moment privilégié a permis de mettre en lumière les succès collectifs et d'explorer les perspectives pour l'année à venir, dans un esprit de collaboration et de partage constructif.

Organisation du Security Day au sein de Wafa Assurance

Wafa Assurance a tenu le 19 décembre son Security Day, un évènement marquant de sa campagne annuelle de sensibilisation à la sécurité de l'information.

La journée a été marquée par une immersion dynamique au cœur des bonnes pratiques en matière de protection des données, offrant aux collaborateurs l'opportunité d'échanger, d'apprendre et de renforcer la culture de la sécurité au sein de la compagnie.

Des stands interactifs, des expériences immersives et des activités de gaming ont rythmé l'évènement, permettant d'aborder de façon ludique et engageante les enjeux essentiels liés à la sécurité de l'information.

Remise des certificats à la 3ème promotion Wafa Lead Program en partenariat avec ESSEC

La cérémonie de remise des certificats de la 3ème promotion du Wafa Lead Program s'est tenue jeudi 21 novembre, marquant l'aboutissement des parcours AMAN et EMEL, dédiés aux managers et conçus en partenariat avec l'ESSEC Afrique Atlantique.

Ce moment a également été l'occasion de lancer la 4ème promotion, témoignant de la continuité et du succès de ce partenariat stratégique.

Lancement d'un cycle de formation des collaborateurs des agents généraux

Un programme de formation dédié à l'ensemble des collaborateurs des agents généraux de Wafa Assurance a été lancé le 11 Novembre.

Deux groupes de Casablanca et Rabat ont bénéficié de cette formation centrée sur les compétences commerciales, l'accueil client et la fidélisation. Cette formation a été animée par les experts de deux cabinets spécialisés dans le coaching et le développement des compétences relationnelles.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Réseau exclusif comptant 339 points de vente au 31 décembre 2024 dont 223 agents et 116 bureaux directs.

Le nombre de démarcheurs en activité s'élève à 6.

Le réseau des courtiers actifs s'élève à ~249.

INTERNATIONAL

Au niveau Pays et Secteur

En Tunisie,

- Acquisition effective du nouveau Siège en février 2024 et lancement des aménagements avec un déménagement en janvier 2025;
- Partenariat en cours avec ENDA Tamweel (société de micro finance leader en Tunisie).

En Zone CIMA :

- Fort du succès de ses deux premières éditions à Abidjan (Côte-d'Ivoire) et Douala (Cameroun), Wafa Connect a tenu le 27 septembre à Dakar, sa troisième édition, marquant une étape clé de cet événement incontournable de l'assurance panafricaine.
- Cette troisième édition a réuni les grands acteurs de l'industrie, de la finance et de l'assurance africaine. L'objectif était de promouvoir les échanges, partager des idées novatrices et renforcer les partenariats dans un cadre à la fois professionnel et convivial.
- Wafa Assurance Vie Gabon, société anonyme de droit Gabonais, a obtenu l'agrément pour opérer en assurance Vie au Gabon (branches 20 et 23 du code CIMA) lors de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances tenue à Bissau le 16 avril 2024 ;
- Nouveaux partenariats bancaires signés et en cours de déploiement : BOA en Côte d'Ivoire et au Sénégal ; BCP au Cameroun et au Sénégal ; La Poste en Côte d'Ivoire. Convention Bancassurance avec BGFI Cameroun ;
- Bancassurance Non Vie : Consolidation en Côte d'Ivoire avec les 2 partenaires SIB et BNI ; au Cameroun relifing du Desk Assurance à Douala et ouverture d'un 2ème à Yaoundé ; au Sénégal lancement d'une agence pilote planifié pour le 4T2024 ;
- Digitalisation : Lancement du projet de digitalisation des filiales

En Egypte :

- Lancement effectif de la gamme corporate Groupe Maladie (premier contrat Santé souscrit pour le personnel de la banque AWBE) ;
- Homologation des Produits reliftés Epargne et Décès (déploiement de Amwali et Amwali Premium) ;

LES RÉSULTATS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2024

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 ressort à 11 747 MDH en progression de 5,2% porté par la progression de la Non-Vie qui ressort à 5 339 MDH en progression de 9,2% et la bonne performance en Vie qui progresse de 2,2% à 6 408 MDH.

En Vie, l'activité Epargne progresse de 1,5% portée par la performance de la bancassurance.

L'activité Décès ressort en progression de 4,8% portée par l'ensemble des produits.

La branche Non-Vie enregistre un chiffre d'affaires de 5 339 MDH à fin 2024 en progression de 9,2% portée par la performance sur le marché des entreprises et sur la branche Automobile.

Prestations et frais

Au global, les prestations et frais enregistrent une augmentation de 6,4% sur l'exercice, à 9 924 MDH.

Les prestations et frais Non-Vie ressortent à 3 286 MDH, en hausse de 12,0% sur l'exercice en raison de la croissance de l'activité.

En Vie, les prestations et frais affichent une augmentation de 3,8%, à 6 638 MDH, en raison de l'augmentation des encours en Epargne.

Charges techniques d'exploitation

Les charges techniques d'exploitation ressortent à 1 993 MDH en 2024, en augmentation de 8,1%.

Les charges d'acquisition progressent de 9,8%, à 1 042 MDH en lien avec la croissance de l'activité.

Les charges de gestion clôturent l'année 2024 à 951 MDH, en augmentation de 6,3% en ligne avec la croissance de l'activité.

Rapportées aux primes acquises, ces charges de gestion sont en légère baisse en Non-Vie de 0,6 pt à 14,2%. En Vie, le ratio des charges de gestion rapportées aux primes acquises ressort en augmentation de 0,4 point, à 3,2%.

Résultat de réassurance

Le résultat de la réassurance ressort à -822 MDH en 2024 contre -489 MDH en 2023.

Cette évolution s'explique par la baisse des sinistres cédés en réassurance par rapport à l'exercice 2023 qui était marqué par le séisme d'Al Haouz.

Résultat des placements

Le résultat des placements affectés s'établit à 2 006 MDH, au 31 décembre 2024, en hausse de 12,7% par rapport à 2023.

Le résultat financier ressort en baisse de -5,7% à 630 MDH en Non-Vie contre 668 MDH en 2023 en raison des fortes reprises de provisions constatées en 2023.

En Vie, le résultat financier ressort en hausse de 23,8%, à 1 376 MDH contre 1 112 MDH en 2023 en raison de la hausse des revenus financiers.

Provisions techniques

Les provisions techniques se sont renforcées de 2 668 MDH, soit 6,2%, pour s'établir à 45 784 MDH au terme de l'exercice 2024.

Les provisions techniques Non-Vie ressortent à 11 488 MDH, en hausse de 1,3% sous l'effet de la croissance de l'activité.

Les provisions techniques Vie s'établissent à 34 297 MDH, en hausse de 7,9% suite à la croissance des encours en épargne liée au développement de l'activité en 2024.

Résultats

En Non-Vie, le résultat technique est à 375 MDH en 2024 contre 436 MDH en 2023 qui était impacté par des reprises de provisions sur titres de placements.

Le résultat technique de l'activité Vie est en progression de 20,7%, à 559 MDH suite à la croissance de l'activité en Epargne et Décès.

Quant au résultat non technique, il ressort à -19 MDH contre -82 MDH en 2023, du fait de du recul des charges non courantes.

Compte tenu de la charge d'Impôts sur les Sociétés (130 MDH), la compagnie dégage un bénéfice net sur l'exercice 2024 de 786 MDH contre 701 MDH au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 12,2%.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Sur la base d'un résultat net de l'exercice 2024 de 785.771.814,36 dirhams et d'un report à nouveau à fin 2023 de 5.150.142.524,37 dirhams, le montant distribuable au titre de l'exercice 2024 s'élève à 5.935.914.338,73 dirhams.

Le Conseil d'Administration propose de répartir ce montant comme suit :

Réserve légale	
Dividende	490.000.000,00
Réserve facultative	
Report à nouveau	5.445.914.338,73
Total	5.935.914.338,73

Le Conseil d'Administration propose donc de distribuer un dividende de **140 dirhams** par action.

Le dividende ainsi fixé sera mis en paiement à partir de **Judi 26 juin 2025** aux guichets d'Attijariwafa bank.

Solvabilité et Fonds Propres

Les fonds propres de la compagnie s'établissent à 6 897 MDH en augmentation de 4,5% après distribution en 2024 d'un dividende de 490 MDH.

En application des dispositions réglementaires, le taux de couverture de la marge de solvabilité s'établit à 268%, en hausse de 28 pts par rapport à 2023 tiré par l'amélioration du marché boursier.

Délai de paiement fournisseurs

En milliers de dirhams	(A) Montrant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montrant des dettes non échues	Montant de dettes échues				Délai de règlement moyen (en nombre de jours)
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues de entre 31 jours et 60 jours	(E) Dettes échues de entre 61 jours et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours	
Date de clôture exercice 2024	14 314	11 371	0	0	0	0	18
Date de clôture exercice 2023	17 149	14 511	0	0	0	0	16

Analyse de l'activité consolidée

Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2024 ressort à 13 067 MDH en hausse de 2,7% portée par la performance réalisée au Maroc sur les activités Non-vie et Prévoyance et par la croissance soutenue à l'international.

Le chiffre d'affaires 2024 est issu, à hauteur de :

- 11 087 MDH de Wafa Maroc et 388 MDH de Wafa IMA Assistance
- 455 MDH d'Attijari Assurance en Tunisie
- 1 137 MDH des filiales en zone CIMA

Comparativement à 2023, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse tiré par la performance en Non vie (+9,4%). L'activité Epargne a été marquée par le développement soutenu des produits en Unités de compte qui ne contribuent pas au chiffre d'affaires consolidé, étant considérés comme des contrats d'investissement sous le référentiel de consolidation.

En intégrant l'activité d'Epargne en Unités de Compte, les primes émises cumulées annuelles atteignent 13 727 MDH en hausse de 6,6% portée par l'ensemble des segments d'activité au Maroc et à l'international.

La contribution des filiales dans le chiffre d'affaires consolidé ressort à 15,1% contre 13,5% en 2023 du fait de la forte progression de l'activité des filiales. Les filiales à l'international totalisent un chiffre d'affaires de 1 591 MDH soit une progression de 15,5%.

Résultat net consolidé :

Le RNPG de l'exercice 2024 ressort à 854 MDH vs 670 MDH en 2023 en hausse de +28% expliquée par l'amélioration des indicateurs techniques, la hausse des résultats des filiales, l'évolution favorable des marchés financiers et l'absence de charges non courantes importantes à l'instar de celles enregistrées en 2023.

Placements

Les placements du groupe totalisent 60.381 MDH au 31 décembre 2024 vs. 54.036 MDH en 2023 soit une hausse de 11,7% liée à la progression de l'activité et à la tendance haussière du marché boursier.

Passifs d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement totalisent 53.248 MDH au 31 décembre 2024 vs. 48.664 MDH en 2023 soit une augmentation de 9,4% liée à la croissance de l'activité tant en Vie qu'en Non Vie.

Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres consolidés s'élevaient à 11 278 MDH au 31 décembre 2024 vs. 9 509 en 2023 en hausse de 18,6% impactés notamment par la hausse des plus-values latentes du portefeuille.

Les capitaux propres part du groupe ressortent également une augmentation de 18,9 % soit 10 980 MDH à fin décembre 2024 contre 9 232 en 2023.

Activité des filiales

Wafa IMA Assistance

Les primes émises s'élevaient à 420,6 MDH, en progression de 12% par rapport à 2023.

Le résultat net de l'exercice 2024 s'élève pour sa part à 54,7 MDH vs. 52,4 MDH en 2023.

Attijari Assurance (Tunisie)

Le Chiffre d'affaires ressort en hausse de 4% à 142 MTND (455 MDH) vs. 134 MTND en 2023.

Le chiffre d'affaires Décès ressort en progression de 8,16% à 23,4 MTND et le chiffre d'affaires Epargne ressort à 119 MTND en progression comparé à 113 MTND en 2023.

Le résultat net ressort bénéficiaire à 11,8 MTND vs. 13 MTND en 2023 soit une baisse de 8,9%

Wafa Assurance Vie Sénégal

Le chiffre d'affaires à fin 2024 ressort à 21 Mrds FCFA, en croissance de 50,9%.

Le résultat net ressort à 1 711 MFCFA en progression de 31,2%.

Wafa Assurance Sénégal (Non-Vie)

Le Chiffre d'affaires ressort à 6 570 MFCFA vs 6 286 MFCFA en 2023, soit une évolution de +4,5%

Le Résultat Net Non Vie ressort déficitaire de 462 MFCFA contre un déficit de 1 108 MFCFA en 2023.

Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire

Le Chiffre d'affaires 2024 ressort à 20 030 MFCFA, en hausse de 10,8% par rapport à 2023.

Le résultat net ressort à 2 940 MFCFA contre 2 092 MFCFA en 2023, soit une progression de 40,6%

Wafa Assurance Côte d'Ivoire (Non-Vie)

Le Chiffre d'affaires Côte d'Ivoire Non Vie ressort à 6 989 MFCFA vs 6 143 MFCFA en 2023, soit une évolution de +13,8%.

Le Résultat net Non Vie ressort bénéficiaire de 85 MFCFA contre un déficit de 145 MFCFA en 2023.

Wafa Assurance Vie Cameroun

Le Chiffre d'Affaires ressort à 9 987 MFCFA en progression de 30,8% comparé à 2023.

Le résultat net Vie 2024 ressort à 561 MFCFA contre 373 MFCFA en 2023, soit une hausse de 50,6%.

Wafa Assurance Pro Assur SA (Non-Vie)

Le Chiffre d'Affaires Pro Assur SA ressort à 4 647 MFCFA contre 4 165 MFCFA en 2023, soit une évolution de 11,6%.

Le résultat net est déficitaire de -629 MFCFA contre un bénéfice de +277 MFCFA à fin 2023.

Wafa Life Insurance Egypt

Le Chiffre d'Affaires Wafa Life Insurance Egypt ressort à 240,6 MEGP vs. 173,5 MEGP en 2023.

Le résultat net est bénéficiaire de 96 MEGP à fin 2024 contre -38,3 MEGP en 2023.

Le conseil d'administration de Wafa Assurance se compose comme suit :

- Monsieur Boubker JAI	<i>Président</i>
- Monsieur Hassan OURIAGLI	<i>administrateur</i>
- Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI	<i>Administrateur</i>
- Monsieur Aymane TAUD	<i>Administrateur</i>
- Monsieur Mohamed EL KETTANI	<i>Administrateur</i>
- OGM représenté par Madame Yasmine ABOUDRAR	<i>Administrateur</i>
- Monsieur Hassan BERTAL	<i>Administrateur</i>
- Monsieur Ahmed Ismail DOUIRI	<i>Administrateur</i>
- Monsieur Karim CHBANI	<i>Administrateur</i>
- Monsieur Badr ALIOUA	<i>Administrateur</i>
- Monsieur Gilles DUPIN	<i>Administrateur</i>
- Madame Magalie NOE	<i>Administratrice</i>
- Madame Marie-Laure MAZAUD	<i>Administratrice</i>
- Madame Rachida BENABDALLAH	<i>Administratrice</i>

En tant que président du Conseil d'Administration, Monsieur Boubker JAI exerce les mandats/fonctions suivants :

M. Boubker JAI	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : CIMR, Attijari Bank Tunisie, CBAO, SIB, SCB, et Attijari bank Europe, A6 Immobilier. - Représentant permanent de Wafa Assurance en tant qu'administrateur : Attijari Assurance Tunisie, Wafa Assurance Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Cameroun, Pro Assur, Wafa Life Insurance Egypt, A6 Immobilier, Lesieur, SUTA, Sucrunion, Akwa Africa, Cosumar, Wafa Takaful, Société de Sels de Mohammedia, OPCI Educapital SPI, Atlas Hospitality Morocco, Al Mada Ventures, Wafa Real Estate Investment, Wafa Real Estate Management, Wafa Assurance Immo Invest, Wafa Assurance Movie Theater Company - Représentant permanent de Wafa Assurance au Conseil de Surveillance : Inter Mutuelle Assistance, MarsaMaroc. - Président Directeur Général : Wafa Assurance, Panorama, Wafa Real Estate Investment, Wafa Real Estate Management, Wafa Assurance Immo Invest, Wafa Assurance Movie Theater Company, CDV Promotion. - Président du Conseil d'Administration : Wafa Ima Assistance, OPCI CDV Patrimoine,
---------------------------	---

Autres mandats d'administrateurs :

M. Hassan OURIAGLI	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : ACIMA, Africaplaine, Al Mada Management, Atlas Hospitality Group, Experienciah Hotels & Resorts, Al Mada Gestion, Digibay, Hospitality Holding Company, Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc, MANAGEM, Nareva Holding, Nareva Power, OFNA, Orientis Invest, Prestige Resorts, Rihla Ibn Battuta Prod, Société Immobilière AGENA, Société Africaine de Tourisme, Société Centrale d'Investissements Immobiliers, Société Immobilière Centuris, Société Immobilière Mandarona, Wana Corporate - Président Directeur Général : Al Mada, Al Mada Capital, Al Mada Digital Al Mada Immobilier, DAN Maroc, Next Generation Industries, ONA Courtage, ONA International, Réserves Immobilières. - Président : Fondation Al Mada, Fondation Suzanne et Jean Epinat - Vice-Président : Cobco, Cobco Alpha - Gérant : Immo-Masur
-------------------------------	---

M. Abdelmjid TAZLAOUI

- Mandat d'Administrateur : Attijariwafa bank, Lafarge Holcim Maroc, Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc Afrique, Fenie Brossette, Rebab Company, Al Mada, Cobco, Cobco Alpha, Teralys, Patisen, Prestalys, Somed Développement, Sindibad Holding, Sindibad Beach Resort, Sindipark, Educapital, Marjane Holding, Wana Corporate, Nareva Holding, Experiencia Hotels & Resorts, African Hospitality Group, CIMR, Fondation ONA, ONA International, Nutkao Holding, Nutkao.
- Président Directeur Général : Zellidja, Onapar- Ametys, Sapino, Orientis Invest, Prestige Resorts, Mandarona, HCO, Mehdiya City, Mehdiya Rivages, SAT, AGENA, Centuris, SCII, Darwa, Villeneuve, El Imtiaz, Chantimar, OHIO, Marogolf, Somed Holding, Résidence Acacia, A6 Immobilier, Immobilière Al Ain, UMEP, OFNA
- Gérant : La Marocaine des golfs, Skimmo, MKN Immo
- Président du Conseil d'administration : Marodec, Novalys, DES 07
- Président du Conseil de Surveillance : Mabani Zellidja
- Représentant permanent d'Al Mada en tant que Président : Université ONA
- Vice-Président du Conseil de Surveillance : Résidences Suncity.
- Représentant permanent EDC-Administrateur : Lycée El Bilia Privé SA, El Bilia Skolar Lisasfa Privé SA, Elementaire Leon l'africain Privé
- Représentant permanent SOMED – Administrateur : Elementaire El Bilia Privé, US Education Company Privé, Groupe El Bilia Gestion pour compte Privé, Leon l'africain Auda Privé, Leon l'africain Domaines d'Anfa Privé, El Bilia International Auda Privé, El Bilia International Domaines d'Anfa Privé, El Bilia Skolar Bernoussi Privé.
- Représentant permanent SOMED : Education Development Company SA
- Liquidateur : SFPZ (Société en liquidation)

M. Aymane TAUD

- Mandat d'administrateur : Al Mada Digital, Al Mada Capital, Al Mada Immobilier, Attijariwafa bank, Fondation Al Mada, Fondation Suzanne et Jean Epinat, Omnium de Gestion Marocain, ONA Courtage, ONA International, Réserves Immobilières,
- Président du Conseil d'Administration : Al Mada Gestion, Al Mada Management, Al Mada Venture
- Président du Conseil d'Administration-Administrateur : Energie Eolienne du Maroc (EEM), Amensouss, Safi Energy Company (SAFIEC), ADI
- Président Directeur Général-Administrateur : Nareva Holding, Nareva Services, Nareva Renouvelables, Nareva Power, Nareva Africa
- Directeur Général Délégué : Al Mada Capital, ONA International
- Président : Nareva Services Centre, Nareva Services Domaines, Nareva Services Had Gharbia, Nareva Services Laroui

M. Mohamed EL KETTANI

- Mandat d'administrateur : Attijari bank Tunisie, CBAO, SIB, SCB, Wafa Gestion, CAPRI, Wafacash, Fondation ONA, Université Al Akhawayn, Fondation Mohamed V pour la solidarité, Fondation Gestion Centre National Med VI pour les Handicapés
- Président Directeur Général : Attijariwafa bank
- Président : Omnium de Gestion Marocain, Fondation Actua, Fondation Attijariwafa bank, Association Gestion Centre de TPE solidaires
- Président du Conseil d'Administration : Attijariwafa bank, Attijariwafa bank Europe, BCM Corporation
- Président représentant AWB : Attijari Finance Corp.
- Vice-Président Délégué : GPBM
- Membre du Conseil de Surveillance : OPTORG
- Représentant AWB – Administrateur : Attijari Africa Holding
- Représentant Attijari Africa Holding – Administrateur : Attijari West Africa
- Représentant OGM – Administrateur : CIMR
- Représentant AWB : Al Mada
- Administrateur non exécutif : Attijariwafa Bank Egypt
- Membre : Wafasalaf, Wafa Immobilier, Bank Assafa

M. Hassan BERTAL

- Mandat d'administrateur : Wafa Ima Assistance, Wafa Gestion, Media Réseaux, Attijari Payment Processing, Attijari Africa Holding, Attijari Opérations Africa, Attijari Ivoire, Attijari CIB Africa, Attijari Africa, Diners Club du Maroc, Wafa Trade, FINAPRO, wafa Trust, Attijari Gestion, AWB Europe, Gestfonds, Attijari Factoring, Crédit Du Maroc Fonds, Wafa Cash, Attijari Patrimoine Valeurs, Attijari Patrimoine Multigestion, Attijari Diversifié, Attijari Obligations, Attijari Patrimoine Diversifié, Attijari Patrimoine Taux, Attijari Sélection, Attijari Trésorerie, WG Diversifié, Fructivaleurs, Palmares Financières, WG Croissance, Attijari Capital Développement (ACD), SOPRIAM, Attijari International Bank.
- Membre Conseil de Surveillance : Wafa Immobilier
- Président du Conseil d'Administration : Wafa Courtage
- Membre représentant AWB : Wafabail
- Membre Conseil de Surveillance et Vice-Président : Bank Assafa
- Membre et Vice-Président : Dar Assafaa
- Membre : Wafasalaf

<p>M. Ismail DOURI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : AWB Europe, SIB, BIA Togo, UGB, CDC, Attijari bank Tchad, Wafacash, Omnium de Gestion Marocain, SCI l'Hivernage, BCM Corp, Attijari Al Aakaria Al Maghribia, Attijari Recouvrement, Attijari Payment Processing, Attijari IT Africa, Attijari CIB Africa, Attijari Al Youssoufia, SOMGETI, Société Immobilière Belazi, Attijariwafa Bank (Middle East) Limited, Attijari West Africa, Société Immobilière Boulevard Pasteur, Marrakech Expansion, Wafa Trust, Kasovi, Attijari Ventures, Dial Technologies. - Administrateur non exécutif : AWB Egypt - Administrateur Général : FILAF - Président Directeur Général : Wafa Foncière, Attijari Africa Holding, Attijari Ivoire, - Président du Conseil d'Administration : Attijari Opérations Africa, Andalu Carthage - Président Conseil de surveillance représentant AWB : Wafa Immobilier - PCA représentant AWB : Attijari Factoring, Wafa Ltd - PCA : CBAO - Président Conseil de Surveillance : Wafabail, Wafasalaf - Administrateur représentant Andalucartage : Attijari Bank Tunisie - Administrateur représentant AWA : CDS - Administrateur représentant AWB : SCB, Attijari REIM - Président représentant AWB : Bank Assafa, Dar Assafaa - Président & AWB : ABM - Président : Wafacorp, Attijari Afrique Participations, Attijari Maroc Mauritania, CARE International Maroc - Associé : Zakat, Maimouna, El Bot - Director : KASOVI - Membre du Comité d'Investissement – Administrateur : Al Mada Ventures
<p>M. Karim CHBANI</p>	<p>Mandat d'administrateur : Al Mada Capital, Al Mada Getion, Al Mada Management, Al Mada Ventures, Wana Corporate</p>
<p>M. Badr ALIOUA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : Wana Corporate, Nareva - Président Directeur Général : Sterling Capital - Gérant : Fundamentum Partner - Co-gérant : Grafcet
<p>M. Gilles DUPIN</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : Alma Capital Europe, Alma Capital Investments Management, Alma Platinum IV, Alma Capital Investments Funds, ADS Groupe. - Gérant : G2J Conseil International Sarl
<p>Mme. Magali NOE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Directrice Générale : Sérénis Assurance - Dirigeante : Assurances du Crédit Mutuel
<p>Mme. Marie-Laure MAZAUD</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présidente : STOA Power Brazil I, STOA Metro Brazil I - Membre du Conseil d'Administration : Nachtigal Hydro Power Company, Metro Fibre Networx (Pty) Ltd, Netzero - Membre du Conseil de Surveillance : FM Holding SC - Directrice Générale : STOA, STOA Wind I, STOA Dominican Wind - Directrice : STOA Africa Limited, Energy Pulse Ltd - Représentante permanente de STOA au Conseil d'Administration : BLS
<p>Mme. Rachida BENABDALLAH</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : CIMR, OPTORG, Attijariwafa bank Europe, HPS - Présidente du Comité d'audit et des risques : Attijariwafa bank Europe - Membre du Comité des risques et des comptes : CIMR, OPTORG - Membre du Comité ESG : OPTORG - Membre du CNR, du Comité Stratégique et RSE : HPS - Membre du Comité de pilotage : CIMR

Annexe 1 : Etat des filiales et participations

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'Activité	Capital social	% participation au capital	Prix d'acquisition global	PROVISION	Valeur		Extrait des derniers états de synthèse de la sté émettrice		Produits inscrits au CPC de l'exercice
						comptable nette	Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
I - IMMOBILISATIONS FINANCIERES										
Panorama	Immobilier	98.000.000	100,0%	287.640.805	95.724.675	191.916.129	31/12/2023	21.640.328	5.835.882	-
WAA Nvle Sénégal	Assurance	66.740.000	100,0%	117.538.166	-	117.538.166	31/12/2023	23.974.321	18.521.395	-
PRO ASSUR SA	Assurance	83.425.000	65,0%	58.228.798	6.888.436	51.340.362	31/12/2023	46.531.226	4.634.646	-
WAA Nvle Côte d'Ivoire	Assurance	66.740.000	100,0%	83.056.908	-	83.056.908	31/12/2023	44.758.588	2.416.173	-
Wafa Life Insurance Egypt	Assurance	146.702.057	99,9%	146.555.355	50.084.257	96.471.099	31/12/2023	20.524.847	10.355.940	-
Wafa ASSURANCE REAL ESTATE INVESTMENT	Immobilier	137.800.000	100,0%	137.800.000	-	137.800.000	31/12/2023	133.728.480	1.067.754	-
Wafa ASSURANCE REAL ESTATE MANAGEMENT	Immobilier	300.000	100,0%	300.000	-	300.000	31/12/2023	122.455	65.140	-
WAA Vie GABON	Assurance	300.000	100,0%	63.271.622	-	63.271.622	31/12/2023	-	-	-
Wafa ASSURANCE IMMO INVEST	Immobilier	300.000	100,0%	300.000	-	300.000	31/12/2023	-	-	-
Wafa ASSURANCE Movie Theater Company	Assurance	300.000	100,0%	300.000	-	300.000	31/12/2023	-	-	-
Wafa Takaful	Assurance	50.000.000	100,0%	50.000.000	-	50.000.000	31/12/2023	39.003.644	2.425.393	-
TOTAL				944.991.653	152.697.368	792.294.285				
II - PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE										
WAA Vie Sénégal	Assurance	50.055.000	100,0%	50.383.025	-	50.383.025	31/12/2023	121.079.621	21.779.547	-
WAA Vie Cameroun	Assurance	76.110.296	97,5%	72.448.984	-	72.448.984	31/12/2023	92.521.017	6.860.061	-
WAA Vie Côte d'Ivoire	Assurance	58.397.500	100,0%	58.406.206	-	58.406.206	31/12/2023	157.243.931	34.948.219	-
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurances	32.233.000	55,0%	64.483.528	-	64.483.528	31/12/2023	227.598.273	42.548.840	-
AFRICA RE	Assurances	2.841.052.915	0,2%	4.934.106	-	4.934.106	31/12/2023	10.354.328.905	2.354.163.949	-
Inter Mutuelle Assistance	Assistance	50.000.000	32,5%	16.249.800	-	16.249.800	31/12/2023	245.013.045	52.368.842	-
RMA WATANIVA	Assurances	1.796.170.800	0,8%	58.917.202	-	58.917.202	31/12/2023	6.057.673.427	950.182.262	-
C.A.T.	Assurances	162.656.000	9,1%	14.747.600	-	14.747.600	31/12/2023	784.320.414	179.300.884	-
STE DES SELS DE MOHAMEDIA	Mines	53.300.000	24,5%	160.475.011	1.850.976	158.624.025	31/12/2023	128.004.823	36.032.894	-
TOTAL				501.045.452	1.850.976	499.194.477				40.950.457



RAPPORT SUR
**L'ACTIVITE ET
LES RESULTATS**

Stabilité financière : 20^{ème} réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques



Le CCSRS a tenu le 24 décembre sa vingtième réunion au siège de Bank Al-Maghrib à Rabat. Le Comité a analysé la cartographie des risques systémiques, passé en revue les résultats des travaux de son sous-comité mensuel et examiné plus globalement la situation du système financier et les tendances macroéconomiques observées et attendues.

- En ce qui concerne le secteur des assurances, le Comité a relevé que ce dernier a continué à démontrer sa solidité et sa résilience.
 - A fin octobre 2024, les primes émises ont atteint 49,6 milliards de dirhams, en hausse de 4,5% par rapport à la même période de 2023. Cette augmentation a concerné aussi bien la branche non- vie (+4,6%) que la branche vie (+4,4%) qui a repris sa dynamique de croissance après la forte décélération enregistrée en 2023.
 - Sur le plan financier, le portefeuille des placements du secteur s'est apprécié de 4% à 243,4 milliards de dirhams.
 - Pour leur part, les plus-values latentes ont augmenté de 62,3% par rapport à fin 2023 pour atteindre 35,2 milliards de dirhams, à la faveur de la reprise du marché boursier et de la baisse des taux.
 - S'agissant du résultat net, il s'est apprécié de 8% en glissement annuel
 - En termes de solvabilité, le secteur continue de dégager une marge moyenne largement au-dessus du minimum réglementaire sous le référentiel prudentiel actuel.

Dématérialisation de l'attestation d'assurance Automobile : Mise en place en cours d'une solution de digitalisation des paiements des primes d'assurance

- Dans le sillage du projet de dématérialisation de l'attestation d'assurance Automobile, le CMI a été retenu par la FMA et les compagnies d'assurance pour la mise en place d'une solution de digitalisation des paiements des primes d'assurance. Cette solution vise à :
 - Faciliter et fluidifier le règlement des primes d'assurance en mettant à la disposition des clients divers canaux de paiement.
 - Permettre la mise en place d'un processus automatique de paiement des commissions aux intermédiaires Offrir aux compagnies des moyens simplifiés pour effectuer leurs rapprochements métier et bancaire.
 - Permettre aux compagnies et à leurs intermédiaires de tracer et de suivre les paiements effectués, même ceux réalisés par chèque et en espèces.

Entrée en vigueur de l'obligation des assurances «Tous Risques Chantier» et «Responsabilité Civile Décennale»

L'obligation des assurances «Tous Risques Chantier» (TRC) et «Responsabilité Civile Décennale» (RCD) est entrée en vigueur depuis le 30 décembre 2024. L'objectif de cette nouvelle obligation est de garantir une meilleure protection des parties impliquées dans les projets de construction et de renforcer le respect des exigences réglementaires. Deux arrêtés ministériels, matérialisant cette obligation, ont été publiés au Bulletin Officiel. Le premier est relatif aux assurances de construction alors que le second fixe les conditions générales-types applicables aux contrats d'assurances obligatoires TRC et RCD.

Ces textes précisent, par ailleurs, les paramètres clés de ces deux assurances obligatoires, notamment les plafonds de garantie, les franchises applicables, les exclusions, ainsi que les conditions générales-types. Ils visent à protéger les différents acteurs du secteur de la construction tout en garantissant un cadre structuré et sécurisé pour la réalisation des projets.



Obligation de l'assurance MRH : l'ACAPS lance une étude stratégique avec le cabinet ARM Consultants

- L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) a lancé l'étude portant sur l'instauration de l'obligation d'assurance Habitation à ARM Consultants. En instaurant cette obligation d'assurance, l'ACAPS ambitionne de protéger les citoyens, stabiliser le secteur immobilier et renforcer la couverture contre des événements catastrophiques. Cette démarche s'inscrit également dans une dynamique d'harmonisation avec les meilleures pratiques internationales.
- Le cabinet aura pour mission de mener une étude approfondie couvrant plusieurs aspects. Dans un premier temps, il devra établir un diagnostic des risques liés à l'exploitation des locaux à usage d'habitation et évaluer les besoins en couverture, tout en dressant un état des lieux des offres existantes sur le marché marocain.
- Le cabinet devra également proposer un scénario détaillé pour la mise en œuvre de cette obligation, incluant une estimation des coûts, les mécanismes de contrôle et les ajustements réglementaires nécessaires. Enfin, une feuille de route structurée sera élaborée, définissant les étapes clés, les acteurs impliqués et les délais de mise en œuvre

AMO: Projet de fusion CNSS-CNOPS

Le Conseil de gouvernement, réuni le 07 novembre 2024, a adopté le projet de loi n° 54.23, modifiant et complétant la loi n° 65.00 relative à l'Assurance maladie obligatoire de base (AMO), ainsi que d'autres dispositions spécifiques, en vue d'instaurer un organisme unifié de gestion des régimes d'assurance maladie obligatoire de base.

La mission de la gestion de l'assurance maladie obligatoire de base dans le secteur public sera ainsi confiée à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) à la place de la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS).

L'adoption de ce projet entrainera la dissolution de la CNOPS et le transfert de ses actifs et de ses adhérents à la CNSS.

Projet d'amendement du Dahir du 2 octobre 1984 : Etat d'avancement

Suite à l'initiation par le ministère de la Justice de l'amendement du Dahir du 2 octobre 1984, les parties prenantes étudient les volets concernant le barème fonctionnel d'incapacité et procédure judiciaire.

Concernant le barème fonctionnel d'incapacité, l'ACAPS a réalisé des simulations permettant de mesurer les impacts sur les compagnies d'assurance.

Au sujet de la procédure judiciaire, les compagnies d'assurance ont émis un certain nombre de propositions auprès du ministère de la justice afin de maîtriser la sinistralité et de lutter contre la fraude : i) Rendre obligatoire la procédure amiable avant le recours au tribunal ii) Rendre obligatoire l'expertise médicale contradictoire pour tous les dossiers iii) Encadrer la réalisation des rapports d'expertise médicale contradictoire iv) Renforcer les éléments relatifs à la justification des revenus v) Rendre obligatoire l'expertise financière contradictoire pour les cas nécessitant l'évaluation des revenus vi) Encadrer les indemnisations au titre du dommage moral et les frais funéraires vii) d'établir un dispositif marché de lutte contre la fraude dans les sinistres corporels, similaire à celui déjà en place pour les sinistres matériels.

Signature d'une convention de partenariat pour accélérer la digitalisation des échanges entre les tribunaux et les compagnies d'assurances

Dans le cadre des efforts visant à renforcer la digitalisation et l'innovation dans le secteur judiciaire et celui des assurances, une convention de partenariat tripartite a été signée le 16 décembre 2024, à Casablanca, entre le Ministère de la Justice, l'ACAPS et la FMA.

Cette convention vise à simplifier et à moderniser les échanges entre les tribunaux marocains et les compagnies d'assurances à travers une plateforme numérique avancée, permettant une gestion efficace des données et des procédures judiciaires.

Dans ce cadre, cet accord permettra notamment de : Améliorer l'efficacité des procédures judiciaires; Accélérer l'exécution des jugements; Digitaliser les procédures judiciaires via la simplification des échanges et l'automatisation des processus; et Renforcer la qualité des services en permettant à chaque compagnie d'assurances de disposer d'un compte spécifique pour suivre ses dossiers en toute simplicité et en temps réel.

Le HCP et l'ACAPS signent une convention de coopération pour un meilleur partage de données et d'expertise

Le Haut-Commissaire au Plan, et le Président de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale ont signé une convention de coopération, le 6 février 2025 à Rabat.

Cette convention traduit la volonté des deux institutions de renforcer leur coopération et de la rehausser au niveau de leur ambition en faveur d'un partage régulier de données, d'échange d'expertise et de réalisation d'analyses stratégiques sur les thématiques d'intérêt commun.

Cette coopération s'inscrit également dans une démarche globale visant à optimiser l'analyse des dynamiques économiques et sociales du pays en s'appuyant sur une meilleure intégration des données. Elle témoigne de la volonté commune des deux institutions de renforcer l'accessibilité, la transparence et la fiabilité des statistiques dans le cadre de la promotion des politiques publiques et des stratégies de développement.

Les signataires ont exprimé leur engagement à mettre en place les mécanismes nécessaires pour garantir une mise en œuvre efficace des dispositions de ladite convention et à explorer de nouvelles opportunités de collaboration.

Publication du plan stratégique 2024-2026 de l'ACAPS

L'ACAPS a rendu public son troisième plan stratégique triennal pour la période 2024-2026.

Ce plan stratégique prend appui sur les principales missions de l'ACAPS, capitalisant sur des acquis significatifs en tant que régulateur de deux secteurs stratégiques, tout en tenant compte des défis actuels liés aux transformations tant technologiques que socio-économiques.



الجامعة المغربية للتأمين
Fédération Marocaine de l'Assurance



Ce nouveau plan repose sur cinq orientations stratégiques, déclinées en plusieurs objectifs et actions prioritaires :

- 1 Améliorer la protection des assurés et des bénéficiaires de contrats ainsi que des adhérents affiliés des organismes de Prévoyance Sociale.**
- 2 Faire évoluer l'organisation et la conduite de marché du secteur des assurances et veiller à la résilience des acteurs ainsi qu'à la Stabilité Financière.**
- 3 Promouvoir le développement et la transformation du secteur des assurances en favorisant la digitalisation et l'innovation, et soutenir la durabilité.**
- 4 Contribuer à la mise à niveau du secteur de la Prévoyance Sociale ainsi qu'à la mise en œuvre des chantiers de l'élargissement de la protection sociale et de la réforme de la retraite.**
- 5 Être une Autorité innovante, agile et attractive, en phase avec l'évolution numérique et ouverte sur son environnement national et international.**

ACAPS – Préparation de l'élaboration de nouveaux critères de tarification pour la RC Auto

L'ACAPS a initié une étude pour élaborer de nouveaux critères de tarification pour la RC Auto. Cette étude se déroulera en collaboration avec les compagnies d'assurance, permettant à chaque assureur de définir ses tarifs selon les critères convenus.

Tenue de la 49ème Assemblée Générale de la FANAF à Marrakech

La 49ème édition de l'Assemblée générale de la FANAF s'est tenu du 24 au 26 février à Marrakech. Cet événement, organisé en partenariat avec la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) a réuni les acteurs majeurs du secteur assurantiel africain pour débattre du thème : « Quels leviers pour un développement inclusif et durable de l'assurance en Afrique ? »

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence de la Ministre de l'Économie et des Finances, du Président de la FANAF, du Président de la FMA, ainsi que des représentants des autorités de régulation, des compagnies d'assurances et des institutions financières africaines

Wafa Assurance et Wafa IMA Assistance ont été Sponsor Platinum de cette édition qui a connu la participation d'environ un millier de professionnels représentant une quarantaine de nationalités.

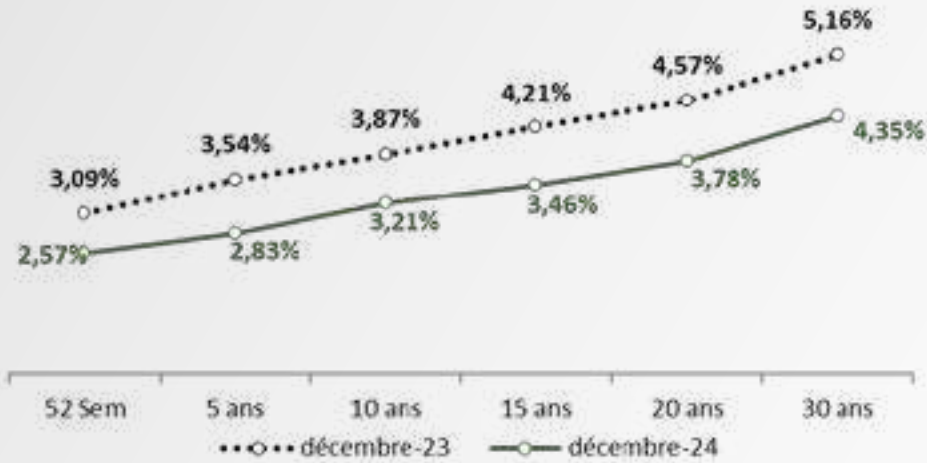


الجامعة المغربية للتأمين
Fédération Marocaine de l'Assurance



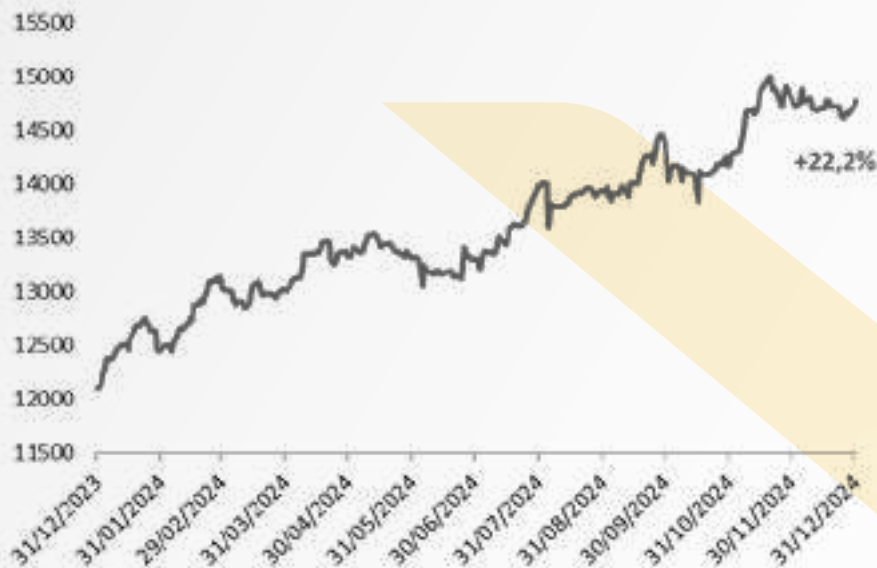
Performance boursière positive à +22,2% au 31 Décembre 2024 et correction à la baisse des rendements obligataires depuis le début de l'année, dans le sillage de la baisse du taux directeur lors des conseils de BAM de Juin et de Décembre

Courbe des taux



A fin Décembre 2024, les rendements obligataires marquent une baisse annuelle moyenne de -74 pbs sur le segment moyen et long terme, avec des baisses respectives de -70 pbs pour le 5 ans, -67 pbs pour le 10 ans et de -79 pbs pour le 20 ans. Les taux s'établissent ainsi à 2,83% pour le 5 ans, 3,21% pour le 10 ans, 3,46% pour le 15 ans et 3,78% pour le 20 ans. Ces baisses s'inscrivent dans un contexte de détente monétaire, marqué par une réduction cumulative de 50 pbs du taux directeur par la banque centrale en juin et décembre 2024.

Evolution du Masi

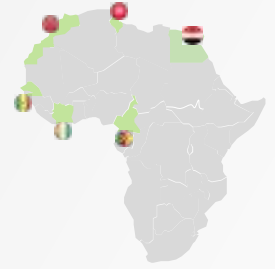


Concernant le marché actions, le MASI affiche une performance y-t-d de +22,2%, portant la capitalisation boursière à 752,4 Mrd MAD au 31 Décembre 2024, en hausse de +126,35 Mrd MAD par rapport à fin décembre 2023.

En Zone CIMA



- La Côte d'Ivoire, contribuant à 40% du PIB de l'UEMOA, deviendrait la 2e puissance économie en Afrique de l'Ouest, l'évolution de son PIB en 2023 est de +6,4% et +6,5% en 2024 ;
- Au Sénégal, l'activité économique est dynamique avec une progression du PIB réel à fin T3 2024 à +7,4%. L'inflation est contenue à 1,9% à janvier 2025 (YoY). Par contre, Moody's a dégradé, en octobre 2024, la note du pays de « Ba3 » à « B1 » (risque de crédit élevé) suite à la détérioration de la situation budgétaire et de la dette du pays ;
- Au Cameroun, La croissance du PIB est de 3,2% en T1 2024 grâce à l'amélioration de l'approvisionnement énergétique et à l'augmentation des investissements publics (évolution prévue à 4% en 2024). L'inflation repart à la hausse en septembre 2024 à 4,4% pour atteindre 5,0% à décembre 2024. Fitch reconduit la note « B » du Cameroun en novembre 2024, mais dégrade ses perspectives de stables à négatives.



En Tunisie



- L'économie Tunisienne a connu une amélioration du solde extérieur, une réduction de l'inflation et la reprise des secteurs agricole, pétrole et gaz (rapport sur la conjoncture économique de la Banque mondiale - novembre 2024) ;
 - Le PIB enregistre une croissance de 1,4% à fin 2024 ;
- Le taux d'inflation continue sa baisse depuis février 2023 passant de 10,4% à 6,0% en janvier 2025. Néanmoins, la banque centrale de Tunisie a maintenu son taux directeur à 8% en février 2025 ;
- Fitch Ratings a annoncé en septembre 2024, avoir relevé la note de défaut émetteur à long terme de la Tunisie de « CCC » à « CCC+ ».

En Egypte



- Croissance du PIB prévue à 4,0% à juin 2025 (FMI octobre 2024).
- En mars 2024, le FMI a augmenté son programme de soutien à l'Egypte de 3 Mrd USD à 8 Mrd USD, concomitamment à la dépréciation de l'EGP de près de 62% pour atteindre environ 49,3 EGP pour 1 USD.
- Inflation en baisse à 24% en janvier 2025 et à 12,5% en Février ;
- Taux directeur inchangé depuis octobre 2024 à 27,75% ;
- Fitch a relevé en nov.24 d'un cran la note de la dette à long terme de l'Egypte de «B-» à «B» (stable).

International : Wafa Assurance s'installe au Gabon

- En date du 16 avril 2024, la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA), régulateur du secteur des assurances de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), a octroyé à Wafa Assurance Vie Gabon, filiale de Wafa Assurance, l'agrément pour opérer la branche Vie au Gabon.
- Dotée d'un capital social de 5 milliards de Francs CFA (~82 millions de dirhams), Wafa Assurance Vie Gabon ambitionne de participer activement au développement du secteur de l'assurance Vie au Gabon à travers une offre produits (épargne et décès) diversifiée, adressant les besoins du plus grand nombre et distribuée à travers des canaux adaptés
- Wafa Assurance confirme ainsi sa volonté de mettre son expertise au service du développement du continent africain, en capitalisant sur son statut de leader de l'assurance en Afrique (hors Afrique du Sud) et sur les synergies développées avec le groupe Attijariwafa Bank
- Préparation du lancement de l'activité pour avril 2025 (différents chantiers lancés avec la banque & siège en cours d'aménagement);

Plan stratégique 2025-2030 de Wafa Assurance : Séminaire stratégique avec les Managers

Dans le cadre de l'élaboration en cours du plan stratégique 2025-2030, Wafa Assurance a tenu un séminaire stratégique le 13 juillet. Cet événement-clé a marqué une étape importante dans ce projet ambitieux et a offert une plateforme d'échange sur plusieurs aspects cruciaux, notamment :

- La définition de la vision et ambition globales de Wafa Assurance
- L'identification des chantiers stratégiques-clés et leur déclinaison en leviers
- La conception détaillée des chantiers critiques
- La construction d'une cible stratégique 360° avec des portefeuilles de chantiers cohérents
- La journée a été rythmée par des sessions d'ateliers et des restitutions en plénière, facilitant la co-construction de la cible stratégique et captant les contributions des diverses parties prenantes.



Tenue à Marrakech de la Convention Nationale des Agents Généraux

- Wafa Assurance a tenu les 15 et 16 novembre 2024 la Convention Nationale des Agents Généraux à Marrakech.
- Cet événement a permis notamment de faire le point sur les réalisations de l'année écoulée, de fournir un aperçu global des opportunités et des défis à relever en Assurance automobile et d'insister sur les priorités stratégiques au niveau de cette branche, à savoir : i) le développement de la part de marché ii) l'accélération des synergies iii) l'amélioration de l'expérience client iv) l'adoption du Digital et v) l'optimisation du recouvrement.
- Cette convention a permis ainsi de réaffirmer les ambitions et les orientations stratégiques de Wafa Assurance pour les années à venir mais aussi de favoriser la proximité et la cohésion au sein du réseau d'agents généraux.



Lancement d'un cycle de formation des collaborateurs des agents généraux

- Un programme de formation dédié à l'ensemble des collaborateurs des agents généraux de Wafa Assurance a été lancé le 11 Novembre.
- Deux groupes de Casablanca et Rabat ont bénéficié de cette formation centrée sur les compétences commerciales, l'accueil client et la fidélisation. Cette formation a été animé par les experts de deux cabinets spécialisés dans le coaching et le développement des compétences relationnelles.

Convention Bancassurance 2024 : une vision commune pour des succès partagés

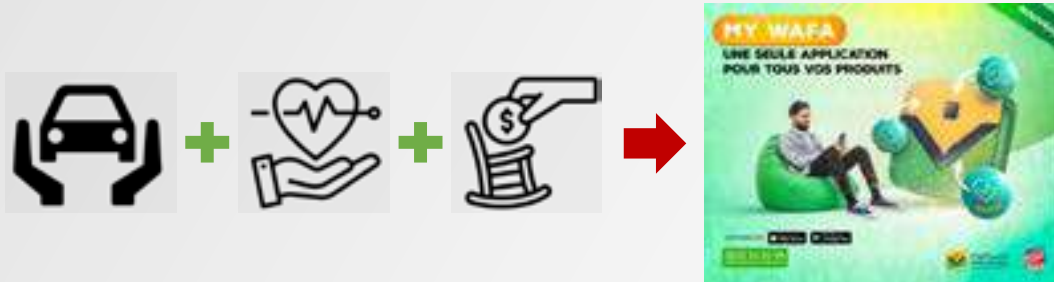
- La 4^{ème} édition de la Convention Bancassurance Attijariwafa Bank - Wafa Assurance s'est tenue les 3 et 4 mai à Tanger, sous le thème « Une vision commune des succès partagés ». Cet événement a permis de célébrer les réalisations de l'activité bancassurance et de remercier les équipes d'Attijariwafa Bank.
- Le séminaire, riche en interventions et témoignages, a permis d'aborder les évolutions de la bancassurance et de réfléchir collectivement aux défis majeurs de cette activité.



Lancement de la OneApp « My Wafa »

Wafa Assurance a lancé «My Wafa», une application qui regroupe désormais MyWafa (Auto), Wafa Santé, et Wafa Retraite en une seule plateforme.

Cette application permet désormais aux assurés de gérer tous leurs contrats d'assurance en un seul endroit et à portée de main.



Lancement d'une campagne multi-produits à l'occasion du mois de Ramadan

- À l'occasion du mois de Ramadan, Wafa Assurance a lancé une campagne multi-produits intégrant notamment l'assurance automobile, l'assurance multirisque professionnelle, l'Assurance habitation et le parcours oTo Sari.
- Cette initiative vise à capitaliser sur l'augmentation de l'audience durant cette période afin de renforcer la notoriété des produits, d'en améliorer la compréhension et l'accessibilité, tout en favorisant l'engagement de la cible à travers un contenu adapté à la fois ludique et humoristique .
- Le dispositif média envisagé se compose de deux supports principaux:
 - Support TV (chaîne Al Aoula)
 - Support Digital



Lancement de la garantie « Rachat de franchise »

Wafa Assurance a lancé la nouvelle garantie automobile «rachat de franchise». Cette garantie permet, en cas d'accident responsable, de ne pas payer ou de réduire le montant de la franchise, tout en offrant une indemnisation pour les dommages subis par le véhicule. Elle a pour objectif de réduire le coût à la charge de l'assuré en cas de sinistre.

Assurance Multirisques Habitation : Accès direct via l'application MyWafa

Une nouvelle fonctionnalité est désormais disponible sur l'application MyWafa : l'accès direct à l'assurance Multirisques Habitation, qui vient s'ajouter aux autres produits d'assurance.

Les assurés peuvent ainsi consulter leur(s) contrat(s) et déclarer ou suivre un sinistre



Wafa Assurance ré-élue pour la 4^{ème} année consécutive service client de l'année au Maroc

- Wafa Assurance élue Service Client de l'Année Maroc 2025 sur toutes les catégories pour lesquelles la compagnie était candidate (assurances de personnes et assurances de biens). Cette consécration fait suite aux efforts de la compagnie dans l'amélioration de la relation client. Cela fait de Wafa Assurance non seulement un assureur universel mais aussi avec une qualité de service de premier plan.
- Wafa Assurance pourra ainsi continuer à insérer le logo « élu service client de l'année » dans les différents supports de communication. La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 12 décembre 2024.

Wafa Connect : succès de la troisième édition à Dakar

- Fort du succès de ses deux premières éditions à Abidjan (Côte-d'Ivoire) et Douala (Cameroun), Wafa Connect a tenu le 27 septembre à Dakar, sa troisième édition, marquant une étape clé de cet événement incontournable de l'assurance panafricaine.
- Cette troisième édition a réuni les grands acteurs de l'industrie, de la finance et de l'assurance africaine. L'objectif était de promouvoir les échanges, partager des idées novatrices et renforcer les partenariats dans un cadre à la fois professionnel et convivial.



Campagne OTO fin d'année

Wafa Assurance a lancé une campagne de communication autour de l'automobile, s'appuyant sur une nouvelle plateforme de communication, intitulée "Ikoun khir". Réalisée en collaboration avec l'acteur et humoriste "Yassar Lemghari", cette campagne repose sur un dispositif comprenant :

- Un film d'installation de la nouvelle plateforme,
- Cinq vidéos pédagogiques détaillant les différentes étapes des parcours sinistres : Prise en charge MyWafa, Islah Auto Sari3, Avance sur sinistre, Bris de glace et Forfait express
- Un film dédié à une tombola spéciale pour la promotion de fin d'année

Cette campagne a été diffusée sur différents supports médias : spots TV, message radio, Affichage statique et dynamique, cinéma et Digital.



Assurance Automobile : Lancement des pack OTO Iktissadi et OTO Moumtaz

Afin de répondre aux attentes diversifiées de ses clients, Wafa Assurance a lancé 2 nouveaux packs en assurance Auto :

- OTO Iktissadi, qui est une offre conçue pour offrir une couverture économique et adaptée aux besoins essentiels des clients.
- OTO Moumtaz, qui est spécialement conçue pour les bons conducteurs. Ce pack propose des avantages exclusifs et des tarifs attractifs, récompensant ainsi les conducteurs prudents en leur offrant une couverture étendue à des conditions avantageuses.



Organisation de l'évènement d'intégration Wafa Onboarding Day 2024

- Le Wafa Onboarding Day, un événement clé du programme d'intégration des nouvelles recrues « Wafa Onboard » s'est déroulé le 25 décembre 2024 à Casablanca. Cette journée a rassemblé les recrues 2024 du siège et des filiales Maroc et International, pour marquer leur arrivée au sein du groupe.
- L'objectif est de favoriser une immersion dans l'environnement de Wafa Assurance, en permettant aux nouvelles recrues de s'imprégner de la culture et des valeurs internes de la Compagnie.



Tenue de la rencontre des managers de Wafa Assurance en fin d'année 2024

- La rencontre des managers a rassemblé les équipes le 27 décembre 2024 pour échanger sur les réalisations marquantes de l'année écoulée.
- Ce moment privilégié a permis de mettre en lumière les succès collectifs et d'explorer les perspectives pour l'année à venir, dans un esprit de collaboration et de partage constructif.



Organisation du Security Day au sein de Wafa Assurance

Wafa Assurance a tenu le 19 décembre le Security Day, un événement marquant de sa campagne annuelle de sensibilisation à la sécurité de l'information.

La journée a été marquée par une immersion dynamique au cœur des bonnes pratiques en matière de protection des données, offrant aux collaborateurs l'opportunité d'échanger, d'apprendre et de renforcer la culture de la sécurité au sein de la compagnie.

Des stands interactifs, des expériences immersives et des activités de gaming ont rythmé l'événement, permettant d'aborder de façon ludique et engageante les enjeux essentiels liés à la sécurité de l'information.



Assurance Maladie : Téléchargement des feuilles de soin sur MyWafa

My Wafa permet désormais aux utilisateurs de télécharger les feuilles de soins directement depuis leur smartphone, en toute autonomie et sans déplacement.



Assurance des Entreprises : Consécration de Wafa Assurance à Dubaï

Wafa Assurance a été distinguée lors de l'événement «Cédant Awards 2024», organisé par AIG à Dubaï le 2 mai 2024. La compagnie a été nommée « Assureur visionnaire de l'année ».

Cette reconnaissance témoigne de l'engagement continu de Wafa Assurance envers l'excellence et son dévouement à élever constamment ses engagements de service.



Wafa Assurance remporte le prix du partenariat éducatif

Wafa Assurance a remporté le prix du partenariat éducatif, une reconnaissance nationale qui met en lumière l'engagement de la compagnie envers l'éducation et le développement des talents. Ce prix récompense les entreprises ayant établi des partenariats fructueux avec des écoles supérieures et des universités, offrant ainsi aux étudiants des opportunités de stage, d'apprentissage et de formation.

Ce prix a été décerné dans le cadre des RH Awards 2024, organisés en marge du salon Master Plus.

Capital Humain

Wafa Assurance compte 851 collaborateurs au 31 décembre 2024.

En intégrant les filiales au Maroc et à l'international, Wafa Assurance Groupe compte 1 406 collaborateurs.

FAITS MARQUANTS À L'INTERNATIONAL

Groupe Wafa Assurance

En Tunisie

- Acquisition effective du nouveau Siège en février 2024 et lancement des aménagements avec un déménagement en janvier 2025;
- Signature du partenariat avec ENDA Tamweel (société de micro finance leader en Tunisie) avec début de commercialisation en T1 2025 ;
- Distribution effective des dividendes aux actionnaires en 2024 pour 13 MDNT (42 MDH).

En Zone CIMA

- Lancement du projet de digitalisation des filiales à l'international (pilote Côte d'Ivoire / déploiement Epargne en Dec. 2024) ;
- Diversification des réseaux de distribution :
Nouveaux partenariats bancaires signés et déploiement pour T1 2025 : BOA en Côte d'Ivoire et au Sénégal ; BCP au Cameroun et au Sénégal ; La Poste en Côte d'Ivoire ; BGFI au Cameroun et La poste au Sénégal (MOU en cours de signature) ;
Bancassurance Non Vie : Consolidation en Côte d'Ivoire avec les 2 partenaires SIB et BNI ; au Cameroun relifting du Desk Assurance à Douala et ouverture d'un 2ème à Yaoundé ; au Sénégal lancement de 2 agences pilotes pour le T1 2025 ;
- Nouveaux Produits :
Lancement de la gamme Corporate au niveau des filiales Vie : démarrage avec les IFC des filiales du groupe (SCB, CBAO réalisés et SIB prévu pour 2025) et retraite complémentaire SCB adjugée pour Wafa Vie Cameroun (Transfert attendu en T1 2025) Lancement de BNI INVEST PLUS en Côte d'Ivoire avec la BNI (résultats encourageants 2 Mrds FCFA réalisés à fin 2024) ;

En Egypte

- Augmentation du capital social de la compagnie de 5,4 M USD acté au Conseil d'Administration de Mai 2024 ;
- Nouveaux produits :
 - Lancement effectif de la gamme corporate Groupe Maladie (premier contrat Santé souscrit pour le personnel de la banque AWBE) ;
 - Homologation des Produits reliftés Epargne et Décès (déploiement de la nouvelle version Amwali et Amwali Premium) ;
 - Signature, lors du FIAD 24, d'un partenariat avec le courtier « Good Life » pour le développement de la branche Santé ;
 - Décès sur compte ; nouvelle proposition tarifaire envoyée à AWBE pour la couverture des comptes courants de la banque ;



**339 points de vente
 exclusifs**
 (223 agents, 116 BD)

6 démarcheurs

~249 courtiers

3 banques
**1 établissement
 de paiement**



**16 points de vente
 exclusifs**

~15 courtiers

3 banques



**48 points de vente
 exclusifs**

~24 courtiers

2 banques



**18 points de vente
 exclusifs**

~45 courtiers

3 banques



2 banques

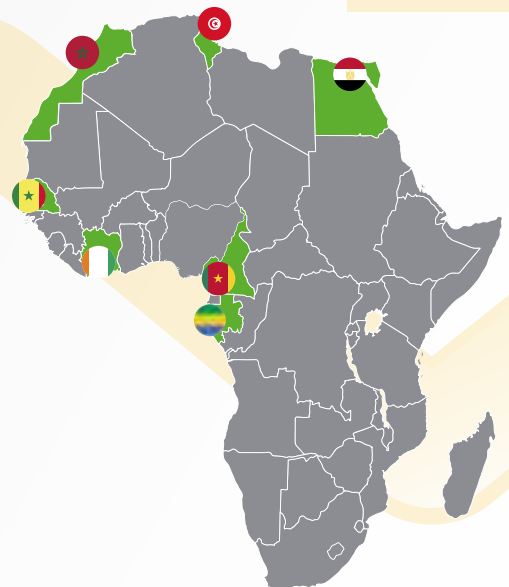
1 partenaire de
microfinance



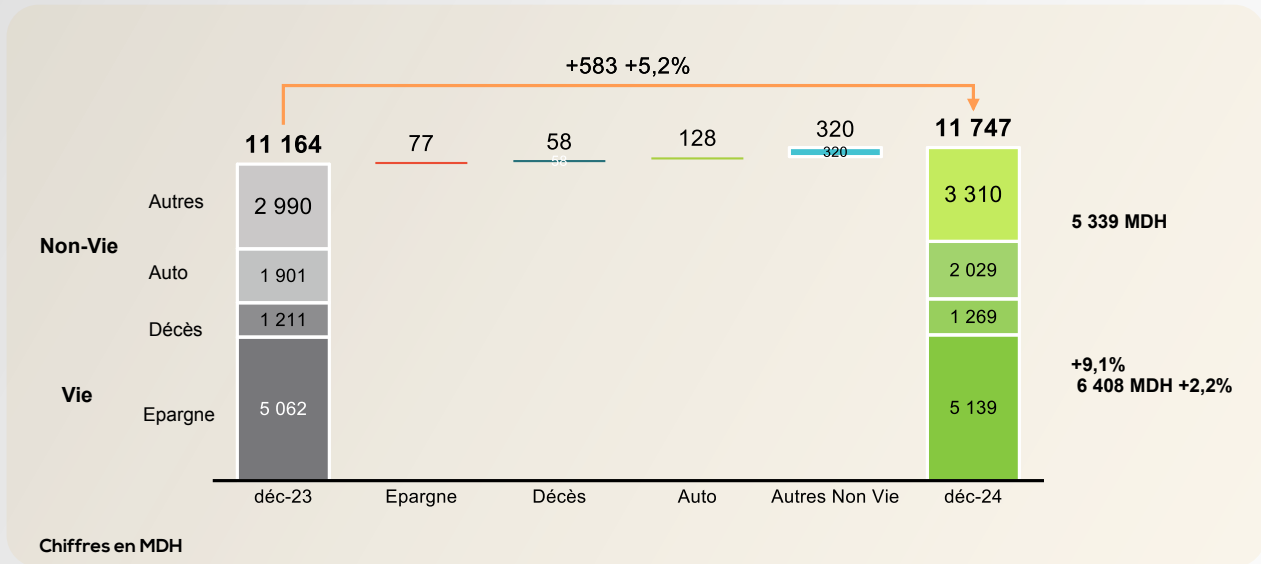
1 banque



1 banque



Chiffre d'affaires à 11 747 MDH en progression de +5,2% par rapport à 2023.

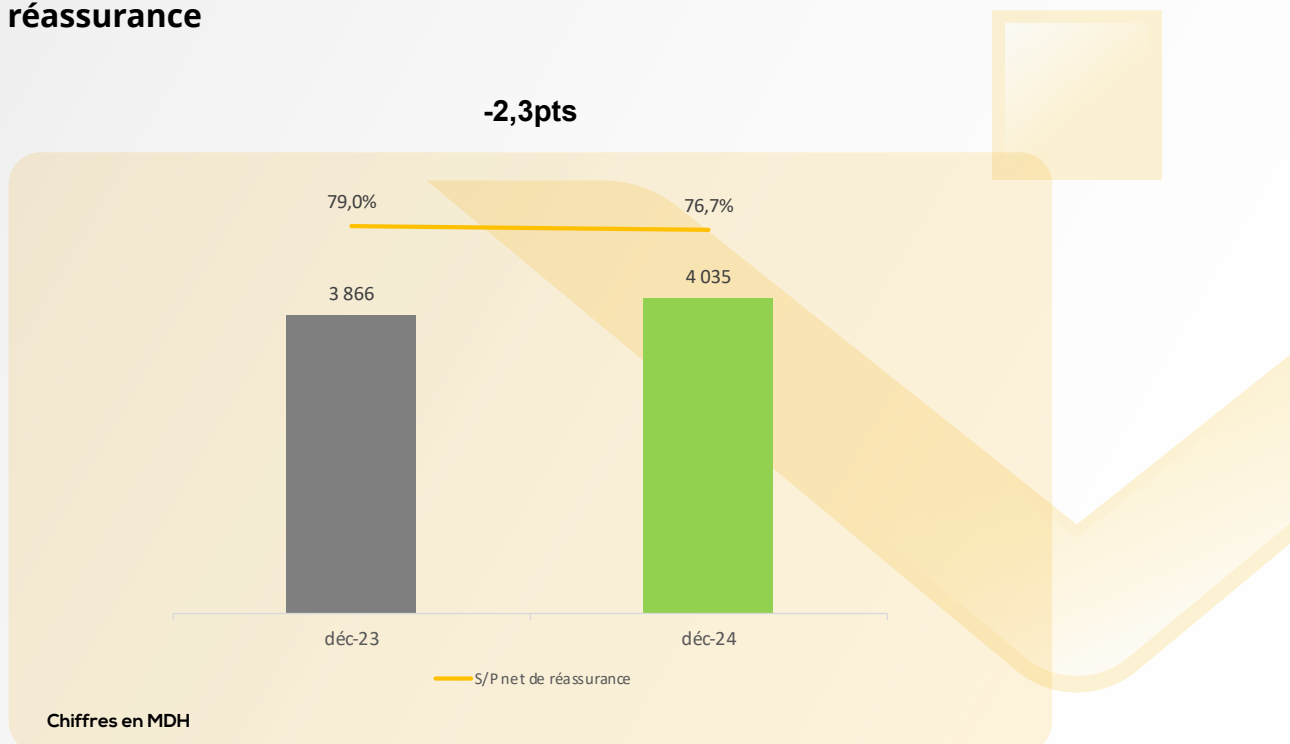


Un chiffre d'affaires Non Vie à 339 5 MDH en progression de %9,1+ porté par la performance sur le marché des entreprises et de l'Automobile.

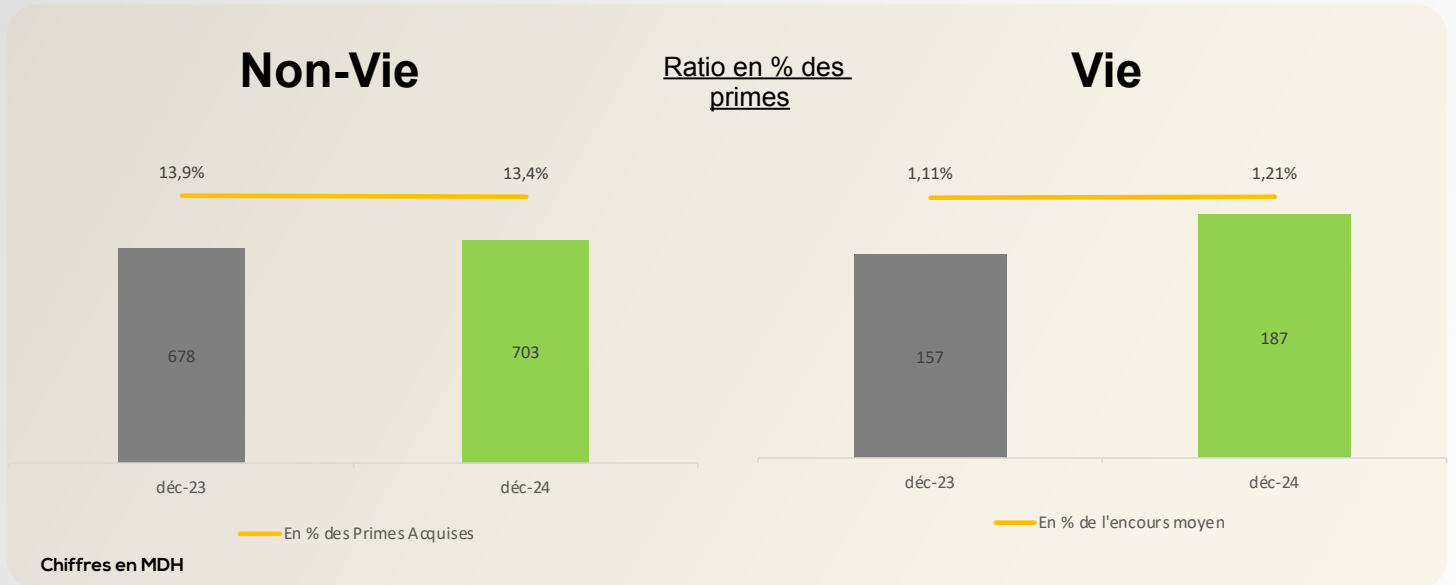
Un chiffre d'affaires Vie à 408 6 MDH en progression de %2,2+ par rapport à 2023 tirée par la performance en bancassurance ainsi que la bonne dynamique en Prévoyance.

Une sinistralité nette de réassurance en baisse à 76,7% comparée à 2023.

S/P Net de réassurance



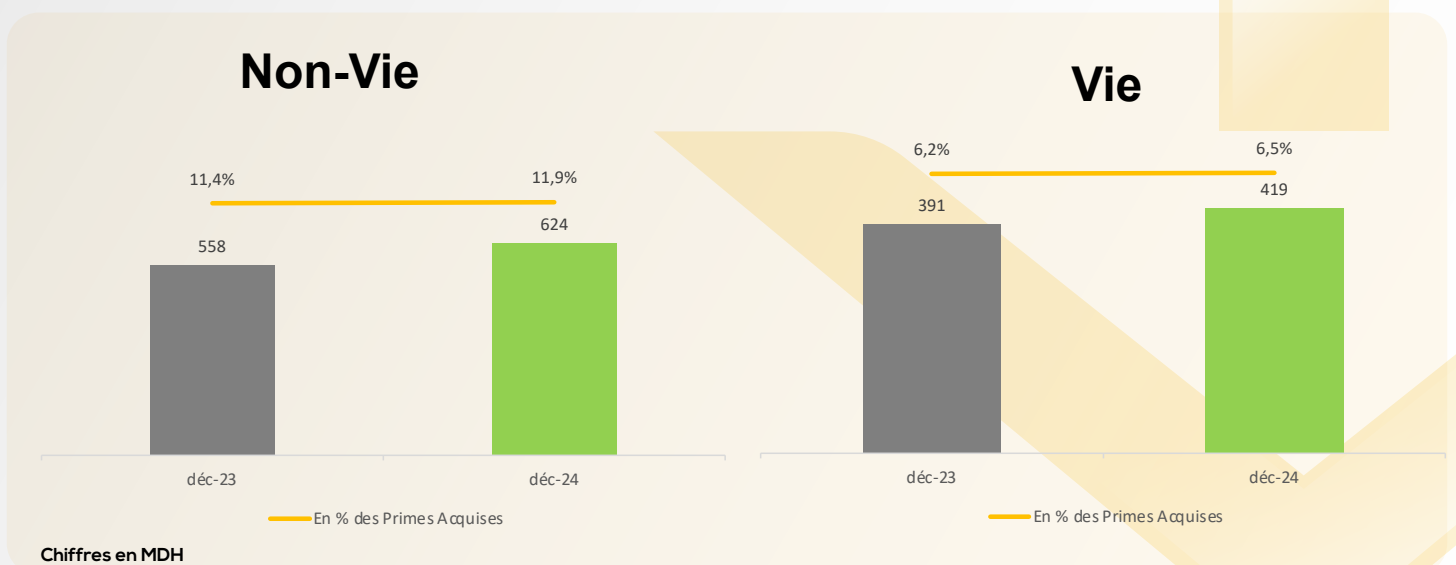
Des frais de gestion sous contrôle



En Non Vie, un Ratio de frais de gestion à 13,4% en légère amélioration de 0,5 pt en raison de la maîtrise des frais et l'amélioration du coût de l'impayé.

En Vie, un Ratio de frais de gestion en légère hausse mais qui reste à un niveau maîtrisé par rapport aux encours gérés.

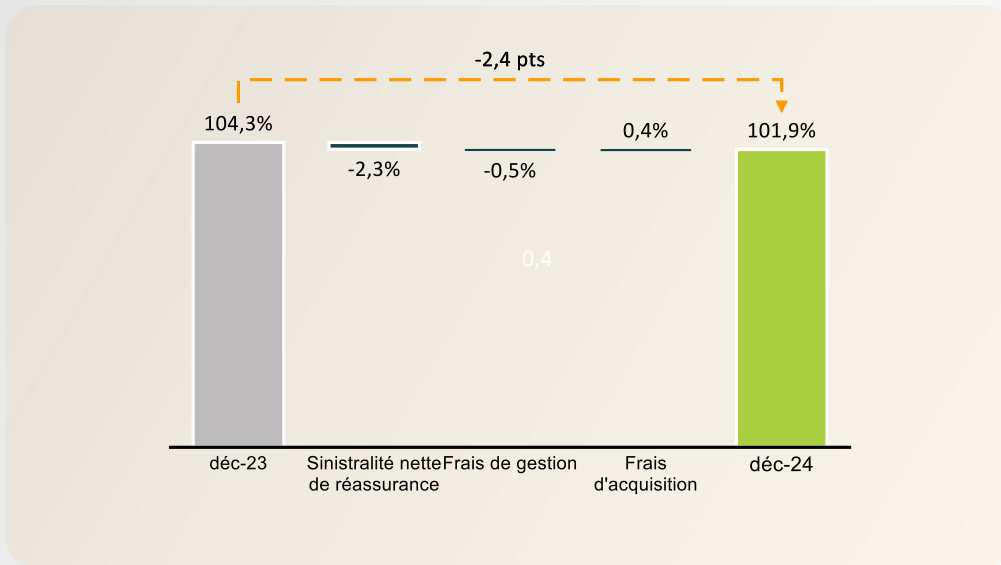
Un Ratio de frais d'acquisition quasi-stable.



En Non Vie, un ratio de frais d'acquisition à 11,9% en légère augmentation, en raison du mix branches.

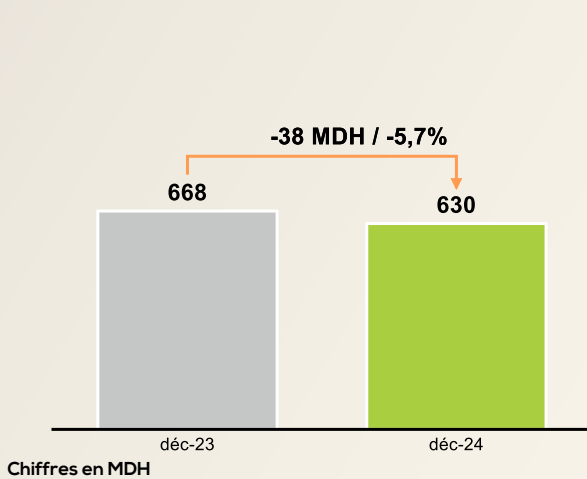
En Vie, un ratio de frais d'acquisition quasi-stables à 6,5%.

Un Ratio combiné Non-Vie en amélioration de 2,4 pts, soit 101,9% suite à l'amélioration de la sinistralité nette de réassurance et la maîtrise des frais.



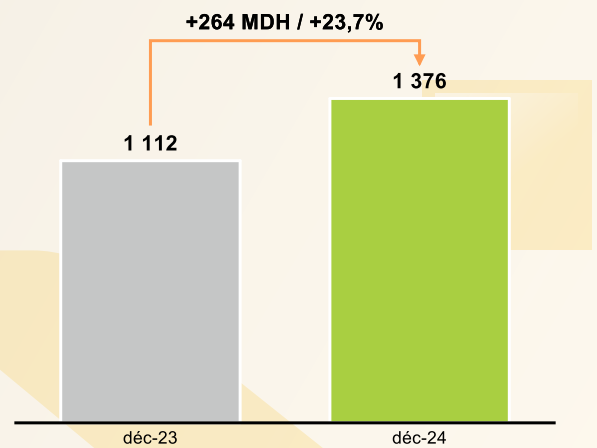
Un Résultat financier en progression au global.

Non-Vie



En Non-Vie, un résultat financier à 630 MDH en progression par rapport l'exercice précédent en dehors de l'effet des reprises de provisions sur titres de placement constatées en 2023. Compte tenu des reprises de provisions constatées en 2023, le résultat financier ressort en baisse de 5,7%.

Vie

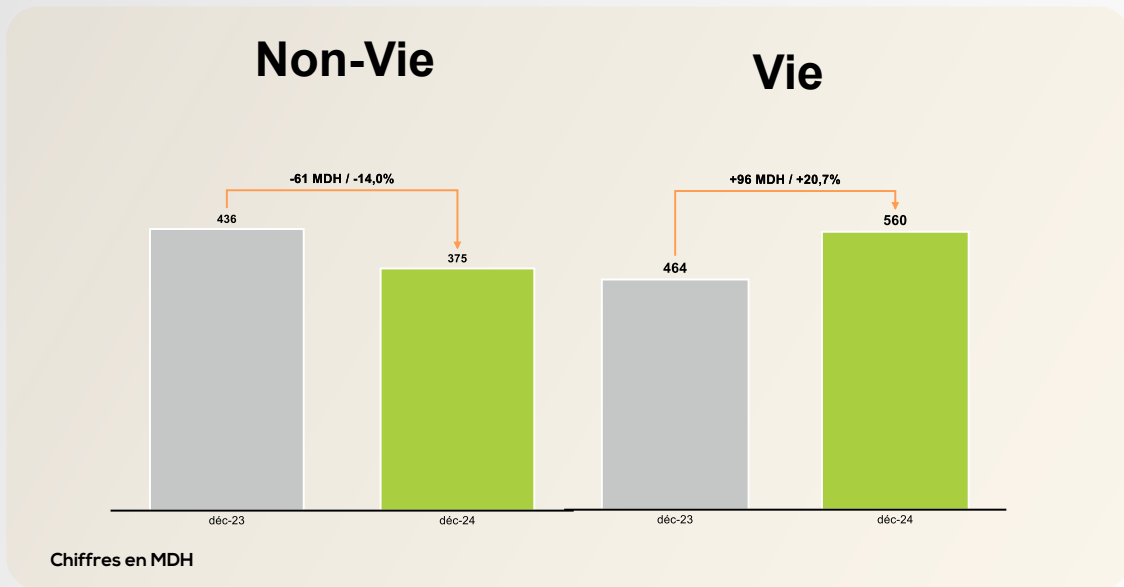


En Vie, un résultat financier à 1 376 MDH en hausse de 23,7% suite à l'augmentation des encours et l'amélioration des rendements financiers.

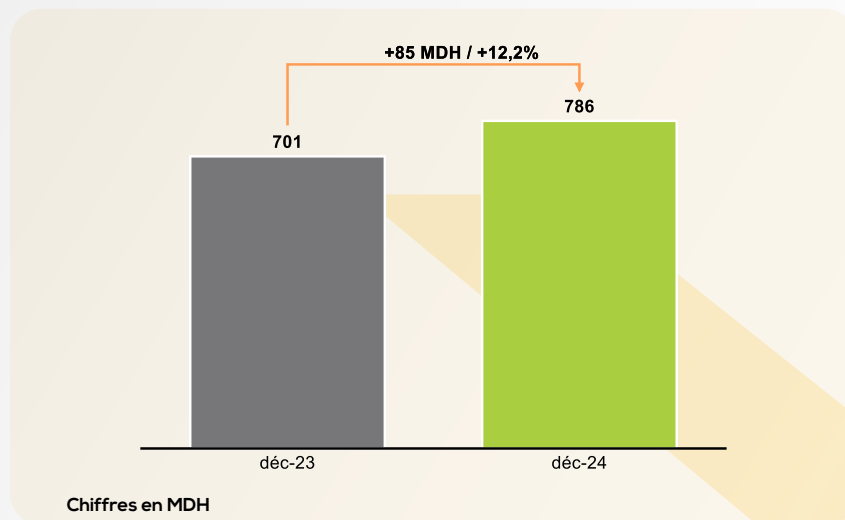
Ce résultat revient principalement aux assurés par le mécanisme de la participation aux bénéfices (en Epargne).

Le résultat Vie s'établit à 560 MDH en progression de 20,7% suite à la croissance de l'activité combinée à l'amélioration des indicateurs techniques et financiers.

Le résultat Non-Vie ressort à 375 MDH en progression par rapport l'exercice précédent en dehors de l'effet des reprises de provisions sur titres de placement constatées en 2023.



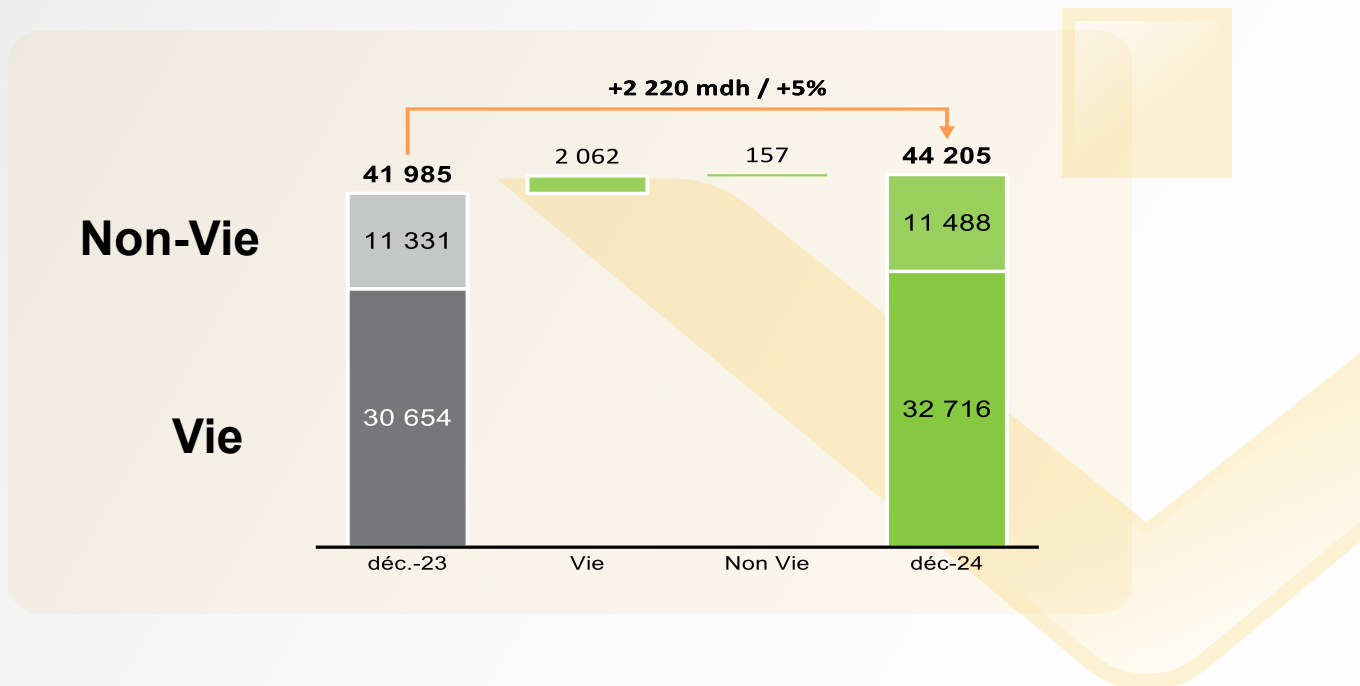
Un Résultat net à 786 MDH en hausse de 12,2% vs. 2023 portée par la croissance de l'activité et par la bonne tenue des indicateurs techniques et financiers.



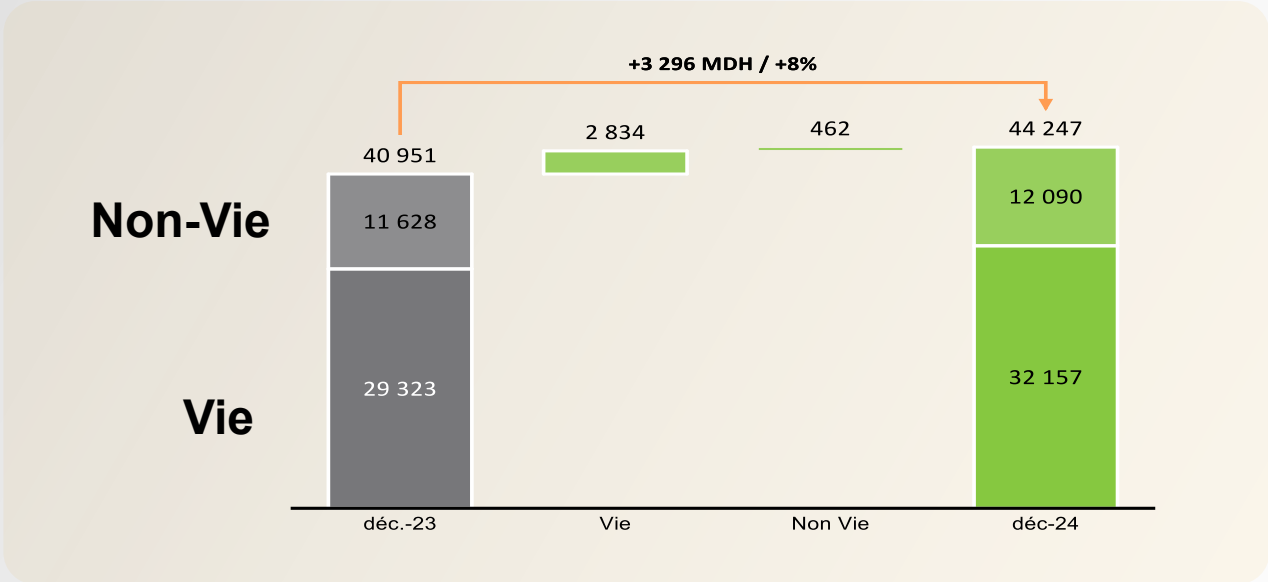
Chiffres clés

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution 24-23
Chiffre d'affaires	8.374	9.089	10.425	11 164	11 747	+5,2%
Vie	4.371	5.005	5.941	6 273	6 408	+2,2%
Non-Vie	4.003	4.084	4.484	4 891	5 339	+9,1%
Ratio combiné Non-Vie	95,6%	112,2%	103,1%	104,3%	101,9%	-2,4 pts
Résultat technique Non-Vie	262	188	157	436	375	-14%
Résultat technique Vie	442	421	457	464	560	+21%
Résultat net d'IS	404	536	607	701	786	15,4%

Chiffres clés



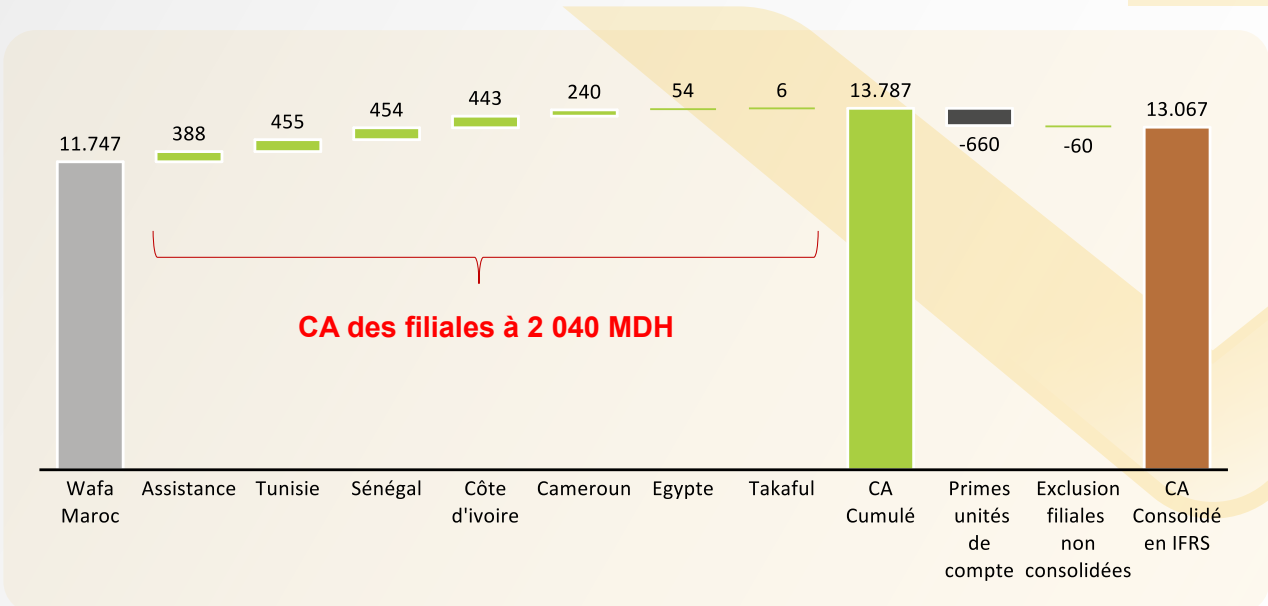
Hausse des engagements techniques de +5% à 44 205 MDH, issue des activités Vie et Non vie, reflétant ainsi la croissance de l'activité.



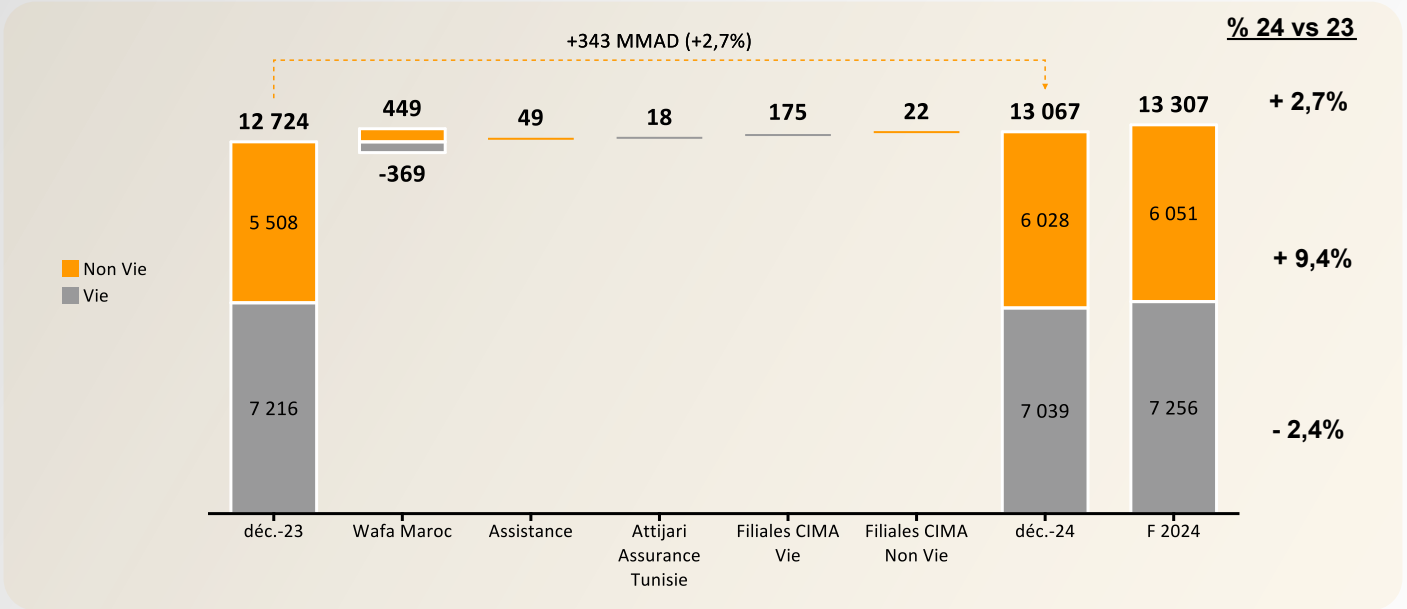
RÉSULTATS ANNUELS

CONSOLIDÉS

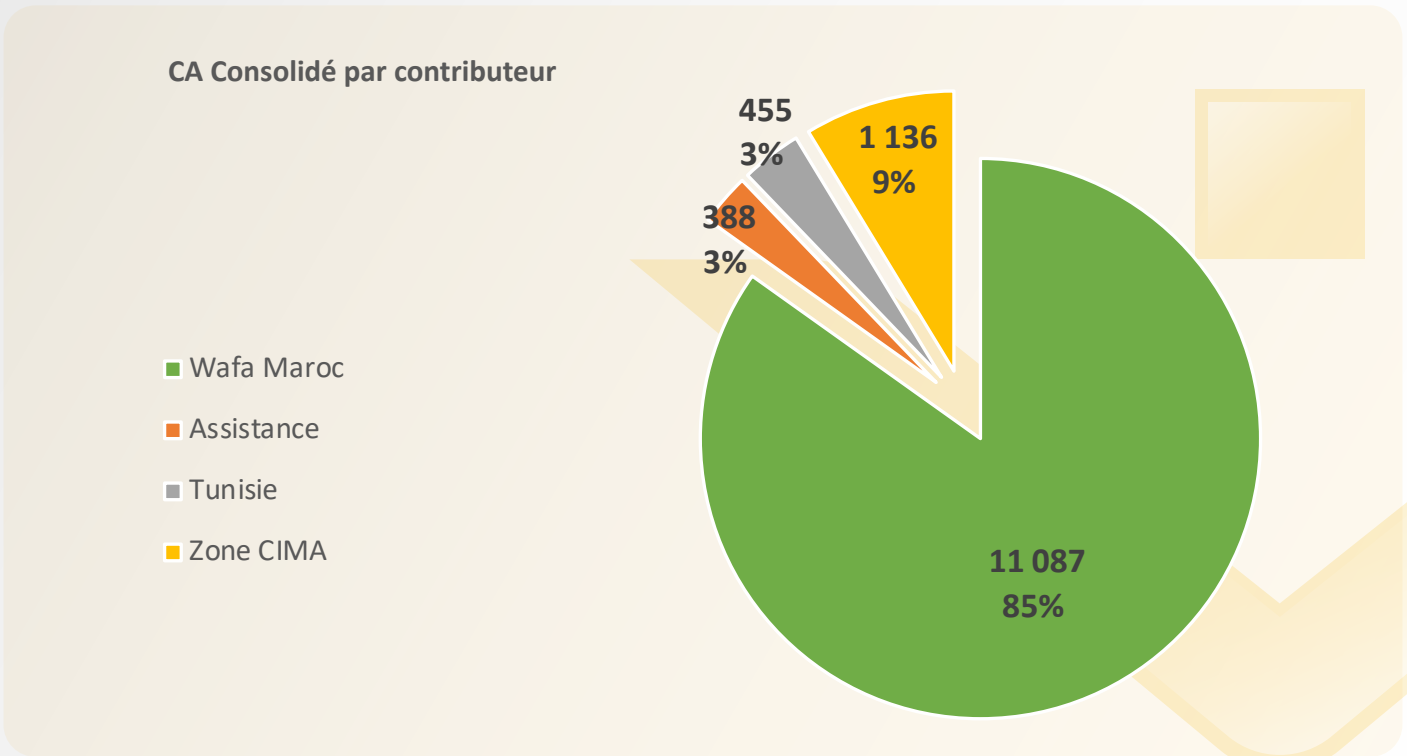
Wafa Assurance Groupe enregistre au 31 décembre 2024 un chiffre d'affaires cumulé à 13 787 MDH dont 2 040 MDH réalisé par les filiales. Retraité du chiffre d'affaires en Unités de comptes, considérées en consolidation comme des contrats d'investissement et du CA des entités non consolidées, le chiffre d'affaires consolidé du groupe ressort à 13 067 MDH.



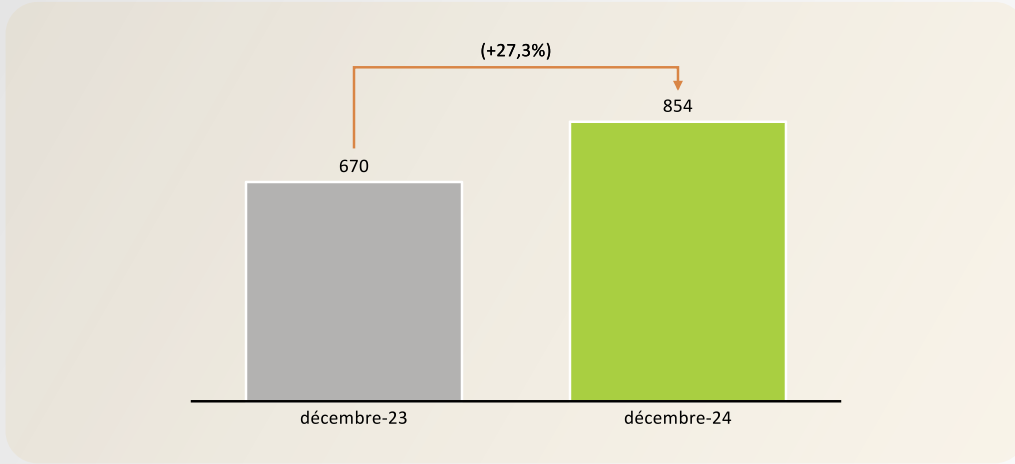
Comparativement au 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 2,7% à 13 067 MDH portée par la croissance de l'activité au Maroc et des filiales à l'international



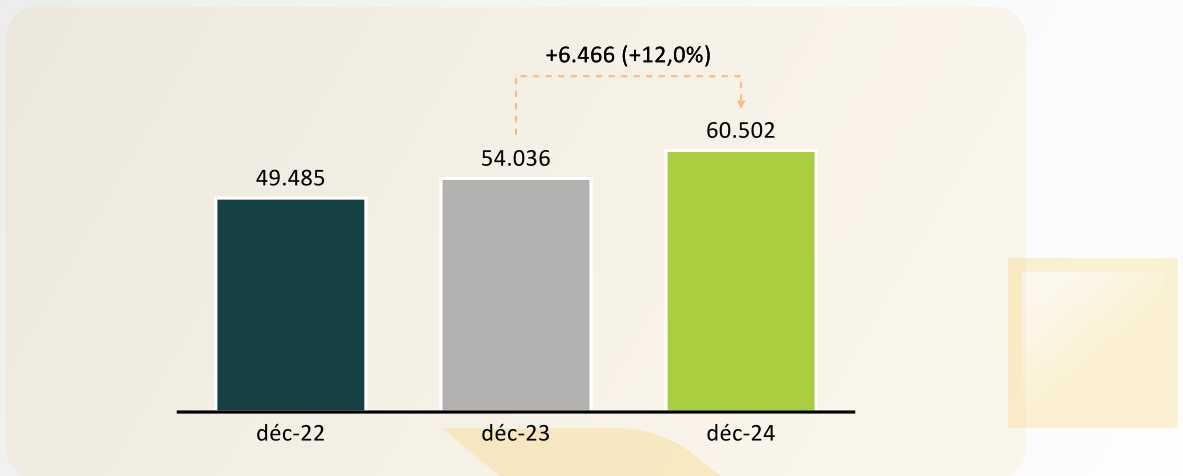
Contribution des filiales dans le chiffre d'affaires consolidé se renforce à 15%.
 L'assistance et la filiale Tunisienne concentrent ~50% du chiffre d'affaires des filiales.



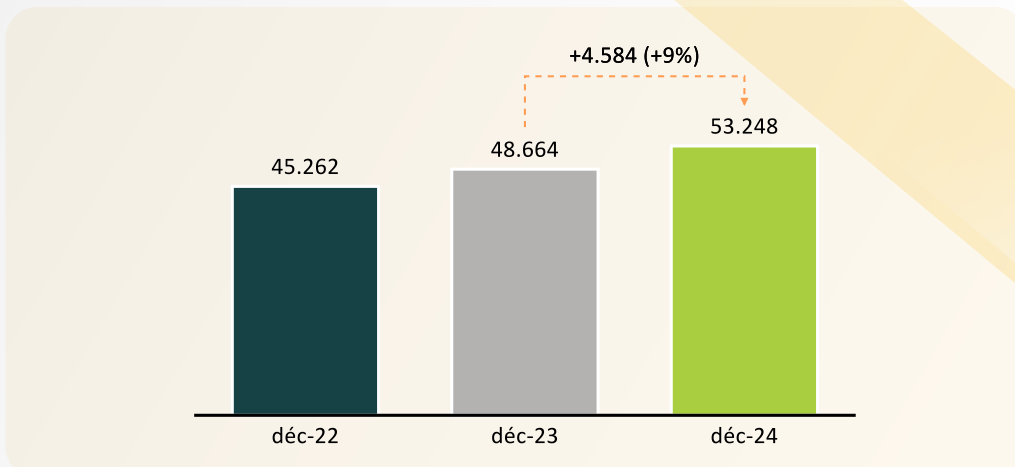
Le RNPG ressort à 854 MDH en hausse de 27,3% comparé au 31 décembre 2023 impacté par la bonne tenue des indicateurs techniques, la hausse des résultats des filiales, l'évolution favorable des marchés financiers.



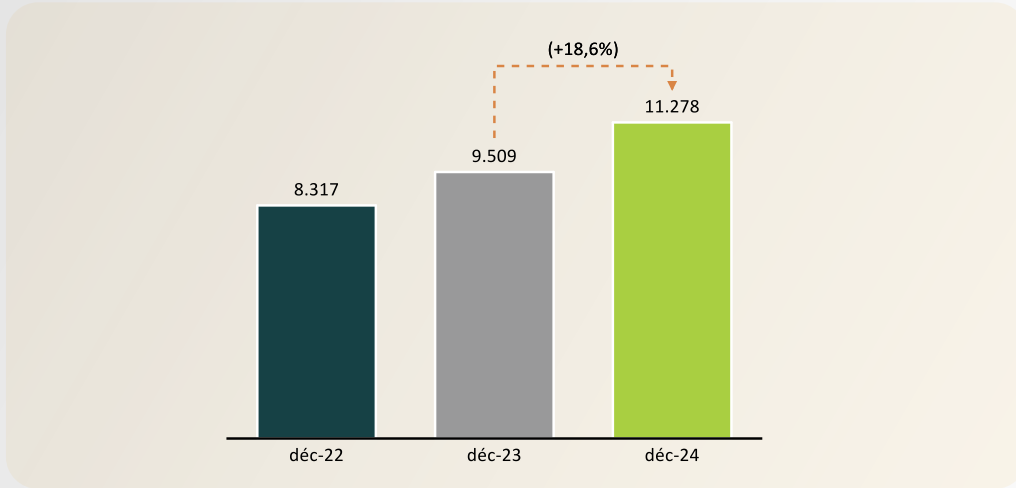
Les placements consolidés ressortent à 60 502 MDH au 31 décembre 2024 en progression de 12%/6 466 MDH, tiré par la croissance de l'activité et l'évolution du marché boursier en 2024



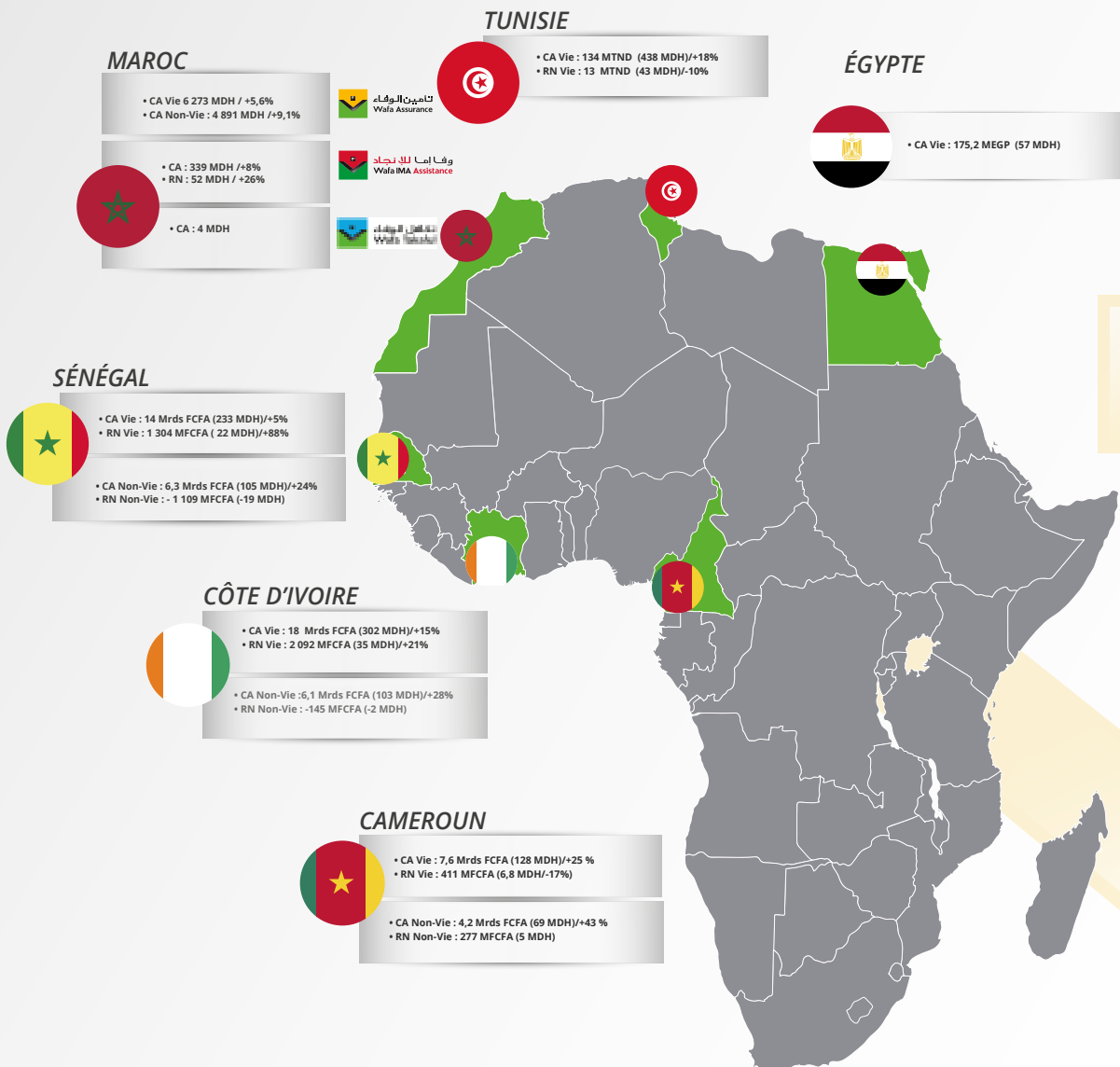
Les provisions techniques consolidées ressortent à 53 248 MDH au 31 décembre 2024 en progression de 9% en ligne avec la croissance de l'activité



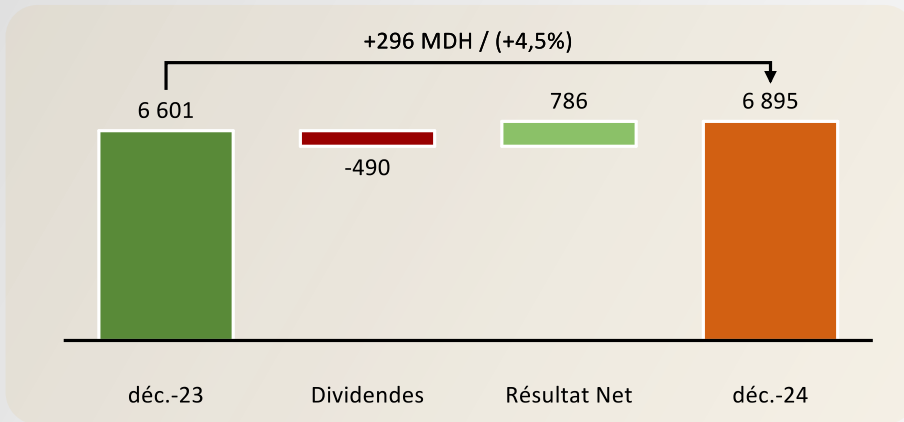
Les capitaux propres consolidés à 11 278 MDH tirés par la hausse des plus values latentes en 2024.



A l'international, bonne dynamique aussi bien en Vie qu'en Non Vie

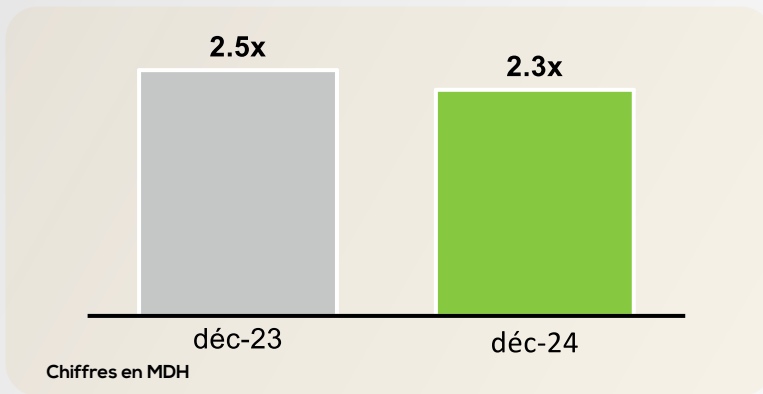


Augmentation des Fonds Propres à 6 895 MDH après distribution des dividendes



Fonds Propres en hausse à 6 895 MDH après distribution de 490 MDH de dividende annuel et intégration du résultat de 2024

Solvabilité résiliente



Une marge de solvabilité* résiliente à 2,3 x la marge réglementaire hors plus-values latentes

RAPPORT
ESG



Edito du Président Directeur Général Boubker JAI	P.3
---	-----

Contexte et objectifs du rapport	P.4
-------------------------------------	-----

A. GOUVERNER AVEC ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ

I. Vision, Stratégie et matrice de matérialité	P.5
1) Stratégie RSE	P.5
2) Parties prenantes	P.6
3) Matérialité et enjeux prioritaires	P.8
4) Label RSE de la CGEM	P.9
II. Gouvernance	P.10
1) Conseil d'administration	P.10
2) Comités spécialisés	P.11
3) Liste des mandats et fonctions exercés par le PDG	P.13
III. Conformité et éthique des affaires	P.14
1) Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	P.14
2) Mise en conformité avec les exigences FATCA	P.14
3) Conformité à la loi 09-08 [Protection des données à caractère Personnelles]	P.15
4) Obligations de déontologie	P.15
IV. Gestion Globale Des Risques	P.18
1) Mission et organisation de la fonction Gestion Des Risques	P.18
2) Principaux risques identifiés	P.18
3) Dispositif de suivi permanent des risques	P.19
4) Gestion Des Risques au niveau des filiales du groupe	P.20

B. ASSUMER PLEINEMENT NOTRE RESPONSABILITÉ D'EMPLOYEUR

I. Recrutement, Gestion des carrières et fidélisation des Talents	P.22
II. WAFA ACADEMY : la Formation pour tous	P.25
III. Santé et sécurité au travail	P.26

C. CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

I. Maîtriser les ressources consommées	P.31
II. Promouvoir les pratiques à faible empreinte écologique	P.32
III. Bilan Carbone	P.33
IV. Accompagnement de grands projets nationaux	P.33

D. PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

I. Investissements dans l'économie	
II. Inclusion financière : Taamine Iktissadi	P.34

III. Wafa Prévention P.35

IV. Les Assurances des TPE

V. Attijariwafa Ventures :
entreprenariat et innovation P.36

VI. Impacts société civile P.37

E.

**CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT
DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
FAVORISANT UNE ÉCONOMIE DURABLE**

I. Nos engagements Achats Responsables P.40

II. Clients et consommateurs P.41

III. Digital Factory P.43

SOMMAIRE

EDITO



Filiaire de la holding Al Mada et du groupe Attijariwafa bank, Wafa Assurance a pour vocation première de concevoir, élaborer, distribuer et gérer des contrats d'assurance en épargne, retraite, prévoyance et dommages aux biens. Notre compagnie a pour ambition de continuer à jouer le rôle de locomotive et de précurseur qu'elle occupe dans le secteur des assurances en Afrique. Sa stratégie de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) inscrite au cœur de sa gouvernance, présente une démarche opérationnelle pour contribuer au développement du secteur et de ses opérateurs, selon les règles de fonctionnement et les pratiques issues des meilleurs référentiels.

Assureur universel, œuvrant à la modernisation de l'industrie de l'assurance en Afrique, Wafa Assurance s'est imposée comme opérateur de référence sur le Continent, en plaçant l'assuré au cœur de ses préoccupations. Le Groupe a su proposer aux professionnels et au grand public des solutions complètes et innovantes en assurance et ce aussi bien au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Cameroun, en Tunisie et en Egypte.

Consciente du rôle qu'elle peut jouer dans le développement durable du Continent, Wafa Assurance s'engage aussi à œuvrer pour le développement de produits et de services à la tarification étudiée et socialement responsables, assurant aux clients

un service transparent et de proximité, pour une adoption par le plus grand nombre, quelle que soit la catégorie sociale.

L'attention continue portée envers nos assurés et nos collaborateurs est un gage de pérennité de notre activité. De même, comme la notion de risque est au cœur de notre métier d'assureur, il est aussi de notre responsabilité de l'anticiper et de le prendre en compte dans le cadre d'une vision élargie, incluant notre métier, mais également l'ensemble de nos parties prenantes.

Inscrivant son action dans le maintien de ses valeurs fondamentales d'éthique, de respect des engagements et de qualité de service, Wafa Assurance poursuit une double mission, celle de l'élargissement du système de couverture des citoyens et celle d'accompagnement efficient des différents projets économiques des pays dans lesquels elle est implantée.

A cet effet, elle opte pour une stratégie qui exploite ses principales forces : son empreinte géographique, son portefeuille équilibré, son assise financière solide, sa marque de confiance ainsi que son capital humain, talentueux et hautement qualifié.

Boubker JAI

Président Directeur Général



CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT

Le rapport RSE du Groupe Wafa Assurance est rédigé conformément aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019, il permet à l'entreprise de rendre compte de ses engagements sur les aspects environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance. Le périmètre couvert par le présent rapport concerne les activités du Groupe au Maroc pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

A. GOUVERNER AVEC ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ

I. VISION, STRATÉGIE ET MATRICE DE MATÉRIALITÉ

1. Stratégie RSE

En tant qu'acteur financier de référence, guidé par un modèle de gouvernance et d'éthique rigoureux, Wafa Assurance met en œuvre sa stratégie RSE pour répondre aux défis de durabilité de son époque et avoir un impact positif sur ses parties prenantes.

Cette stratégie se décline en 5 axes stratégiques :

- Gouverner avec éthique et responsabilité : Agir avec intégrité, transparence et redevabilité à tous les niveaux de l'organisation. Cela implique une gouvernance interne rigoureuse, des pratiques de gestion éthiques, un dialogue constructif avec les parties prenantes et la prise en compte de leurs attentes dans nos décisions. Cette gouvernance guide l'ensemble de nos actions et engagements RSE.
- Assumer pleinement notre responsabilité d'employeur : Nous nous engageons à offrir un environnement de travail épanouissant et stimulant pour nos collaborateurs, en favorisant leur développement, leur bien-être et leur inclusion. Cette responsabilité se traduit également par des pratiques éthiques de gestion des ressources humaines.

- Contribuer à la préservation de l'environnement : Conscients de l'urgence climatique, nous mettons en œuvre des actions concrètes pour réduire notre impact environnemental et promouvoir une économie plus verte. Notre stratégie de durabilité intègre des objectifs de réduction de notre empreinte carbone et encourage les investissements responsables.

- Participer au développement de la société : Nous souhaitons jouer un rôle actif dans le progrès social et économique du Maroc, en soutenant des initiatives et des projets qui contribuent au bien-être des communautés.

- Contribuer au déploiement des pratiques professionnelles favorisant une économie durable : Nous encourageons l'adoption de pratiques responsables et durables au sein de notre secteur, en collaborant avec nos partenaires et en partageant notre expertise pour une gouvernance sectorielle axée sur la transparence et la responsabilité.

Nos axes stratégiques pour un Impact Durable



2. Parties prenantes

La sélection de nos parties prenantes est un processus rigoureux visant à identifier les acteurs clés qui ont un impact significatif sur

nos activités et qui sont également affectées par celles-ci.

Ces parties prenantes sont ensuite catégorisées en fonction des critères ci-dessous :

- Les enjeux issus des analyses de risques ;
- Les engagements en matière ESG ;
- Les exigences réglementaires ;
- Les exigences contractuelles ;
- Les opportunités et les risques relatifs aux enjeux RSE ;
- L'impact effectif ou potentiel de Wafa Assurance sur ses parties prenantes ;
- Les partenariats nécessaires pour mettre en œuvre le programme RSE.

Wafa Assurance considère que la prospérité à long terme d'une entreprise réside dans sa capacité à générer des bénéfices économiques tout en contribuant positivement à la société et en répondant aux attentes de ses parties

prenantes. Pour atteindre cet objectif et dans le cadre de notre démarche RSE, nous avons pris en compte les enjeux liés au développement durable qui sont importants pour nos contributeurs.

	Parties prenantes	Exigences et attentes	Modalités de dialogue et d'interaction
Parties prenantes internes	Collaborateurs	Bonne gouvernance Conditions de travail favorables Santé, sécurité et bien-être au travail Respect des droits humains Équité	Communication interne Entretiens d'évaluation annuels Portail RH E-mails Dialogue via les représentants du personnel Règlement intérieur
	Partenaires sociaux	Dialogue social	Agenda social élaboré avec la DRH Sessions de dialogues spécifiques
	Actionnaires	Gouvernance transparente Conformité, déontologie et respect des valeurs du Groupe Intégration des orientations stratégiques Information sur la santé financière du Groupe Performance financière	Assemblées Générales des actionnaires (AGO, AGE, AG Mixtes) Structure de Gouvernance Insertions presse (convocation) Communiqué de presse Rapports annuels Rapports ESG Site Web

	Parties prenantes	Exigences et attentes	Modalités de dialogue et d'interaction
Parties prenantes externes	PARTENAIRES ÉCONOMIQUES		
	Clients : Particuliers, Entreprises	Qualité de Service : disponibilité & réactivité Couverture optimale des risques & Conseil en prévention des risques; Célérité de traitement des sinistres Simplicité et transparence des procédures Accessibilité et fiabilité des informations.	Réseaux d'intermédiaires Centre de relation client (Orientation, Traitement des réclamations...) Application digitale Enquêtes de satisfaction Campagnes de communication offline et online
	Réseaux Intermédiaires	Respect des Exigences conventionnelles Animation, support, formation et accompagnement Réactivité dans le traitement des opérations de gestion	Réunions Contact direct Applicatifs et Plateformes digitales Rencontres/séminaires/formations
	Opérateurs Financiers et Investisseurs	Gouvernance transparente Conformité, Déontologie Information sur la santé financière du Groupe Performance financière	Communiqué de presse Rapports annuels Rapports ESG Site web
	POUVOIRS PUBLICS		
	Ministères Régulateurs et superviseurs : Autorité de contrôle, de surveillance ... (ACAPS AMMC CNDP...) Tribunaux Institutions Administrations	Bonne gouvernance Conformité légale et réglementaire Éthique et Transparence Qualité des échanges d'informations et des reporting	Correspondances officielles Missions institutionnelles Réunions institutionnelles Site web
	SOCIÉTÉ		
	Société civile Associations et fédérations	Contribution aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques Qualité et transparence des informations Finance durable	Site web Événements institutionnels Forums et salons Sponsoring et mécénat Dons en nature et en numéraire Investissements dans des projets sociétaux
	MÉDIA		
	Journalistes Maisons de presse Analystes financiers	Bonne gouvernance Transparence Information sur la santé financière du Groupe	Site web et Réseaux sociaux Communiqués de presse Conférences de presse Interviews Réunions en one to one Rapports annuels Rapports ESG
MONDE ACADÉMIQUE			
Institutions de formation et de recherche étudiants	Respect des engagements sociétaux envers l'éducation Soutien et accompagnement Création d'emploi	Sponsoring Forums de recrutement Offres de stages Site Web et Réseaux Sociaux	

3. Matérialité et enjeux prioritaires

L'analyse de matérialité est un concept crucial pour Wafa Assurance car notre compagnie est doublement exposée aux risques en tant qu'assureur mais aussi en tant qu'investisseur.

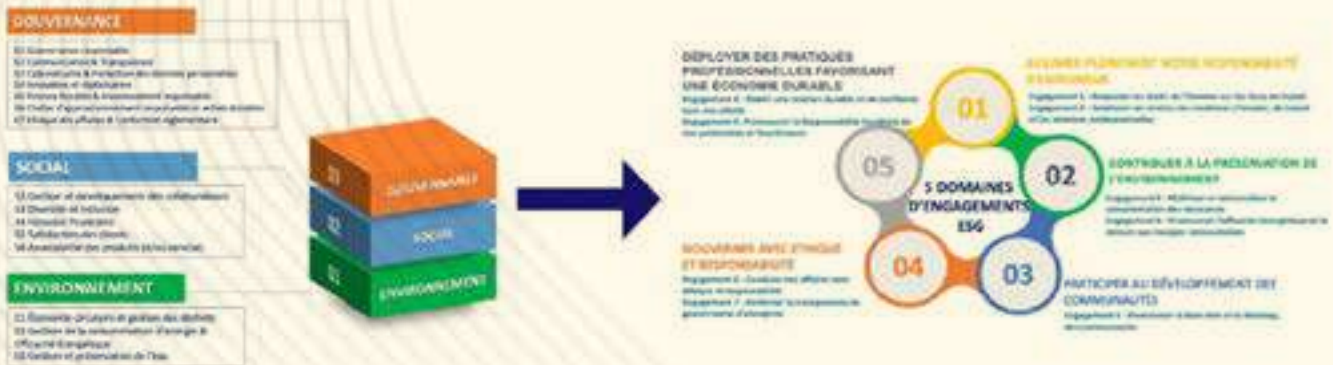
Un dispositif d'auto-évaluation du niveau de maturité et de conformité en matière d'ESG a été mis en place et déployé.

15 enjeux prioritaires, alignés avec les objectifs de développement durable des nations unies, ont été ainsi identifiés :



L'analyse de matérialité initiée pour la première fois par Wafa assurance en 2024 est un pilier de la construction de notre stratégie RSE.

Elle a permis d'identifier les enjeux prioritaires et leur correspondance avec nos engagements dans le cadre du Label RSE de la CGEM.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ : PRIORISATION DES ENGAGEMENTS ESG

IMPORTEANCE DE L'ENJEU POUR LES PARTIES PRENANTES	Très significatif	Engagement 5	Engagement 3 Engagement 4 Engagement 6 Engagement 8	Engagement 1 : Respect des droits de l'homme sur les lieux de travail Engagement 2 : Améliorer en continu les conditions d'emploi, de travail et les relations professionnelles
	Significatif	Engagement 1 Engagement 2 Engagement 9	Engagement 7	Engagement 3 : Maîtriser et rationaliser la consommation des ressources Engagement 4 : Promouvoir l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables
	Peu significatif			Engagement 5 : Promouvoir le bien-être et le développement des communautés Engagement 6 : Conduire nos affaires avec éthique et responsabilité
		Peu significatif	Significatif	Très significatif
IMPORTEANCE DE L'ENJEU POUR Wafa ASSURANCE				

4. Label RSE de la CGEM

Le 04 décembre 2024, Wafa Assurance a obtenu le label RSE décerné par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM). Le Label CGEM pour la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) est une reconnaissance solennelle du respect, par les entreprises marocaines, de leur engagement à observer, défendre et promouvoir les principes universels de responsabilité sociale et de développement durable dans leurs activités économiques et leurs relations sociales. La CGEM se réfère, pour l'entreprise, à la définition que donne la Norme ISO 26000 des lignes directrices de la responsabilité sociétale des organisations.

Cette reconnaissance fait suite à un audit et une évaluation rigoureuse des pratiques de notre compagnie sur les neuf domaines d'actions et leurs 39 objectifs constituant la charte de responsabilité sociétale de la CGEM, en conformité avec les objectifs universels RSE. Elle atteste de notre engagement à répondre aux attentes des parties prenantes internes et externes par une démarche globale intégrée dans notre stratégie managériale, tout en tenant compte des impératifs environnementaux, sociaux et de gouvernance.



II. GOUVERNANCE

1. Conseil d'Administration

Doté des pouvoirs les plus étendus, le Conseil d'administration (CA) prend en toute circonstance et au nom de la société Wafa Assurance, toutes les décisions concourant à la réalisation de son objet social.

Ce conseil compte 14 membres dont 1 seul administrateur exécutif de Wafa Assurance, et 4 membres indépendants.

Le Conseil d'Administration dont les administrateurs sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable est composé de :

Nom et Prénom ou dénomination sociale	Qualité	DEBUT MANDAT	DUREE MANDAT	FIN MANDAT
Boubker JAI	Président	Mai/2022	6 ANS	Mai/2028
Hassan OURIAGLI	Administrateur	Juin/2020	6 ANS	Mai/2026
Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur	Mai/2024	6 ANS	Mai/2030
Aymane TAUD	Administrateur	Mai/2022	6 ANS	Mai/2028
Mohamed EL KETTANI	Administrateur	Mai/2022	6 ANS	Mai/2028
OGM représentée par Yasmine ABOUDRAR	Administratrice	Juin/2020	6 ANS	Mai/2026
Hassan BERTAL	Administrateur	Avril/2019	6 ANS	Mai/2025
Ismaïl DOURI	Administrateur	Juin/2020	6 ANS	Mai/2026
Karim CHBANI	Administrateur	Mai/2024	6 ANS	Mai/2030
Badr ALIOUA	Administrateur	Mai/2024	6 ANS	Mai/2030
Gilles DUPIN	Administrateur	Mai/2022	6 ANS	Mai/2028
Marie-Laure Mazaud	Administratrice	Juin/2020	6 ANS	Mai/2026
Magali Noé	Administratrice	Juin/2020	6 ANS	Mai/2026
Rachida BENABDELLAH	Administratrice	Mai/2022	6 ANS	Mai/2028

Taux de présence effective aux séances du Conseil d'Administration

Wafa Assurance a tenu 4 Conseils d'administration en 2024 avec un taux de présence de 94,44%.

Parité

Le taux de représentation des femmes au Conseil d'Administration est de 29%.

Rémunération des administrateurs

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration fixe le montant global des jetons de présence alloués aux membres du Conseil, à 3Mdh.

Rémunération des dirigeants

Le montant global de la rémunération brute annuelle attribuée aux membres de direction de Wafa Assurance au titre de l'année 2024 s'élève à 29,4Mdh.

2. Comités spécialisés

La gouvernance de Wafa Assurance s'appuie sur les travaux concertés et qualifiés du Conseil d'Administration et de 5 comités spécialisés. La charte de fonctionnement de ces comités est approuvée par le Conseil d'Administration. Elle définit le rôle, les missions, la composition et le fonctionnement de chaque comité.

Comité ESG

Mission :

Le Comité ESG est une instance déléguée du Conseil d'Administration de Wafa Assurance, habilitée sous l'autorité de son Président, à :

- Développer une stratégie ESG qui tient compte des spécificités sectorielles de Wafa Assurance tout en étant alignée avec les objectifs globaux du groupe,
- Mettre en évidence les risques ESG spécifiques à Wafa Assurance et proposer des stratégies d'atténuation,
- Solliciter des évaluations externes pour identifier les domaines d'amélioration et valider les progrès réalisés en matière d'ESG,
- Suivre la mise en œuvre de la feuille de route ESG de Wafa Assurance,
- Suivre les besoins en certification ESG et accompagner Wafa Assurance dans son parcours de certification,
- S'assurer que Wafa Assurance reste à l'avant-garde des tendances ESG et adopte les meilleures pratiques du secteur.

Composition :

- **Boubker JAI, président**
- **Ismail DOUIRI, administrateur**
- **Karim CHBANI, administrateur**
- **Sara Chaqrouni, responsable ESG Al Mada**
- **Monia EL Hassar, responsable ESG Wafa Assurance**

Périodicité des réunions :

Ce comité se réunit 2 fois par an et ses travaux devront être restitués au conseil d'administration de Wafa Assurance.

Pour suivre et déployer les actions ESG sur le terrain, le comité ESG reposera sur un sous-comité dénommé Comité des Engagements. Ce comité se tiendra tous les 3 mois et réunira le responsable ESG de Wafa Assurance, les propriétaires des domaines d'engagement et les animateurs ESG par domaine d'engagement.

Comité Stratégique :

Mission :

Le Comité Stratégique a pour but de soutenir le Conseil dans le cadre de la définition des orientations stratégiques et des choix relatifs aux projets d'investissement ou de désinvestissement. Il s'assure également, pour ce qui concerne les achats stratégiques, d'une saine mise en concurrence des fournisseurs et de l'adéquation entre les besoins de Wafa Assurance et les offres présentées par les fournisseurs.

Composition :

- Boubker JAI, Président
- Hassan OURIAGLI
- Abdelmjid TAZLAOUI
- Mohamed EL KETTANI
- Karim CHBANI

Périodicité des réunions :

Le Comité Stratégique de Wafa Assurance se réunit autant que de besoin pour étudier les sujets qui relèvent de son champ d'intervention.

Comité de Nomination et de Rémunération :

Mission :

Le Comité de Nomination et de Rémunération de Wafa Assurance se prononce sur les sujets relatifs à la carrière des Cadres Suivis.

En ce qui concerne le Directeur Financier et le Directeur d'Audit, le CNR de Wafa Assurance se prononce sur avis du CRC de Wafa Assurance.

Composition :

- Boubker JAI, Président
- Hassan OURIAGLI

- Abdelmjid TAZLAOUI
- Aymane TAUD
- Mohamed EL KETTANI

Périodicité des réunions :

Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit dès que nécessaire à l'occasion de chaque décision relevant de ses attributions. Il se tient en outre deux fois par an.

Comité des Risques et des Comptes :

Mission :

Le rôle du Comité des Risques et des Comptes est de donner un avis au Conseil sur (i) la fiabilité des informations comptables et financières, (ii) la qualité du dispositif de contrôle interne (iii) et l'efficacité des systèmes d'audit interne et de la gestion des risques.

Composition :

- Marie-Laure Mazaud : Présidente du Comité d'Audit
- Gilles DUPIN
- Karim CHBANI

Les commissaires aux comptes :

- Mohamed Rquibate: Représentant du cabinet PWC MAROC
- Taha FERDAOUS: Représentant du cabinet MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Périodicité des Réunions :

Le Comité d'Audit se réunit au moins quatre fois par an.

Un minimum de deux réunions doit être dédié aux activités risque et audit interne et un minimum de deux réunions doit être dédié aux comptes.

Comité Digital :

Mission :

Le Comité Digital de Wafa Assurance a pour objet les missions suivantes :

- Le partage et l'alignement sur la réflexion stratégique pour la transformation digitale,
- La définition et le suivi des indicateurs stratégiques de pilotage des chantiers digitaux,
- Le suivi des réalisations de la feuille de route digitale et son ajustement le cas échéant,
- La fourniture des éléments pertinents et leur reporting au Conseil d'administration.

Composition :

Le Comité Digital se compose des personnes suivantes :

- **Magali NOE, Présidente du Comité Digital**
- **Boubker JAI, Membre**
- **Karim CHBANI, Membre représentant d'AL MADA**
- **Hicham ZIADI, Membre représentant d'AttijariWafa bank**
- **Mehdi BENNANI, Secrétaire**

Périodicité des réunions :

Le Comité Digital se réunit au moins quatre fois par an en prévision de la réunion du Conseil d'administration et chaque fois que nécessaire.

3. Liste des mandats et fonctions exercés par le Président Directeur Général de Wafa Assurance, Boubker JAI au 31 décembre 2024

- Mandat d'administrateur : CIMR, Attijari bank Tunisie, CBAO, SIB, SCB, Attijari bank Europe et A6 Immobilier.
- Représentant permanent de Wafa Assurance en tant qu'administrateur : Attijari Assurance Tunisie, Wafa Assurance Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Cameroun, Pro Assur, Wafa Life Insurance Egypt, A6 Immobilier, Lesieur, SUTA, Sucrunion, Akwa Africa, Cosumar, Wafa Takaful, Société de Sels de Mohammedia, OPCI Educapital SPI, Atlas Hospitality Morocco et Al Mada Ventures.
- Représentant permanent de Wafa Assurance au Conseil de Surveillance : Inter Mutuelle Assistance et Marsa Maroc.
- Président Directeur Général: Wafa Assurance, Panorama, Wafa Real Estate Investment, Wafa Real Estate Management, Wafa Assurance Immo Invest, Wafa Assurance Movie Theater Company et CDV Promotion.
- Président du Conseil d'Administration: Wafa Ima Assistance et OPCI CDV Patrimoine.

III. CONFORMITÉ ET ÉTHIQUE DES AFFAIRES

L'éthique, l'intégrité et la conformité sont au cœur de nos activités. Notre Code de Déontologie du Groupe définit les principes fondamentaux et les règles spécifiques qui guident nos actions et nos décisions, assurant un comportement responsable et durable envers toutes nos parties prenantes, dans le strict respect des lois et réglementations en vigueur, notamment en matière de :

- Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
- Mise en conformité avec les exigences FATCA
- Conformité à la loi 09-08 (Protection des données personnelles)
- Obligations de déontologie

1. Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Les activités du groupe Wafa Assurance sont guidées par des normes éthiques élevées, l'intégrité commerciale et le respect strict de la législation et de la réglementation en vigueur en matière de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. À ce titre, le groupe Wafa Assurance adopte toutes les démarches nécessaires pour bien connaître les parties avec qui elle noue ses relations et ne finalise les affaires qu'après avoir mené ses diligences en la matière.

Pour ce faire, le groupe Wafa Assurance a mis en place un dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, conformément aux exigences réglementaires et légales. Ce dispositif repose sur des procédures validées et diffusées faisant l'objet de mise à jour régulière telles que déclinées ci-après :

- Politique de conformité ;
- Manuel de procédure LBC.FT ;
- Procédure d'identification client (KYC) ;
- Procédure de screening des futurs collaborateurs de Wafa Assurance ;
- Procédure liée aux diligences à l'égard des personnes politiquement exposées ;
- Procédure de filtrage et d'acceptation des clients au niveau des bureaux directs ;
- Classification de risques liée au BC/FT spécifique aux pays.

La conformité anime également des séances de sensibilisation des collaborateurs et du réseau de distribution de la compagnie pour les thématiques de conformité.

2. Mise en conformité avec les exigences FATCA

Soucieuse de favoriser sa transparence fiscale, le groupe Wafa Assurance s'est engagée à remplir toutes ses obligations au regard de la réglementation FATCA.

Pour participer au dispositif de transparence fiscale mis en place par les autorités américaines, le groupe Wafa Assurance s'est donc mis en conformité avec les exigences réglementaires FATCA dans tous les pays où il est implanté en s'enregistrant auprès de l'IRS (Internal Revenue Service).

- Des numéros d'identification FATCA (Global Intermediary Identification Number – GIIN) ont été délivrés par l'IRS à toutes les entités du groupe concernées.
- Des procédures ont été mises en place décrivant les principes relatifs à la mise en œuvre des diligences FATCA à réaliser par le groupe Wafa Assurance et ses distributeurs.

- Des déclarations et reporting annuel sont transmises à l'IRS
- Certification triennale auprès de l'IRS attestant

le niveau de conformité de Wafa Assurance & ses filiales

- Formation & sensibilisation des collaborateurs sur le dispositif FATCA

3. Conformité à la loi 09-08 (Protection des données à caractère personnelles)

Le groupe Wafa Assurance s'assure que toute donnée à caractère personnel des clients, des collaborateurs et des parties prenantes est collectée et traitée d'une façon licite, loyale et transparente en veillant à ne pas porter atteinte à la vie privée et aux droits des personnes concernées.

Dans le cadre du respect de la loi 09-08 et du RGPD, un dispositif de conformité réglementaire a été mis en place au niveau du groupe Wafa Assurance :

- Un inventaire de traitement des données personnelles a été réalisé avec la mise en conformité de ses processus ;
- L'obtention des demandes d'autorisations relatives aux processus inventoriés ;
- L'élaboration d'une politique sur la protection des données personnelles ;
- La mise à jour des mentions d'informations présentes dans la documentation contractuelle et sur le site internet et applications mobiles du groupe.

- L'intégration de la protection des données personnelles dans l'ensemble des processus décisionnels de la compagnie.

- Mise en place d'une cartographie des risques de non-conformité liée au volet protection des données à caractère personnel ;

- Intégration d'une clause relative à l'engagement du respect de la loi 09-08 dans nos contrats de travail et dans nos formulaires de collecte d'information concernant les clients et les prospects.

- Formation et sensibilisation des collaborateurs sur les aspects liés à la protection des données à caractère personnel.

- Le groupe Wafa Assurance s'impose le principe de sécurité et de confidentialité de traitement des données, notamment l'obligation de ne pas communiquer ces données à des tiers non autorisés.

4. Obligations de déontologie

L'évolution des marchés de la réglementation dans un contexte national et international du secteur financier en plein essor impose une pratique éthique des affaires pour assurer des relations pérennes et saines entre toutes les parties prenantes, valables aussi bien dans les modes de gestion que dans les attitudes professionnelles et personnelles des femmes et hommes qui y travaillent. Le groupe Wafa Assurance

souscrit à des principes éthiques en matière de traitement équitable, de gouvernance, de conformité et de gestion intégrée des risques. Nos valeurs sont relayées dans le Code de Déontologie du Groupe, qui définit un certain nombre de principes éthiques et d'usages résultant non seulement de l'application des textes légaux mais également de valeurs que le groupe a décidé d'adopter pour conforter son image et son

professionnalisme afin d'accompagner son évolution. Cela passe par le partage de valeurs essentielles telles que :

- Le maintien des plus hauts standards d'intégrité et d'éthique ;
- Un comportement professionnel, respectueux vis-à-vis de nos clients, partenaires et collègues ;
- Un intérêt particulier pour la transparence des

a. Les principes fondamentaux :

Le respect des lois et réglementations : Le Groupe Wafa Assurance s'engage à respecter les lois et réglementations dans chaque pays où il exerce son activité. Il s'agit d'une valeur cardinale du groupe Wafa Assurance qui est de la responsabilité de toute la communauté des collaborateurs.

- **La loyauté :** Les collaborateurs s'acquittent de leurs tâches avec loyauté, honnêteté, indépendance, impartialité, discrétion, intégrité et sans se laisser influencer par des considérations, intérêts ou relations d'ordre personnel ou par des considérations extérieures au groupe Wafa Assurance.

- **Le conflit d'intérêt :** Il y a conflit d'intérêts lorsqu'un collaborateur est en position actuelle ou potentielle d'influer sur une décision du Groupe susceptible de lui conférer un avantage personnel ou de favoriser un parent ou un proche. Toute activité des collaborateurs du Groupe allant à l'encontre des intérêts de la compagnie est strictement prohibée par le groupe. Aussi, les collaborateurs doivent être attentifs à toutes les activités, à tous les intérêts et à toutes les relations qui peuvent interférer ou seulement sembler interférer avec leur capacité d'agir au mieux des intérêts du groupe Wafa Assurance.

- **Le respect des personnes :** Les collaborateurs s'imposent, dans l'exercice de leur fonction, un devoir de neutralité par rapport aux opinions politiques religieuses. Ils s'interdisent toute forme de discrimination et, en particulier, toute discrimination fondée sur la race, la nationalité, le sexe, les convictions religieuses, l'âge, l'infirmité physique, les opinions politiques ou les idées philosophiques.

opérations ainsi que pour la lutte et la prévention contre la corruption selon le principe de « tolérance 0 » ;

- Une maîtrise adéquate des risques et un devoir de vigilance continu en la matière ;
- Le respect de toutes les lois et réglementations en vigueur aussi bien au Maroc que dans les pays où nous sommes implantés.

La gestion des ressources humaines est fondée sur les principes de confiance et de respect mutuel. Le groupe entend appliquer une politique de ressources humaines basée sur un traitement digne, équitable et non discriminatoire.

- **La confidentialité :** Les collaborateurs du groupe Wafa Assurance sont tenus, dans le cadre de leur fonction, à une obligation de discrétion, leur interdisant de divulguer toute information confidentielle relative à l'activité du groupe Wafa Assurance, à l'exception de leur hiérarchie, des personnes concernées agissant au sein du groupe et des organes de contrôle. Le secret professionnel s'impose à l'égard des données de toute nature détenue par le groupe sur ses Clients. Sont considérées comme confidentielles, toutes les informations concernant les entités du groupe Wafa Assurance qui n'ont pas fait l'objet de déclarations publiques par des représentants autorisés.

- **Le délit d'initié :** Toute information privilégiée doit rester confidentielle jusqu'à sa publication par les personnes habilitées. Constitue une information privilégiée, une information non publique, précise, concernant des données financières, comptables, techniques, organisationnelles ou juridiques du groupe Wafa Assurance qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence sur le cours de la valeur de l'action. Tout collaborateur ayant accès à ce type d'information (initié permanent ou occasionnel) doit en préserver la confidentialité et s'abstenir d'effectuer toute opération sur les actions, soit pour son propre compte, soit pour le compte d'autrui, tant que cette information n'a pas été rendue publique.

- **La communication avec les tiers :** Il est strictement interdit aux collaborateurs de créer des pages ou comptes au nom de Wafa Assurance sur internet, d'utiliser les logos de la compagnie et de parler au nom et pour le compte du groupe Wafa Assurance sans en avoir été expressément et préalablement

b. Les règles spécifiques :

- **Interdiction des pratiques anti-concurrentielles :** Le groupe Wafa Assurance veille au respect des règles d'une concurrence saine, loyale et équitable. Toute pratique anticoncurrentielle est strictement prohibée par le groupe Wafa Assurance et ce au bénéfice des clients et consommateurs finaux.

- **Lutte contre les pratiques de corruption :** Le groupe Wafa Assurance lutte contre les pratiques de corruption ou tout autre manquement à la probité dans les pays dans lesquels il exerce ses activités. La compagnie applique les lois nationales ainsi que les conventions internationales relatives à la lutte contre la corruption dans tous les pays où le groupe intervient.

- **Cadeaux et divertissement :** Tout collaborateur doit formellement s'abstenir de solliciter ou accepter des cadeaux ou des avantages de quelque nature qu'ils soient, risquant même involontairement de compromettre son impartialité ou son intégrité, que ces cadeaux ou avantages émanent de clients, de fournisseurs, de collaborateurs ou de tiers. De la même manière, les collaborateurs ne peuvent consentir ou permettre à un membre proche de leur famille d'accepter des cadeaux, services, sommes d'argent, prêts, loisirs, biens ou services de valeur ou traitement préférentiel de la part de clients, fournisseurs ou autres, en contrepartie d'une relation commerciale passée, présente ou future avec le groupe Wafa Assurance.

- **Relation avec les clients et partenaires :** Les plus hauts standards éthiques guident l'action de

autorisé. Par ailleurs, toute communication avec les interlocuteurs extérieurs doit être fiable, exacte et conforme aux obligations réglementaires et légales eu égard au fait que le groupe Wafa Assurance est une société cotée en bourse.

Wafa Assurance avec toutes ses parties prenantes. Dans cette optique, les collaborateurs doivent agir avec intégrité et équité afin d'encourager les clients à faire appel aux services du groupe et les partenaires à se conformer aux plus hauts standards d'éthique des affaires. Ainsi, chaque collaborateur doit sélectionner ses partenaires en appliquant un processus de sélection rigoureux tout en s'assurant que les vérifications appropriées sont mises en œuvre et que le partenaire commercial s'est engagé à se conformer aux exigences en vigueur avant de conclure une relation d'affaires avec lui.

- **Protection du patrimoine de la compagnie :** Le patrimoine de la compagnie doit être géré par les collaborateurs de manière éthique, responsable et rigoureuse. Les actifs s'entendent du nom de la compagnie, des marques, des savoir-faire, des listes de clients, des prestataires, des sous-traitants, des données marchés, des pratiques et offres commerciales et études techniques, et plus généralement toutes les données ou informations auxquelles les collaborateurs ont accès dans l'exercice de leurs fonctions. Dans ce cadre, l'intégrité des partenaires commerciaux et prestataires du groupe Wafa Assurance doit faire l'objet d'une vérification selon les règles et usages en la matière. Enfin, les actifs du groupe ne peuvent faire l'objet d'un usage à des fins personnelles, illégales ou illicites. De même, le nom de l'entreprise ne peut être utilisé par un collaborateur à des fins personnelles notamment sur les réseaux sociaux ou sur internet.

- **Utilisation des systèmes d'information** : Les outils et ressources informatiques (ordinateurs, applications informatiques, internet, intranet, fax, photocopieurs et autres biens similaires) sont mis à la disposition des collaborateurs afin d'être utilisés dans l'intérêt du groupe. Leur usage personnel toléré ne peut être qu'occasionnel. Les utilisateurs des outils et ressources informatiques

ne doivent pas échanger leurs mots de passe et sont responsables de leur utilisation. Tout logiciel créé par un collaborateur dans l'exercice de ses fonctions, devient la propriété du groupe Wafa Assurance. Il lui est interdit de le reproduire, sauf autorisation expresse de la hiérarchie, de le donner, de l'emporter, de l'endommager ou de le neutraliser.

IV. GESTION GLOBALE DES RISQUES

1. Mission et organisation de la fonction Gestion Des Risques

La démarche du groupe Wafa Assurance en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre des normes nationales et internationales et des directives de l'autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale.

La fonction Gestion Des Risques Groupe est rattachée directement au Président Directeur Général qui a la qualité également de Président du Conseil

d'Administration de Wafa Assurance et est indépendante des entités opérationnelles.

Ses principales missions consistent à pérenniser le processus de gestion des risques en assistant toutes les fonctions à sa mise en œuvre, surveiller et rendre compte du profil risque et alerter les organes de gouvernance de tout dysfonctionnement ayant un impact significatif.

2. Principaux risques identifiés

Pour assurer une parfaite maîtrise des risques, il est primordial de connaître et d'identifier les principaux risques susceptibles d'entraver la réalisation des objectifs du groupe :

- **Risques stratégiques** : Les risques stratégiques comprennent entre autres : les risques de dégradation de l'environnement des affaires, les risques de réputation et les risques liés au pilotage stratégique.

- **Risques financiers** : Les risques financiers sont liés à l'évolution des marchés financiers, à la gestion de bilan et à la gestion des investissements.

- **Risques assurances** : Les risques spécifiques aux activités techniques d'assurance : Tarification,

Souscription, Production, Provisionnement technique, Indemnisation et Réassurance.

- **Risques opérationnels** : Les risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, aux personnels, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

- **Risques de non-conformité** : Les risques de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière, d'atteinte à la réputation, du fait de l'absence de respect des dispositions législatives et réglementaires, des normes et usages professionnels et déontologiques du groupe.

3. Dispositif de suivi permanent des risques

Dans le cadre du suivi permanent des risques du groupe, la fonction gestion des risques groupe met en œuvre et s'appuie sur :

Mise à jour de la cartographie des risques		
Surveillance des risques majeurs		Surveillance des risques émergents
Suivi des indicateurs de risques	Déroulement du plan de contrôle des risques maîtrisés	Promotion de la culture risque

Mise à jour de la cartographie des risques :

La cartographie des risques est mise à jour et impactée de manière continue et régulière à travers l'analyse de tous les inputs reçus par les différents canaux.

Surveillance des risques majeurs :

Une surveillance constante des risques, en particuliers des risques majeurs est nécessaire. Cette surveillance permet de suivre l'évolution des risques, d'identifier l'apparition de nouveaux risques majeurs et de vérifier que les plans d'actions associés sont mis en œuvre et qu'ils permettent bien de réduire le niveau de risque.

Surveillance des risques émergents :

Le dispositif d'identification et de surveillance des risques émergents est alimenté par tous les canaux afin de remonter, à la fonction gestion de risques groupe, tout nouveau risque potentiel ou avéré et tout échec des mesures de maîtrise existantes.

Suivi des indicateurs de risques :

Le conseil d'administration définit la stratégie et les objectifs du groupe en fonction des critères de risque et de rendement pertinents, et inclut un appétit global pour le risque qui prend en compte les attentes des actionnaires et les exigences imposées par le régulateur.

Le cadre d'appétence ainsi défini se traduit à un niveau agrégé par la définition d'indicateurs de risques (Key Risk Indicators-KRI). Ces Key Risk Indicators retenus, il y a lieu de définir une cible vers laquelle orienter les efforts d'amélioration et les niveaux de tolérance.

Plan de contrôle des risques maîtrisés :

La fonction gestion de risque déroule un plan de contrôle sur un échantillon des risques maîtrisés afin de s'assurer que les éléments de maîtrise déclarés par les propriétaires de risques sont mis en place.

Promotion de la culture risque :

La promotion de la culture Risque est l'un des piliers du système de gestion des risques. L'ensemble des travaux de gestion des risques est échangé lors des séances de travail menées avec les propriétaires de risques et qui permettent de sensibiliser et d'impliquer en continu ces derniers dans le système de gestion des risques du groupe.

4. Gestion des risques au niveau des filiales du groupe

Imprégnées de la politique et des orientations du groupe en matière de gestion des risques, les filiales du groupe Wafa assurance sont également engagées dans une démarche favorisant la prise en compte des risques ESG dans un cadre global de gestion des risques.

Pour promouvoir la culture de gestion des risques au niveau des filiales, le groupe veille à affecter chaque filiale d'une ressource dédiée à la gestion des risques et d'outils adaptés à cette activité.

Le groupe accompagne l'ensemble des filiales dans la conception d'un dispositif de gestion des risques efficace notamment l'élaboration d'une politique locale de gestion des risques reprenant les directives du groupe et d'un dispositif d'évaluation et de maîtrise des risques et des impacts permettant de répondre aux exigences internationales.

Ce dispositif permet d'identifier l'exhaustivité des risques y compris les risques ESG à travers la tenue et la mise à jour périodique d'une cartographie des risques conjointement avec le top management suivant leurs domaines d'activité.

Dans le cadre de leurs missions, les référents de la gestion des risques au niveau des filiales se doivent de :

- Dupliquer et mettre en œuvre la politique de gestion globale des risques et des directives groupe au niveau de la filiale ;
- Assurer une remontée périodique des résultats de leurs travaux à la fonction gestion des risques groupe ;
- Alerter la fonction gestion des risques groupe de tout dysfonctionnement susceptible de porter atteinte aux objectifs de la compagnie ou au système de gestion des risques au niveau de la filiale.

Forum Audit et Contrôle Interne à Casablanca

Le forum Audit et Contrôle interne s'est déroulé du 3 au 7 juin 2024 à Casablanca, regroupant l'ensemble des auditeurs et contrôleurs internes du Groupe Wafa Assurance.

Cette édition a permis de partager les meilleures pratiques, renforcer les compétences et promouvoir l'excellence dans nos activités d'audit et de contrôle.



Security Day 2024 : Sensibilisation à la sécurité de l'information

Wafa Assurance a organisé son Security Day, un événement marquant de sa campagne annuelle de sensibilisation à la sécurité de l'information, le jeudi 19 décembre 2024. Cette journée a offert aux collaborateurs l'occasion de découvrir et de partager les bonnes pratiques en matière de protection des données, tout en consolidant la culture de la sécurité au sein de notre Compagnie.

Au programme : des stands interactifs, des expériences immersives et des activités de gaming, qui ont permis d'aborder de manière ludique et engageante les enjeux cruciaux liés à la sécurité de l'information.



B. ASSUMER PLEINEMENT NOTRE RESPONSABILITÉ D'EMPLOYEUR

Notre politique Des Ressources Humaines est adaptée et en ligne avec les orientations stratégiques de notre compagnie. Elle a pour principaux objectifs

la fidélisation, la motivation et la montée en compétences de notre principale richesse : notre Capital Humain.

I. Recrutement, Gestion des carrières et fidélisation des Talents

Wafa Assurance a adopté une politique de recrutement basée essentiellement sur la transparence, la diversité, l'équité et la confiance.

Nous privilégions et accordons la priorité à la promotion interne de nos collaborateurs, avant tout recrutement externe et ensuite à attirer les meilleurs profils et talents du marché Marocain et Africain.

Les opportunités de carrière sont partagées d'abord en interne à travers une bourse d'emploi, pour puiser dans notre « talent pool » en se basant sur des trajectoires de carrière préalablement établies et validées.

L'année 2024 a été marquée par le recrutement de nouveaux profils de différents domaines, qui sont venus enrichir nos ressources humaines.

En tant que leader du marché de l'assurance, nous nous employons à recruter des profils qui partagent nos valeurs et incarnent le leadership.

166 recrutements à fin décembre 2024.

RÉPARTITION PAR NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL :

Type de contrat	Année 2022	Année 2023	Année 2024
CDI	669	712	753
CDD	37	71	97

RÉPARTITION GLOBALE PAR GENRE :

Genre	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Femmes	346	391	453
Hommes	360	392	397

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL :

	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Nombre de représentants du personnel	9	8	8

NOMBRE DE JOURS DE GRÈVE :

	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Nombre de jours de grève	0	0	0

NOMBRE DE LICENCIEMENTS PAR EXERCICE :

Licenciement par Catégorie	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Cadres	0	0	1
Non Cadres	2	0	0
Total	2	0	1

NOMBRE ET NATURE DES LITIGES SOCIAUX :

	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Nombre de litiges sociaux	0	0	0

Wafa Assurance accueille la première promotion du Programme YEELLEN

Wafa Assurance a accueilli la première promotion du Programme YEELLEN. Dans le cadre de ce programme, nos équipes RH ont sélectionné des profils talentueux, en priorité issus des pays où le Groupe est présent en Afrique, et ayant reçu une formation dans des institutions marocaines réputées.

Chez Wafa Assurance, nous sommes convaincus de

la force, de la diversité et de la richesse des talents africains.

C'est pourquoi, nous offrons à ces jeunes professionnels une expérience au sein de notre Groupe, les préparant ainsi à des opportunités de carrière au sein de nos filiales à travers l'Afrique. Nous souhaitons à cette nouvelle promotion un parcours enrichissant au sein de notre compagnie.



RH Awards 2024

Wafa Assurance remporte le prix du partenariat éducatif

Wafa Assurance a remporté le prix du partenariat éducatif, une reconnaissance nationale qui met en lumière notre engagement envers l'éducation et le développement des talents. Ce prix récompense les entreprises ayant établi des partenariats fructueux avec des écoles supérieures et des universités, offrant ainsi aux étudiants des opportunités de stage, d'apprentissage et de formation.

Il est décerné dans le cadre des ****RH Awards 2024****, organisés en marge du salon Master Plus. Cet événement vise à renforcer les relations entre les universités et le secteur professionnel, en honorant les équipes RH qui se distinguent par leurs initiatives.

Lors de la cérémonie de remise des prix, qui a eu lieu samedi 22 juin 2024, 12 entreprises ont été primées dans différentes catégories.

Parmi les lauréats figuraient des entreprises de renom telles que Attijariwafa bank, Bank of Africa, Capgemini, Dislog, Pharma5, Managem, LafargeHolcim, Orange Maroc et Intelcia.

Un grand bravo à toutes les équipes qui contribuent à notre succès et à notre engagement envers le développement des compétences de demain.



II. Wafa ACADEMY : LA FORMATION POUR TOUS

Dans la même lignée que les années précédentes, notre compagnie continue à miser sur un plan de formation continue, ambitieux et structuré.

Ce dispositif favorise non seulement le développement des compétences, mais aussi une compréhension approfondie des missions et une efficacité optimale au quotidien.

En outre, il constitue un levier essentiel pour renforcer notre agilité organisationnelle et notre

capacité à anticiper et relever les défis d'un marché en constante évolution.

L'année 2024 a encore dépassé les prévisions en termes de réalisations.

673 collaborateurs Groupe ont bénéficié d'au moins une formation (avec une moyenne de 3,4 formations par collaborateur). Ce qui représente une évolution de **28%** en termes de bénéficiaires avec **+50%** des effectifs formés depuis 2022 (312 collaborateurs).

Par ailleurs, le catalogue de formation s'est enrichi par de nouveaux cycles de formation, à savoir :

- **Cycle Wafa Khibra** : un cycle de formation sur trois années ayant pour objectifs de favoriser la montée en compétences des gestionnaires et régisseurs sinistres
- **Cycle Wafa Horizon** : dédié aux DG des filiales
- **Cycle Management Stratégique** dédié aux managers en collaboration avec l'ESSEC, une 4^{ème} promotion de 29 middle managers est en cours de formation.

Au cours de cet exercice, diverses formations ont été dispensées couvrant tous les domaines :

- **Métiers de l'assurance** : l'Accident de travail, l'auto matériel, l'auto corporel, la maladie, la gestion des contrats vie et de l'épargne, le dommage aux biens, les risques industriels...
- **Métiers de support et de contrôle** : l'audit, le contrôle interne, la réassurance, l'ALM, la sécurité SI, le design thinking, product management, l'acculturation digitale, l'assistance, le pilotage RH ...
- **Softskills et autres** : le développement personnel, le management, la bureautique, les langues (anglais et français) ...
- **Formation réglementaire et campagne de sensibilisation** : Cyber-sécurité, conformité ...

L'offre E-learning :

Au cours de cette cinquième année de partenariat avec la plateforme de formation en ligne LinkedIn Learning, et face au succès grandissant de cet outil ainsi qu'à l'augmentation des demandes, nous avons élargi l'accès à la majorité des collaborateurs du Groupe.

Ces derniers bénéficient désormais d'un accès illimité à plus de **20 000 formations et cours disponibles**.

En 2024, **plus de 6702 cours suivis par les collaborateurs Wafa Assurance, avec une moyenne de 46 cours/collaborateur/an**.

III. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

Chez Wafa Assurance, la santé et la sécurité au travail sont des piliers fondamentaux de notre responsabilité sociale.

La prévention des risques n'est pas seulement une obligation réglementaire, mais répond également aux nouvelles réalités telles que l'allongement de la durée de vie professionnelle, les exigences croissantes en matière de développement durable et la nécessité de maintenir des conditions de performance optimales pour les entreprises.

Nous avons mis en place un système de management de la sécurité qui englobe l'analyse des risques, l'organisation, les rôles et responsabilités, les relations avec les parties prenantes, les formations, ainsi que l'analyse et le suivi des indicateurs de performance.

Ce système vise à instaurer une culture de la sécurité partagée par tous, afin d'améliorer systématiquement et collectivement nos performances.

NOMBRE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL :

Nombre d'accidents du travail	Année 2022	Année 2023	Année 2024
	9	5	21

Participation au Forum Handicap Maroc

Le samedi 8 juin, Wafa Assurance a participé au forum Handicap Maroc, qui s'est tenu à l'hôtel Kenzi Casablanca.

Cet évènement, dédié à l'insertion professionnelle des personnes en situation d'handicap, a été une occasion pour Wafa Assurance de réaffirmer son engagement en faveur de l'inclusion et de la diversité au sein de notre entreprise.



Campagne santé Prévention Diabète, Nutrition et Ramadan



Wafa Assurance a organisé une campagne santé dédiée à la prévention du diabète les 14 et 15 mars 2024 au sein de son siège.

Dans ce cadre, nos collaborateurs ont eu l'opportunité d'assister à une conférence sur la nutrition pendant le mois de Ramadan, animée par le Dr. Karim Ouali, médecin spécialisé en médecine intégrative, expert en nutrition holistique, micronutrition, phytothérapie et homéopathie.

Près de 160 collaborateurs ont assisté à la conférence bénéficiant de conseils pratiques pour maintenir une alimentation saine et équilibrée pendant ce mois sacré.

En parallèle, les équipes médicales d'un laboratoire partenaire ont effectué des dépistages du diabète au profit de plus de 200 collaborateurs.



Campagne Anti-Tabac

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, Wafa Assurance a organisé une conférence dédiée aux différentes méthodes de sevrage tabagique, animée par le Professeur Nahid Zaghba, tabacologue renommée et Professeur d'enseignement supérieur de pneumologie allergologie au CHU IBN ROCHD.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme global de bien-être chez Wafa Assurance, qui propose des conférences et des activités variées pour le bien-être de nos collaborateurs.

Grâce à cette conférence, nos collaborateurs ont pu mieux comprendre les défis du sevrage tabagique et découvrir des stratégies efficaces pour arrêter de fumer.

Un accompagnement a également été proposé à nos collègues fumeurs pour les soutenir dans leur démarche de sevrage.



CONFERENCE AUTOUR DU THÈME :

L'ADDICTION AU TABAC

Comment s'en sortir?
Quels en sont les moyens?

Conférence Bien-être

Dans le cadre du programme Wafa Bien-être, Wafa Assurance a organisé le lundi 10 juin une conférence sur le thème : «Comment cultiver la pleine conscience et l'auto-bienveillance dans le monde professionnel», animée par Mme Souad Filal, psychologue, thérapeute et écrivaine.

Nos collaborateurs ont pris conscience de l'importance de l'auto-bienveillance dans le monde du travail ainsi que des bonnes pratiques pour la réduction du stress et l'apaisement.

La conférence a été clôturée par une séance de dédicace de Mme Souad Filal de son dernier ouvrage intitulé : «Hymne à l'Ordinaire».



Campagne de vaccination 2024

Le 24 octobre dernier, Wafa Assurance a mené sa campagne annuelle de vaccination contre la grippe saisonnière, en faveur de l'ensemble des collaborateurs. Cette initiative s'inscrit dans notre démarche continue de prévention et de protection de la santé au travail.

En renouvelant cette action chaque année, Wafa Assurance réaffirme son engagement à faire de la santé et du bien-être de ses collaborateurs une priorité essentielle.



Le programme Wafa MOOVE en action !

Le programme Wafa Moove au profit des collaboratrices Wafa Assurance.

Cette initiative spécialement conçue pour promouvoir le bien-être des collaboratrices propose, trois fois

par semaine, des séances de zumba, de danse et de yoga.

Plus de 40 collaboratrices, ayant répondu à un appel à intérêt lancé au préalable, prennent part à ces activités encadrées par une coach certifiée.



Hommage à nos retraités 2023/2024

Le jeudi 28 novembre 2024, Wafa Assurance a eu le plaisir de célébrer ses collaborateurs retraités des années 2023/2024. Lors de cette cérémonie, nous avons salué leurs parcours, leur engagement et leurs contributions au succès de notre Compagnie.

Nous leur souhaitons une retraite remplie de sérénité, de bonheur et de nouveaux projets enrichissants.



Wafa ONBOARDING DAY 2024

Le Wafa Onboarding Day, un événement clé du programme d'intégration des nouvelles recrues « Wafa Onboard » s'est déroulé le 25 décembre 2024 à l'hôtel Hyatt Regency à Casablanca.

Cette journée a rassemblé les recrues 2024 du siège et des filiales Maroc et International, pour marquer leur arrivée au sein du groupe.

L'objectif est de favoriser une immersion dans l'environnement de Wafa Assurance, en permettant

aux nouvelles recrues de s'imprégner de la culture et des valeurs internes de la Compagnie.

Les membres du Comex et les représentants des différents pôles ont contribué à cet événement en partageant leurs expertises à travers des présentations de leurs périmètres respectifs.

Des ateliers dynamiques et créatifs ont également été organisés pour enrichir l'expérience des participants.



C. CONTRIBUTION À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Wafa Assurance est une société de services, son impact environnemental direct est donc limité.

Néanmoins, la compagnie prend sa part de responsabilité dans la contribution à la préservation de l'environnement.

Cette position se traduit par une politique environnementale privilégiant la gestion des ressources consommées et encourageant les pratiques et initiatives à caractère écologique.

I. MAÎTRISER LES RESSOURCES CONSOMMÉES

Wafa Assurance a déployé une stratégie environnementale couvrant plusieurs de ses segments d'activités en vue de réduire ses impacts environnementaux. Dans sa portée, elle englobe différents axes :

- Comprendre les interactions entre ses activités et l'environnement
- Écouter, dialoguer et travailler avec les parties prenantes en privilégiant des relations durables via des partenariats
- Anticiper pour réduire nos impacts sur les milieux naturels et ainsi mieux gérer les ressources naturelles
- Comprendre les interactions entre ses activités et l'environnement
- Innover pour faire émerger de nouvelles solutions et les partager au sein de l'entreprise
- Mesurer en continu et communiquer sur les résultats obtenus.

Optimiser la consommation des ressources

La préservation des ressources naturelles se traduit par un effort continu de suivi, de mesure et d'optimisation.

Énergie

Dans le cadre de la réduction de la consommation d'énergie et des coûts, Wafa Assurance a pris différentes mesures et déployé des installations. Elles ont concerné :

- L'installation d'une pompe à chaleur pour le système de climatisation et de chauffage
- L'installation de détecteurs de mouvement au siège et dans le parking
- L'installation d'une nouvelle technologie d'ascenseur

Assainissement

Une station de traitement des eaux usées du restaurant est en place pour améliorer la qualité des eaux usées avant rejet dans le réseau public.

Eau

Des robinets à fermeture automatique (robinets temporisés) ont été installés dans les locaux afin de

réduire la consommation d'eau ainsi qu'un projet de climatisation à détente directe.

Émission atmosphérique

Wafa Assurance réalise un suivi mensuel des consommations de carburant.

Management des déchets

Wafa Assurance a fait de la gestion des déchets un projet à part entière. La compagnie a procédé dans un premier temps à un inventaire des différents gisements de déchets. Elle a par la suite confié leur traitement à un prestataire externe en mesure de trier physiquement les déchets dès leur collecte.

Wafa Assurance a engagé une procédure visant à centraliser et rationaliser les commandes de fournitures (principalement concernant le papier).

En ce qui concerne le matériel informatique amorti, il est offert à une association caritative au titre de l'engagement sociétal de l'entreprise.

II. PROMOUVOIR LES PRATIQUES À FAIBLE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Wafa Assurance a été l'une des premières compagnies d'assurance au Maroc à prendre conscience des enjeux environnementaux et à déployer des solutions et initiatives.

Développer des produits et services « verts »

En ligne avec les bonnes pratiques environnementales, Wafa Assurance assure de manière continue une veille du marché des voitures écologiques et s'est engagée en faveur du transport électrique et hybride à travers le Pack OTOECO.

- Remorquage du véhicule vers le garage choisi par l'assuré en cas d'accident ou de panne.
- Service de conciergerie sur mesure.

Le Pack OTOECO est une assurance automobile dédiée aux véhicules hybrides et électriques avec une panoplie d'avantages :

- **Tarif compétitif que ce soit pour les véhicules neufs ou d'occasion ;**
- **Réduction exceptionnelle de 30% sur le tarif de la responsabilité civile des véhicules électriques ;**
- **Plusieurs garanties d'assistance inédites avec deux formules exclusives :**

- Remorquage du véhicule vers la borne de recharge la plus proche.



SENSIBILISER AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Consciente du rôle qu'elle peut jouer en sensibilisant ses partenaires aux enjeux écologiques, Wafa Assurance tient à améliorer la compréhension des risques environnementaux globaux en s'engageant dans la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.

Wafa Assurance accompagne et assure les entreprises dans le cadre de la Responsabilité Civile en ce qui concerne la pollution accidentelle.

Concernant la population marocaine, la compagnie en collaboration avec Wafa IMA Assistance organise des journées de formation destinées aux dépanneurs conventionnés.

Au cours de ces rencontres, elle enseigne aux participants les différentes techniques spécifiques au dépannage des voitures hybrides, et fait la promotion de l'utilisation de ces véhicules.

III. BILAN CARBONE

Pour réduire son impact et s'assurer de réduire activement les émissions de Gaz à effet de serre (GES) liées à ses opérations, Wafa Assurance a mis en place son premier bilan carbone annuel pour les opérations du siège.

Le bilan carbone annuel permet de suivre les progrès réalisés par rapport à un ensemble d'objectifs régulièrement mis à jour pour refléter l'ambition du Groupe Wafa assurance.

De nombreuses mesures sont mises en place pour réduire les émissions carbonées liées aux opérations (Consommation d'énergie, consommation de papier, production de déchets...) et aux investissements.

IV. ACCOMPAGNEMENT DES GRANDS PROJETS NATIONAUX

Wafa Assurance accompagne les grands groupes environnementaux en leur proposant une couverture d'assurance adaptée et complète :

- **Group AKWA POWER : Parcs Solaires Noor I, Noor II, Noor III, Noor IV, Boujdour & Laâyoune**
- **Les parcs Eoliens de la société Energie Eolienne du Maroc, le Parc Eolien de la société TAREC, le parc Eolien Midelt Wind Farm, le parc Eolien Boujdour Wind Farm, le parc Eolien Essaouira Wind Farm, le parc Eolien Aftissat II et III**
- **Deux parcs solaires à Benguérir et Khouribga pour le compte de l'OCP**
- **Ensemble de panneaux photovoltaïques installés sur des bâtiments existants (MARJANE, LESSIEUR, SONASID...)**
- **Le parc Solaire AL MADEN de la société Green Power of Morocco**
- **La station de dessalement d'eau de mer de Dakhla alimentée par un parc Eolien de 72 MW (DAWEC)**
- **L'usine de fabrication des composantes de batteries pour voitures électriques (JV Al Mada – CNGR)**
- **Usine de valorisation des rejets des unités de production d'engrais (FLUORALPHA)**
- **Usine de fabrication des vaccins de la société MARBIO**
- **Construction du nouvel hôpital Ibn Sina de Rabat**
- **Grand Théâtre de Casablanca**
- **Grand théâtre de Rabat**

D. PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

I. INVESTISSEMENTS DANS L'ÉCONOMIE

Wafa Assurance, en tant qu'investisseur institutionnel, contribue significativement au financement de l'économie nationale. Le portefeuille d'actifs, d'une valeur marché de ~56 Mrd MAD est investi à hauteur de ~37% en Bons du Trésor. Sur un encours de la dette intérieure du Trésor marocain de 738,97 Mrd MAD, au 31 décembre 2024, 2,80% est porté par Wafa Assurance à travers les Bons du Trésor détenus en portefeuille.

Par ailleurs, Wafa Assurance est actionnaire dans des fonds d'investissement dont l'objectif est de financer le développement de projets d'envergure stratégique, notamment les investissements d'infrastructure.

II. INCLUSION FINANCIÈRE : TAAMINE IKTISSADI

L'inclusion financière a été érigée en priorité nationale pour le développement économique et social du Maroc. Dans ce contexte, Wafa Assurance a mis en place en septembre 2019 une nouvelle offre et lancé un nouveau concept dédié à l'assurance inclusive au Maroc baptisé « Taamine Iktissadi » et qui comporte 4 produits. Les tarifs démarrent à partir de 55 Dirhams TTC annuel.

Le 2 Novembre 2020, Wafa Assurance a également lancé le concept au niveau du Réseau AWB avec 5 produits sous la marque AMANE de Taamine Iktissadi. Le lancement de la gamme d'assurance inclusive Taamine Iktissadi permet au Groupe AWB d'étoffer son offre déjà riche à destination des populations à faibles revenus et de la TPE.

L'année 2022 a été marquée par de très bonnes réalisations au niveau de la gamme Taamine Iktissadi que ce soit pour le réseau ABB ou AWB enregistrant de fortes évolutions à deux chiffres et portant le nombre de personnes couvertes à fin décembre à près de 455 000 assurés ce qui représente près de 65% des ambitions affichées par le gouvernement en matière de couverture en produits d'assurance inclusive à l'horizon 2022. L'année 2023 a connu l'élargissement de la distribution des produits Taamine Iktissadi aux établissements de paiement.

À cet effet, le 1^{er} mars 2023, Wafa Assurance pionnier de l'assurance inclusive et WafaCash acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc s'allient et lancent la commercialisation des produits de micro assurance via le réseau de ce dernier, une première à l'échelle nationale ! À fin Décembre, le réseau WafaCash compte environ 35 000 assurés. Enfin, l'année 2023 a été marquée par de très bonnes performances, enregistrant une évolution de +24% au niveau de l'encours, portant ainsi le nombre de personnes assurés en produits Taamine Iktissadi à plus de 565 000. Wafa Assurance avec ses partenaires continuent ainsi à œuvrer fortement en faveur de l'inclusion financière.

En 2024, Taamine Iktissadi a continué sa forte progression en clôturant l'année avec un encours dépassant les 668 000 assurés, soit une évolution de + 18% par rapport à fin décembre 2024. Par ailleurs, durant cette année, et grâce à la solution Taamine Iktissadi, notre partenaire AL Barid Bank a remporté le 1^{er} prix dans la catégorie Innovation lors de la 10^{ème} édition du concours d'innovation Postale, organisé par l'Union Postale pour la Méditerranée (PuMed), qui rassemble 23 pays. dans les zones moins bancarisées.

A noter aussi que le nombre de sinistres indemnisés au titre de la gamme Taamine Iktissadi à fin décembre 2024 s'élève à plus de 2070 permettant de venir en aide à un nombre de famille non négligeable faisant partie des populations à faibles revenus. De plus, et afin de contribuer davantage à l'inclusion financière, Wafa Assurance, a avec ses partenaires, lancé des opérations citoyennes inédites sur le Marché visant la recherche de bénéficiaires de sinistres qui ne sont pas déclarés.

Au titre de ces opérations menées, Wafa Assurance a pu retrouver et indemniser plus de 120 bénéficiaires pour un total dépassant 1,2 millions de dirhams.

L'assurance Inclusive a également été lancée en Tunisie, au Sénégal, au Cameroun et en Côte d'Ivoire.

III. Wafa PRÉVENTION

Wafa Prévention, acteur clé de la prévention des risques au Maroc, accompagne ses clients dans leur démarche de sécurité et de gestion des risques.

En 2024, les experts de Wafa Prévention ont mené de nombreuses actions pour aider les entreprises à :

- **Identifier et analyser les risques internes et externes qui pourraient menacer leur activité,**
- **Renforcer la culture de sécurité au sein de leurs équipes,**
- **Comparer leurs pratiques en matière de gestion des risques avec celles d'entreprises similaires, grâce à des analyses comparatives,**
- **Mettre en place des mesures efficaces pour réduire les risques auxquels elles sont exposées.**

L'engagement de Wafa Prévention en chiffres clés pour 2024 :

- **Plus de 210 visites et consultations réalisées auprès d'entreprises pour analyser les risques industriels et professionnels,**
- **Plus de 1000 recommandations formulées à la suite de ces visites, pour aider les entreprises à améliorer leur sécurité,**
- **Plus de 3000 accidents du travail analysés, permettant de comprendre les causes et de mettre en place des mesures de prévention,**
- **15 actions de formation et de sensibilisation organisées pour les clients, afin de développer les compétences et la culture de la sécurité,**
- **13 missions d'accompagnement pour la réalisation d'exercices d'évacuation et la mise en place d'installations de protection incendie,**
- **Deux études sectorielles sur les maladies professionnelles et les accidents graves et mortels actualisées, pour une meilleure compréhension des enjeux et des solutions.**

IV. LES ASSURANCES DES TPE

Les principales actions réalisées en 2024 au profit des TPE :

- Animation des séminaires au profit des professionnels et responsables de TPE,
- Dynamisation de la synergie Hors Auto avec nos partenaires,
- Création d'opportunités de Networking entre les clients AWB et notre réseau exclusif dans plusieurs régions,
- Formation TPME au profit des collaborateurs du réseau exclusif et de nos partenaires,
- Développement de conventions et partenariats auto et hors auto auprès des groupements, fédérations et/ou Associations professionnelles à des tarifs adaptés,
- Depuis la création du marché en 2017, le CA TPME et Risques Divers Simples en 2024 a dépassé le seuil de 170 M dhs avec plus de 25 .000 assurances TPE en cours.

V. ATTIJARIWAF VA VENTURES : ENTREPRENARIAT ET INNOVATION

Lancé par Attijariwafa bank et Wafa Assurance, Attijariwafa Ventures est un fonds d'investissement stratégique destiné à acquérir des participations dans des startups technologiques, innovantes et à fort potentiel. Doté de 30 millions de dollars, ce fonds vise à transformer les services financiers grâce à des investissements ciblés dans des entreprises prometteuses.

À vocation internationale, Attijariwafa Ventures a pour objectif de soutenir les startups capables de révolutionner le secteur financier.

Il cherche à identifier des synergies avec ces startups afin d'accélérer la transformation digitale du Groupe.

Ainsi, en favorisant un écosystème propice à l'innovation, Attijariwafa Ventures ambitionne non seulement d'optimiser ses services, mais également de jouer un rôle clé dans l'avancement technologique à l'échelle mondiale.



VI. IMPACTS SOCIÉTÉ CIVILE

Dans le cadre de son engagement sociétal, Wafa Assurance sponsorise plusieurs événements, institutionnels, associations culturelles et sportives pour un total de **27.667.143 dhs.**



Wafa Assurance en partenariat avec la Fondation Jadara, est engagée dans la promotion de l'éducation et l'épanouissement des jeunes talents issus de milieux défavorisés. Cet engagement s'illustre par l'attribution de bourses d'excellence, marquant la volonté de soutenir et d'encourager la poursuite d'études supérieures pour les bacheliers méritants.

Les équipes Prévention au 34^{ème} Congrès International ICOH

Nos équipes Prévention étaient présentes au 34^{ème} Congrès international de la Commission internationale de la santé au travail (ICOH), qui s'est tenu à Marrakech. Cet événement majeur a rassemblé

des experts internationaux de la santé au travail pour discuter des dernières recherches et pratiques en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.



Wafa Assurance au Forum Horizons Maroc

Nos équipes RH et métier ont participé à la 28^{ème} édition du Forum Horizons Maroc qui s'est tenu à Paris le 26 mai 2024.

C'était une journée riche en échanges constructifs avec des profils souhaitant explorer de nouvelles perspectives au Maroc.



Wafa Assurance à la rencontre des Talents du Forum Geni Entreprise

Wafa Assurance a participé à la 20^{ème} édition du Forum GENI ENTREPRISES, un événement réunissant trois grandes écoles d'ingénieurs marocaines : l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), l'INSEA, et l'École Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS).

Nos équipes RH ont eu l'opportunité d'échanger avec de jeunes talents prometteurs issus de diverses spécialités. Cette rencontre a permis de discuter de leurs aspirations professionnelles et leur présenter les opportunités d'emploi offertes par Wafa Assurance.



Wafa Assurance au Forum EMI-Entreprises 2024

Wafa Assurance a eu le plaisir de participer au Forum EMI-Entreprises 2024, qui s'est déroulé les 8 et 9 mai à Rabat. Cet événement a offert l'opportunité de présenter nos métiers aux étudiants et jeunes diplômés de l'École Mohammadia d'Ingénieurs. Notre équipe RH a pu échanger avec de nombreux

talents, partager notre vision d'entreprise et discuter des perspectives de carrière au sein de notre compagnie. Cette participation s'inscrit dans notre engagement à attirer et à soutenir les jeunes talents, ainsi qu'à promouvoir l'innovation et l'excellence au sein de notre entreprise.



Wafa Assurance au Forum ENCG Settat

Wafa Assurance a participé à la 23^{ème} édition du Forum Entreprises Lauréats de l'ENCG Settat. Cet événement a été une occasion pour nos équipes RH

de mener des échanges constructifs avec plusieurs talents autour des opportunités de collaboration au sein de notre Compagnie.



Wafa Assurance au Forum EMSI Entreprise 2024

Le 12 décembre 2024, Wafa Assurance a pris part au forum École Marocaine des Sciences de l'Ingénieur Entreprise, organisé au Paradise Plein Ciel. Nos équipes RH et métier SI ont eu le plaisir de rencontrer les étudiants et lauréats de l'EMSI pour

échanger sur leurs perspectives de carrière et présenter les nombreuses opportunités qu'offre notre compagnie. Cet événement a été une belle occasion de renforcer nos liens avec les talents de demain et de partager la vision et les ambitions de Wafa Assurance.

E. CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES FAVORISANT UNE ÉCONOMIE DURABLE

I. NOS ENGAGEMENTS ACHATS RESPONSABLES

La charte des achats responsables adoptée par Wafa Assurance témoigne de sa volonté de promouvoir et instaurer avec ses fournisseurs un processus d'achats transparent et en conformité avec la déontologie du Groupe garantissant ainsi une équité à chaque étape du processus depuis le référencement à l'adjudication.

Conformément aux législations locales, Wafa Assurance honore ses engagements financiers

avec une diligence impliquant toutes les parties prenantes. Un mode opératoire définissant les SLA par entité a été mis en place en 2024 qui a permis des délais de paiement moyens de moins de 15 jours.

En tant qu'acteur de référence, Wafa Assurance dynamise le développement des Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME). 72% du panel des achats est constitué de TPME.

Engagements Wafa Assurance :

- Wafa Assurance s'engage à traiter ses fournisseurs avec honnêteté et respect.
- Wafa Assurance assure les mêmes traitements et les mêmes chances aux fournisseurs et garantit la transparence pendant les étapes de référencement comme dans les adjudications des dossiers.
- Wafa Assurance s'engage à payer ses fournisseurs conformément à la législation en vigueur dans le pays de présence du fournisseur.
- La compagnie au Maroc paie ses vendeurs dans un délai inférieur à celui prévu par la loi (30 jours contre 60 jours).
- Wafa Assurance participe activement dans l'encouragement des TPME.
- Afin de maximiser l'impact social de ses achats, Wafa Assurance a recours à des structures d'utilité sociale.
- Wafa Assurance veille à développer des relations de partenariat et de coopération avec ses fournisseurs pour assurer une relation durable et respectueuse de l'environnement social et économique de son écosystème.

Engagements des Fournisseurs

- Le fournisseur applique les lois en vigueur dans les pays où il exerce son activité, et respecte les règles internationales édictées par les Nations Unies...
- Les fournisseurs s'engagent à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière d'achats.
- Les fournisseurs s'engagent à réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement et à préserver les ressources naturelles, la nature et la biodiversité. Des clauses contractuelles sont intégrées dans les différents contrats cadres.
- Les fournisseurs s'engagent à respecter les principes fondamentaux des droits de l'homme, les règles de santé et de sécurité dans leurs installations et leur écosystème.

Nombre de fournisseurs actifs	Part PME / TPE	Fournisseurs locaux
406	72%	98%

Startup	Factures Réceptionnées	Délai Traitement Facture
4 (dont 2 nouvelles)	2.700 Factures	48H

II. Clients et consommateurs

Dans un contexte où la digitalisation et les avancées technologiques permettent une personnalisation des offres et des parcours clients, Wafa Assurance renforce son engagement pour la satisfaction de ses clients.

Dans ce sens, le Groupe s'attache à développer sa capacité d'écoute et de prise en compte des retours clients en développant une relation client omnicanale, à travers un Centre de Relation Client dédié et en complémentarité avec tous les autres

points de contact pertinents comme la plateforme Sinistre Automobile et les interfaces digitales.

En 2024, et grâce à l'équipe de gestion du Centre de Relation Client composée de 30 positions dédiées au flux et au contrôle, les indicateurs de qualité de gestion de la relation client sont toujours en progression, malgré un flux d'activités en hausse de 22%.

Le taux de clôture des réclamations clients en 2024 est de 99.68%.

Wafa Assurance doublement élue Service Client de l'année 2025 !

Wafa Assurance a été élue Service Client de l'Année pour la 4^{ème} fois consécutive. Pour l'année 2025, et à l'instar de l'édition précédente, notre Compagnie remporte cette distinction dans les catégories

Assurance de biens et Assurance de personnes. Cette double distinction vient récompenser l'excellence de nos équipes et leur engagement constant à offrir un service client de qualité.



Campagne de sensibilisation à la qualité de service et à la centricité client

Dans le cadre de notre engagement pour l'excellence du service envers nos assurés, Wafa Assurance a lancé une campagne de sensibilisation dédiée à la qualité de service et à la centricité client, au profit des collaborateurs.

Ces ateliers ont été organisés pour approfondir la compréhension et l'engagement autour du service client.



III. Digital Factory

La Digital Factory de Wafa Assurance est une équipe multidisciplinaire et agile qui accélère la transformation numérique de l'entreprise tout en répondant aux besoins des clients et à l'évolution du marché. Les initiatives digitales et data de la compagnie contribuent de manière certaine à améliorer l'impact...

...environnemental, par la mise en œuvre de solutions numériques pouvant réduire l'empreinte carbone de l'entreprise en minimisant l'utilisation de papier et en optimisant la consommation d'énergie. Par exemple, la documentation numérique et les processus automatisés peuvent remplacer les méthodes traditionnelles basées sur le papier, conduisant à une opération plus durable. Aussi, la mise à disposition de nombreux parcours digitaux aux clients et aux fournisseurs leur permettent de réduire grandement leurs déplacements. Enfin, les données de la compagnie est exploitée en continu afin d'identifier les inefficacités et de les adresser rapidement.

...social : L'amélioration de l'expérience client grâce aux canaux numériques favorise l'accessibilité et l'inclusivité. Nos designers, nos développeurs et nos testeurs s'assurent que nos applications/plateformes restent personnalisées afin de répondre à une base de clients diversifiée et en s'assurant que tous aient un accès égal aux services de l'entreprise. Certains de nos services numériques sont spécialement conçus dans le but de faciliter l'assurance pour nos clients, nos tiers et nos fournisseurs : nos adhérents santé ont la possibilité d'obtenir leur admission aux urgences assistés de Wafa IMA Assistance, à toute heure du

jour ou de la nuit. Pour un sinistre corporel, une victime peut accepter à distance sa proposition d'indemnisation et recevoir les fonds près de son lieu de résidence. Nos partenaires participent à nos appels d'offres via une plateforme eSourcing conviviale et transparente.

...et sur la gouvernance : Notre politique de Data Management garantit le bon usage de la donnée suivant les réglementations en vigueur et l'éthique couplés à de la donnée de qualité. Nos tableaux de bord augmentent la visibilité et améliorent le pilotage des activités de la compagnie, en restant conforme à la réglementation en tout temps. Concrètement, l'utilisation de l'intelligence artificielle aide à détecter des cas de fraude en temps réel puis à alimenter les registres du régulateur avec les fraudes avérées. Le bon usage de l'IA et du digital en général relève du comité digital, instance majeure émanant du conseil d'administration, qui se réunit à minima chaque trimestre.





RÉMUNÉRATION DES
CAC



RÉMUNÉRATION DES CAC

Wafa Assurance Maroc	CAC 1 / MAZARS	CAC 2 / PWC
	Montant HT / année	Montant HT / année
	2024	2024
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	3 588 931,33	3 703 333,33
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes		
Autres prestations rendues	180 000,00	180 000,00
Total général	3 768 931,33	3 883 333,33



LISTE DES
PUBLICATIONS

LISTE DES PUBLICATIONS 2024

Communiqué financier - 4 ^{ème} trimestre 2023	28/02/2024
Communiqué financier - Résultats annuels 2023	19/03/2024
Activités et Résultats - décembre 2023	28/03/2024
Communiqué financier - Résultats annuels 2023	01/04/2024
communiqué financier - 1 ^{er} trimestre 2024	31/05/2024
communiqué financier - 2 ^{ème} trimestre 2024	30/08/2024
communiqué financier - 1 ^{er} semestre 2024	13/09/2024
communiqué financier - Résultats 1er semestre 2024	30/09/2024
règlement jeu de la tombola Wafa Oto 2024	22/11/2024
communiqué financier - 3 ^{ème} trimestre 2024	30/11/2023



تأمين الوفاء
Wafa Assurance